



# { Prendre soin de Nous }

Compilation de l'expérience de



pour la

protection des défenseurs des droits  
de l'homme dans  
les zones rurales







# { Prendre soin de Nous }

Compilation de l'expérience de



pour la

protection des défenseurs des droits  
de l'homme dans  
les zones rurales



# Mentions légales

## **PRENDRE SOIN DE NOUS**

Première édition : Guatemala, décembre 2009

Deuxième édition : Guatemala, juillet 2011

Troisième édition : Guatemala, février 2020

Publié par Protection International 2020

Copyright ©2020 Protection International. Ce guide a été élaboré au bénéfice des défenseur·e·s des droits humains. Il est permis de le citer et de le photocopier à des fins non commerciales, à condition de citer la source et les auteurs. Si vous voulez l'inclure dans d'autres publications ou pour tout autre usage, veuillez-nous en demander l'autorisation.

Ce guide est fondé sur l'expérience de Protection International Méso-Amérique lors de son travail de protection effectué auprès de défenseur·e·s des droits humains dans la région Amérique centrale à partir de 2007.

### **Protection International Méso-Amérique**

12 calle « A » 3-61, zona 1, Ciudad de Guatemala, Guatemala, CP 01001

Téléphone : +502 2220-4856 Courriel : mesoamerica@protectioninternational.org Site

Internet :

[www.protectioninternational.org](http://www.protectioninternational.org)

### **Protection International**

11 rue de la Linière, B-1060 Bruxelles, Belgique

Téléphone : +32 (0) 2 609 44 07 Courriel : [pi@protectioninternational.org](mailto:pi@protectioninternational.org) Site Internet :

[www.protectioninternational.org](http://www.protectioninternational.org)

### **Ont participé à l'élaboration de ce guide :**

Xabier Zabala - Coordination générale, représentant de PI Méso-Amérique

Valentina Caprotti - Première recherche et recueil d'expériences

Glen García - Communication en vue de faire face aux menaces

Paula Martínez - Perspective de genre et perspective psychosociale

Joaquín Raymundo - Analyse des menaces

Clara Torroba - Révision des textes et photographies

Rafael Herrarte - Révision finale des textes

Unité Politiques, recherche et programmes de formation (PRTU) - Révision des textes.

### **Équipe du pôle régional de PI Méso-Amérique :**

Gloria Almira, Sergio Blanco, Arturo Chob, Iris Brito, Delmy Martínez, Mirtha Gutierrez, Angélica Álvarez, Yudi de Paz, Carla Paz, Ervin Campa, Israel de León, Mareike Bodefelfeld et Carla Verónica Cáceres.

### **Mise en page et impression :**

Omar Juárez - Mise en page et design.

Glen García - Appui à la mise en page et au design.

Éditions Rukemik Na'ojil - Impression.

Ciudad de Guatemala.

### **Photographies :**

Prises de vues par l'équipe de PI Méso.

### **Images :**

Obtenues grâce à [freepik.es](http://freepik.es) (libre de droits) et élaborées par Glen García et Omar Juárez.

ISBN 978-2-930539-56-0 (EAN 9782930539560)

# Présentation

En décembre 2007, UDEFEGUA et Protection International (PI), par l'intermédiaire de leurs représentants Claudia Samayoa et Enrique Eguren, ont décidé d'entamer une collaboration pour renforcer la protection des défenseur·e·s des droits humains (DDH) dans la région Amérique centrale.

Le projet, sis au Guatemala, serait dénommé « Aj Noj Bureau de protection Guatemala », intégré à la structure des deux organisations et hébergé dans les locaux d'UDEFEGUA, situés dans la capitale. Puis il a été décidé que, vu l'expérience déjà accumulée par les deux organisations en matière de protection des DDH, le projet aborderait la problématique spécifique de la protection des DDH dans les zones rurales et semi-urbaines : cela a marqué le début d'une aventure qui dure jusqu'à aujourd'hui.

En 2009, nous avons lancé une recherche (RAP) portant sur la protection des DDH dans ces milieux (ruraux et semi-urbains). Elle devait nous démontrer l'importance et l'extrême complexité de la protection collective ainsi que la nécessité de nous concentrer sur les réseaux sociaux pour comprendre comment les territoires abordaient cette problématique. Nous avons proposé le concept de « réseaux de protection » et avancé la nécessité d'introduire le « contrôle territorial » comme cadre d'analyse de la corrélation des forces entre ceux et celles qui défendent les droits humains et les acteurs qui décident d'agresser ces personnes et ces groupes afin de défendre leurs intérêts sur le territoire.

Quant à la publication découlant de cette recherche, nous avons choisi de l'intituler Cuidándonos (« Prendre soin de nous »), ce qui depuis lors constitue le centre d'intérêt de nos équipes. Prendre soin de nous et de nos territoires. Prendre soin de nous en tant que personnes et en tant que groupes. Prendre soin des liens et des attachements, reconnaître le préjudice que causent les agressions en prolongeant toute une histoire de violence structurelle, marquée par de longs épisodes de répression.

Pour être efficace, notre action ne pouvait pas se contenter d'être ponctuelle : elle se devait d'accompagner ces processus complexes. Nous libérant du devoir d'être détenteurs de toutes les réponses à cette problématique, nous nous sommes préparé·e·s à accompagner ces processus de protection collective et le renforcement des réseaux de protection en partant des connaissances qui se développent dans les réseaux eux-mêmes, au sein des groupes. À partir de là, nous avons décidé que notre travail devait être effectué sur le territoire et à partir du territoire. Lors de ces premières années, les échanges avec le Bureau de protection Colombie et l'unité PRTU de PI se sont avérés

essentiels.

En 2015, le projet a connu un nouveau départ, à la fois en tant que délégation de Protection International au Guatemala et en se dédiant exclusivement à l'accompagnement des DDH en milieu rurale. Les activités de recherche prirent un nouvel élan en s'efforçant de systématiser l'expérience qui s'accumulait. Valentina Caprotti a réalisé une première recherche sur les théories accompagnant notre travail. Nous avons également commencé à nous pencher sur la perspective de genre et l'accompagnement spécifique des défenseuses des droits humains, avec la contribution d'une autre organisation sociale, JASS, via sa branche centro-américaine, qui a abouti à d'importants résultats, appliqués à la méthodologie de travail. La collaboration de María Aizpuru et du Réseau Tzikin nous a permis de commencer à travailler sur la communication comme outil permettant de faire face aux menaces.

En 2016, nous nous sommes lancé un nouveau défi, celui qui peut-être allait le plus bouleverser notre façon d'aborder la problématique de celles et ceux qui défendent les droits humains en milieu rural : la perspective psychosociale a transformé de fond en comble nos méthodes et notre méthodologie, ainsi que notre façon de voir les processus que nous accompagnons.

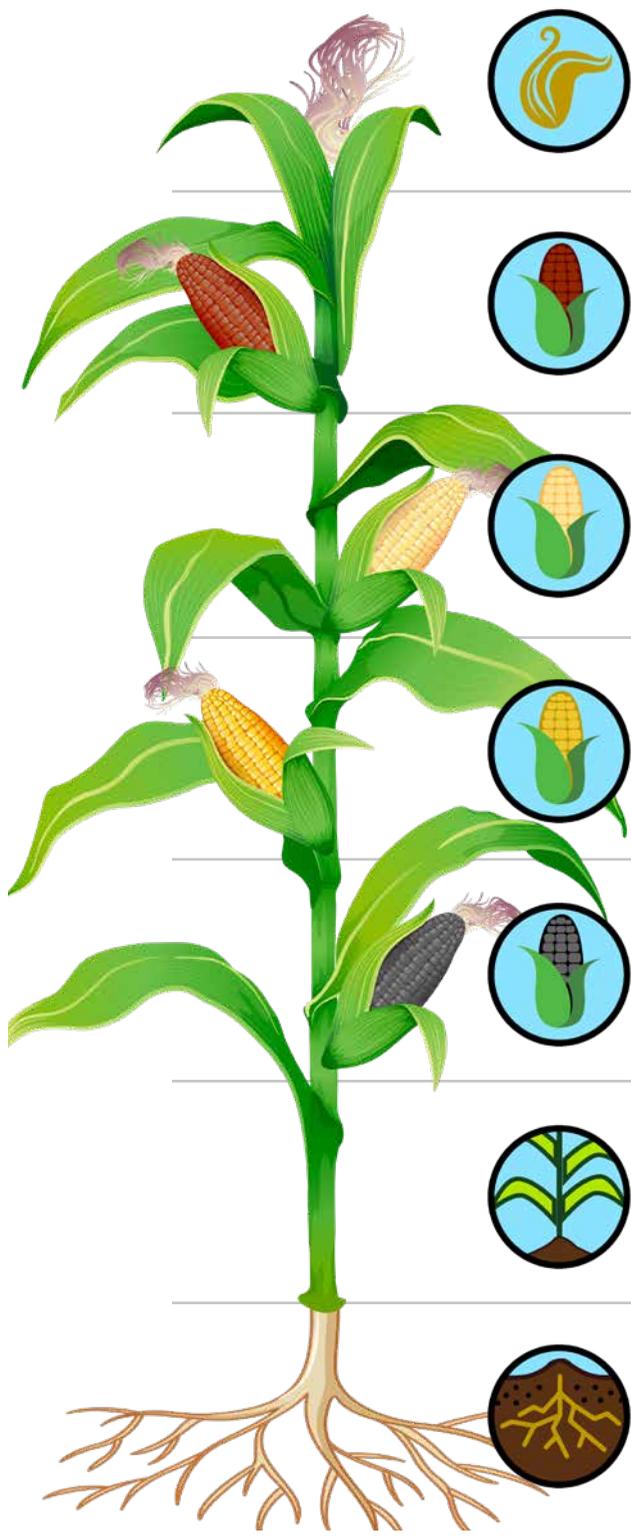
Le fait de participer au processus de construction d'une ébauche de Politique de protection des défenseur·e·s des droits humains au Guatemala nous a incité·e·s à nous efforcer d'impliquer davantage les parties « tenues par des obligations » et « intéressées » de tout type et statut, pour respecter et faire respecter le droit de défendre les droits humains dans les territoires, en reconnaissant les conditions difficiles d'exclusion et de racisme dans lesquelles les personnes exercent ce droit dans les zones rurales d'Amérique centrale.

Cette publication entend présenter un instantané de la situation de notre travail d'accompagnement des groupes défendant les droits humains sur leurs territoires, dans l'espoir que cela puisse constituer une contribution en faveur de ces mêmes groupes et de toutes celles et ceux qui abordent cette problématique ardue.

Bien à vous,

**Xabier Zabala Bengoetxea**

Représentant de PI pour la région Amérique centrale  
et coordonnateur du travail des équipes  
de 2008 à février 2020.



Chapitre 7  
Protection des défenseurs des  
droits humains  
Página 114

Chapitre 6  
Perspective psychosociale et  
soins associés  
Página 102

Chapitre 5  
Communiquer pour faire face  
aux menaces  
Página 82

Chapitre 4  
Litige pour le contrôle du  
territoire  
Página 68

Chapitre 3  
Réseaux de protection et  
pratiques sociales  
Página 44

Chapitre 2  
Analyse des menaces  
Página 27

Chapitre 1  
Point de départ  
cAvec qui, où et comment nous travaillons sur  
la protection collective en milieu rural  
Página 7

## Chapitre



# Point de départ

Avec qui, où et comment nous travaillons  
sur la protection collective en milieu rural

Tout au long de ses années de travail avec des défenseur-e-s du territoire, Protection International Méso-Amérique (PI Méso) a défini, contextualisé et appliqué des concepts portant sur le travail de renforcement de la protection des défenseur-e-s des droits humains en milieu rural.

La méthodologie et le travail de PI Méso sont nés de l'expérience, de la recherche participative et de la communication constante avec des personnes défenseuses des droits humains (nous utiliserons par la suite l'acronyme DDH pour désigner les défenseur-e-s et les groupes de défense des droits humains), principalement de zones rurales du Guatemala, du Honduras et du Salvador. L'objectif de cette publication est de partager une approche du cadre théorique et des apports méthodologiques de PI Méso, après douze ans de travail de protection de celles et ceux qui défendent les droits humains.

Le travail de protection se structure autour de diverses thématiques qui seront abordées dans la publication : l'analyse des menaces et l'application des analyses des risques, le contrôle du territoire, les réseaux de protection et les pratiques sociales, la communication en vue de faire face aux menaces, la perspective et l'action psychosociales ainsi que la protection spécifique des défenseur-e-s des droits humains. Pour comprendre la stratégie et les outils de protection collective proposés par PI Méso, il est nécessaire d'aborder les concepts qui constituent le socle de notre travail :

1. La communauté, le sujet collectif et l'organisation communautaire.
2. La protection collective et les réseaux de protection.
3. Le territoire
4. La psychologie sociale communautaire et le féminisme communautaire
5. La communication en vue de faire face aux menaces.





## 1.1) La communauté, le sujet collectif et l'organisation communautaire

Dans cette première partie, il est important de bien différencier le concept de **communauté** de celui de **sujet collectif**.

La communauté est une construction historico-sociale qui s'exprime à travers l'existence de coutumes, normes, modèles, projets, pratiques sociales et intérêts communs<sup>1</sup>.

Plus précisément nous définissons la communauté comme un ensemble de réseaux articulés par des relations de parentèle et/ou de voisinage et partageant un espace social et territorial, doté de signification

*par rapport aux « mondes de vie » et culturellement défini (...)<sup>2</sup>.*

Comme tel et que, «reconnaissant son appartenance à un regroupement ou à un territoire, il développe une conscience collective de son rôle dans la transformation intégrale de celui-ci (Portilla Rodríguez 2008, 4 ) et agit « au sein d'une société en vue de défendre les intérêts des individus qu'il représente, pour répondre aux besoins identifiés comme prioritaires<sup>3</sup>.



Dans le présent document, lorsque nous parlons de **sujet collectif**, nous nous référons spécifiquement aux **groupes d'activistes et de défenseur·e-s des droits humains (DDH) en milieu rural** qui:

- i) Partagent des caractéristiques identitaires.
- ii) Partagent un espace socio-territorial.
- iii) Sont tendus vers un objectif commun à travers leur travail de défense et de promotion des droits humains individuels et collectifs.
- iv) Développent des défenses de manière consciente et coopèrent en créant des réseaux et liens solidaires.

<sup>1</sup> Bello Albarracín, Martha Nubia. 2001 "Identidad, Dignidad y Desplazamiento Forzado. Una lectura psicosocial". In: *Desplazamiento forzado en Colombia: Conflicto, Paz y Desarrollo*. Colombia: Ed. Kimpres Lyda, 299: 318

<sup>2</sup> Contreras, R. (2000), *Empoderamiento Campesino y Desarrollo Local*, Revista Austral de Ciencias Sociales N°4: 55-68, pp. 57.

<sup>3</sup> [http://cursos.fadu.uba.ar/cursos/004/Actoressociales\\_.doc](http://cursos.fadu.uba.ar/cursos/004/Actoressociales_.doc)



Dans ce cadre, il convient de signaler que le groupe, en tant que sujet, peut prendre différentes formes d'organisation et d'expression. L'une d'elles – mais ce n'est pas la seule – est la formation d'organisations communautaires, dotées d'un degré de formalisme plus ou moins élevé<sup>4</sup>.

L'organisation communautaire est un espace d'action collective axé sur un ou plusieurs objectifs communs (Contreras, 2000 , p. 59). Nous définissons l'action collective comme:



**« le produit d'orientations intentionnelles développées au sein d'un champ d'opportunités et de restrictions. [...] C'est le produit d'un système d'action composé de trois vecteurs : a) les buts de l'action, b) les moyens employés, et c) l'environnement où se déroule l'action »<sup>5</sup>**

Dans cette publication, nous nous référons explicitement aux organisations communautaires qui ont pour objectif la défense du territoire et de la vie et qui s'orientent vers la défense des droits communs et collectifs.

L'organisation communautaire est une ressource fondamentale pour renforcer les capacités internes de protection et de sécurité du sujet collectif, qui se mettent en place parallèlement aux capacités de défendre ses droits et de rendre visible sa lutte dans la société.

Il est important de tenir compte du fait que le consensus en faveur de l'action collective de défense du territoire, face aux mégaprojets extractifs ou d'autre nature, ne bénéficie pas toujours du soutien de toute la communauté. Parfois la défense des droits collectifs s'effectue dans un climat de forte polarisation, dû aux actions d'intérêts externes qui entendent s'octroyer un usage exclusif du territoire et s'assurent par différentes stratégies les faveurs de la population communautaire.



***De son expérience, PI Méso tire un enseignement important qui se confirme au Guatemala, au Salvador et au Honduras :***

***« L'organisation communautaire est le socle qui permet de renforcer les pratiques et les actions collectives pour la protection. À son tour, cette protection est indispensable pour atteindre la sécurité et la permanence de l'organisation communautaire. »<sup>6</sup>***

<sup>4</sup> Dans cette publication, nous nous référons aux organisations communautaires aussi bien formelles qu'informelles et employons ce concept comme synonyme de « sujet collectif DDH ».

<sup>5</sup> Melucci, Chichu Amparán & López Gallegos (2007) La construcción de la identidad colectiva en Alberto Melucci, POLIS, vol 3:1, pp. 125-159, disponible en <http://148.206.53.230/revistasuam/polis/include/getdoc.php?rev=polis05&id=369&article=368&mode=pdf>

<sup>6</sup> Document interne Aj Noj Guatemala, RAP 2011



## 1.2 La protection collective des défenseur-e-s des droits humains en milieu rural

La protection collective apparaît comme une nécessité face aux menaces. Elle constitue le concept matriciel pour développer le renforcement du sujet collectif DDH dans ses actions visant à protéger et à se protéger. Les processus de protection collective sont complexes et divers, puisqu'ils sont liés aux caractéristiques spécifiques de l'organisation communautaire et des communautés qui les englobent. Ils comprennent aussi la protection que les entités tenues par des obligations doivent assurer aux groupes.

En guise de définition, on peut dire que la protection collective est :



**un ensemble de pratiques sociales qui s'adaptent à un contexte de menaces et sont activées à travers les réseaux sociaux à l'intérieur et à l'extérieur du territoire, à partir des liens et des attachements qui motivent la solidarité.**



Cette définition considère les aspects sociaux, relationnels, territoriaux et émotionnels des processus de protection.

La protection collective n'a rien à voir avec de simples actions individualisées de protection ou de sécurité : il s'agit de processus acquis et socialisés qui sont activés face aux menaces collectives dans l'espace d'action (PDCOL, p.41).

La protection collective possède donc une dimension spatiale et territoriale, étant donné que le sujet collectif a besoin de mettre également en sécurité les espaces où il vit et agit



Il faut comprendre la protection collective comme une stratégie relationnelle, culturelle et contextuelle, comme un processus qui doit être pensé et construit à partir de la vision du monde, de l'identité, des relations sociales, des pratiques et du territoire du sujet collectif.

Les concepts de protection et de sécurité seront liés à des processus d'appropriation et de construction subjective et collective, car les sens qu'ils prennent répondent aux contextes culturels (croyances, valeurs, mythes, rites) et sont déterminés par les expériences, les pratiques sociales, les ressources individuelles et collectives dont dispose chaque sujet collectif ; de la même façon, ils sont liés aux caractéristiques propres au genre.

Ces significations seront déterminantes lorsqu'il s'agira de renforcer les processus de protection collective et, d'après notre expérience, nous jugeons nécessaire qu'elles soient explicitement définies pour chaque sujet collectif.

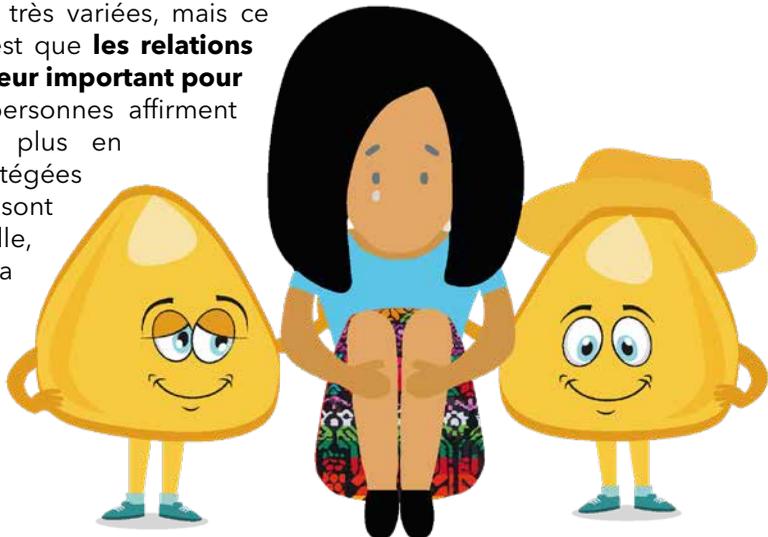


La protection, pour être efficace, doit être abordée à partir du contexte collectif, de l'organisation, de la communauté et du territoire.

Dans divers ateliers organisés auprès de différentes organisations communautaires, nous avons pu demander:

 Pour moi, qu'est-ce que la sécurité ?  
 Quand est-ce que je me sens le plus en sécurité ?

Les réponses étaient très variées, mais ce qu'il en ressortait, c'est que **les relations sociales sont un facteur important pour la protection**. Les personnes affirment qu'elles se sentent plus en sécurité et protégées lorsqu'elles sont appuyées par la famille, l'organisation et/ou la communauté, car ces relations sociales, en plus d'être source de soutien émotionnel, constituent une ressource pour leur protection.



<sup>8</sup> Bello Albarracín, Martha Nubia y Chaparro Pacheco, Ricardo. 2011. *Acción sin daño y construcción de paz. El daño desde el enfoque Psicosocial*. Bogotá: Universidad Nacional de Colombia. Programa de iniciativa Universitaria para la Paz y la Convivencia.

<sup>9</sup> Enrique Eguren, extracto de la ponencia "Desafío de la Protección Colectiva" en el seminario "Protegiéndonos ante la amenazas del siglo XXI", Guatemala, 2008.



Dans cet ordre d'idées, nous pouvons dire que ce qui concerne la protection du sujet collectif sera toujours corrélé à ses interactions avec son milieu social (famille, organisation, communauté, entourage, etc.). Dans le travail d'accompagnement, cela implique de connaître le contexte socioculturel de l'organisation accompagnée, ainsi que ses relations sociales à l'intérieur et à l'extérieur du territoire, car les liens sociaux sont des facteurs clés pour renforcer le processus de protection collective.

À partir des réflexions et des expériences, on travaille sur le concept de Réseaux de protection (RP), en considérant que c'est là que naissent les pratiques sociales en matière de protection collective.

Ainsi les réseaux sociaux, aussi bien internes qu'externes, sont essentiels pour le renforcement de la protection collective. Les relations sociales avec divers acteurs locaux, nationaux et internationaux sont cruciales pour les organisations communautaires, car ce sont des ressources pour renforcer leurs capacités internes en vue de la protection, mais aussi pour rompre l'isolement, favorisé par l'invisibilité et l'impunité des violations systématiques des droits qui sont commises dans beaucoup de zones rurales du territoire centro-américain.



### 1.3) Qu'est-ce que le territoire?

Pour de nombreuses organisations communautaires, le territoire signifie lutte, résistance et défense de la vie. Pour les organisations DDH, le territoire est un bien qu'il faut protéger et préserver collectivement face à la dépossession, à l'exploitation et à la pollution de la part des acteurs nationaux et internationaux qui veulent s'approprier ses ressources naturelles pour en tirer un profit privé.

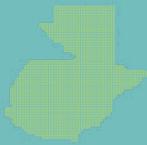
Mais qu'entendons-nous par territoire dans cette publication ?

L'usage et le sens du terme **territoire** reposent sur une sémantique complexe, qui varie selon l'identité du sujet et la science définissant le terme.

Dans cette publication, nous ne voulons pas avancer de définition linéaire ou unique, mais plutôt définir ce concept du point de vue des communautés autochtones et paysannes des zones rurales, afin de faire ressortir l'importance et la complexité de la dimension territoriale de la protection.

<sup>10</sup> La stratégie des Réseaux de protection sera abordée au chapitre .

Le territoire est l'objet de la défense des droits du sujet collectif, plus précisément, de ceux qui découlent de son lien à l'espace qu'il occupe. Mais en même temps, c'est le lien indéfectible du sujet à son territoire qui met en avant son identité collective et son action commune.



**Le territoire est bien davantage qu'une étendue de terre, c'est « un espace délimité doté de signification » (Delaney, 2005, p. 16<sup>11</sup> où a lieu l'interaction entre l'espace géographique (terre/nature), l'individuel (personne) et le collectif (la communauté)<sup>13</sup>.**

Dans cette conception, le territoire est donc une construction sociale, un espace « construit socialement, c'est-à-dire historiquement, économiquement, socialement, culturellement et politiquement » (Velásquez, 2012, p. 7).

Voilà pourquoi, lorsqu'on parle de territoire, cela implique de considérer un ensemble de dimensions, puisque le territoire est un concept multidimensionnel où les aspects écologique, économique, social, culturel, spirituel et politique sont indivisibles, complémentaires et en interaction constante. Ces dimensions se décomposent en:



<sup>11</sup> Le débat sociologique cherchant à déterminer si le territoire est une condition nécessaire pour définir le sujet collectif ne sera pas abordé dans la présente publication, car on fait uniquement référence au sujet collectif qui construit son identité à partir du territoire.

<sup>12</sup> Delaney, D (2005) *Territory: a short introduction*, pp. 16, Blackwell Publishing

<sup>13</sup> Protection International-UDEFEGUA (2009:12) *Cuidándonos: Guía para la protección de defensores y defensoras de derechos humanos en áreas rurales*, disponible en: <http://protectioninternational.org/cuidandonos-guia-de-proteccion-para-defensoras-y-defensores-de-derechos-humanos-en-areas-rurales-2015/>

<sup>14</sup> Sosa Velasques, M (2012) *¿Cómo entender el territorio?* Editorial Cara Parens de la Universidad Rafael Landívar Guatemala.



### **i) Dimension sociale :**

Elle désigne « les relations qu'établissent les groupes sociaux en général et les actions qu'ils effectuent dans le processus d'organisation, d'appropriation et de construction du territoire ». (Velásquez, 2012, p. 35). Le territoire est le résultat de multiples relations et dynamiques qui se déroulent à différents niveaux : local, national et international. Les relations sociales sont une composante essentielle en vue de la défense du territoire, mais aussi de l'élaboration et du renforcement de stratégies de protection collective. Nous approfondirons cette perspective dans le Chapitre 3 sur les Réseaux de protection.



### **ii) Dimension culturelle et spirituelle:**

Le territoire est aussi un « patrimoine collectif, définissant l'identité » (Echeverri, 2004, p. 261), il fait partie de l'être collectif, étant indivisible de son moi collectif. Dans la vision du monde des Mayas, ainsi que d'autres peuples premiers, existe le concept de Terre Mère (Pachamama), où le territoire est perçu comme « un corps vivant qui s'alimente, se reproduit, et tisse des liens avec d'autres corps » (Echeverri, 2004, p. 263). Dans cette vision du monde, l'être humain fait partie d'une totalité, en relation symbiotique avec la terre - comme corps sacré -, le cosmos et l'au-delà (López, 1990, p. 79).<sup>17</sup>



### **iii) Dimension économique :**

Elle désigne « les caractéristiques, les dynamiques et les processus économiques (à différentes échelles de relation) qui agissent comme des éléments déterminant ou structurant le territoire » (Velásquez, 2012, p. 49). Concrètement, elle se réfère aux formes et structures de la propriété, aux moyens de production et aux ressources, aux formes de possession, de contrôle et d'usage de la terre, à l'orientation de la production, à la distribution des richesses, etc. C'est la dimension dans laquelle interviennent, ou veulent intervenir, les entreprises nationales et internationales qui voient le territoire comme une source d'accumulation de ressources et de richesses. La configuration économique du territoire fait donc l'objet d'un litige, depuis le niveau local jusqu'au niveau mondial, ce qui a des répercussions sur toutes les autres dimensions, puisqu'elles sont connectées entre elles.

<sup>15</sup> Sosa Velasques, M (2012) *¿Cómo entender el territorio?* Editorial Cara Parens de la Universidad Rafael Landívar Guatemala.

<sup>16</sup> Echeverri, J (2004) *Territorio como cuerpo y territorio como naturaleza: ¿Diálogo intercultural?* IMANJ, Universidad Nacional de Colombia, Sede Leticia.

<sup>17</sup> López, A (1990). *Los mitos del tlacuache*. México: Alianza Editorial Mexicana.

#### iv) Dimension politique

Elle désigne « l'exercice du pouvoir qui se traduit par des processus et dynamiques constantes et complexes de lutte pour la possession et le contrôle du territoire, devenant à leur tour des appropriations, constructions et transformations territoriales. Elle fait également allusion à une scène faite de relations de domination et d'exercice du pouvoir [...], pour penser et projeter le territoire en fonction d'intérêts déterminés, ce qui définit son évolution ou sa transformation par rapport à ce qui est construit socialement ». (Velásquez, 2012, p. 71) (Palma, 1993, p. 14) . Étant donné que les pouvoirs vis-à-vis d'un territoire déterminé se construisent et se transforment à partir de diverses positions de représentation et de degrés variables de légalité et de légitimité, le plaidoyer est un axe central du travail d'accompagnement visant à influencer le réseau de pouvoirs qui agissent sur le territoire.



Nous concluons que pour aborder le concept de territoire, il est nécessaire de connaître et d'analyser toutes ses dimensions – puisque qu'elles déterminent conjointement sa représentation, son contrôle, la gestion de ses ressources et l'usage qu'en font les sujets individuels et collectifs. En ce sens, le territoire est la scène, le contenu et l'objet de processus sociaux, culturels, économiques et politiques qui se déroulent à de multiples niveaux : communautaire, local, national et mondial.

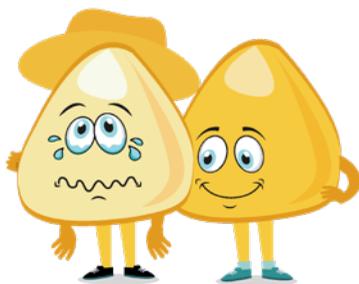
Il est important de connaître cette complexité pour accompagner les sujets collectifs dans leur défense du territoire et de la vie, et surtout pour faciliter les processus de protection collective capables d'agir sur les différentes dimensions du territoire.

L'espace d'action d'un sujet collectif DDH correspond souvent au **territoire qui fait l'objet d'un litige**, c'est pourquoi il est extrêmement important de tenir compte de **l'élément territorial** dans les stratégies de **protection collective**.



<sup>18</sup> Palma Murga, G (coord.) (1993). *La administración político-territorial en Guatemala: una aproximación histórica*. Guatemala: Escuela de Historia, USAC.

#### 1.4) La perspective psychosociale et la perspective de genre



La perspective psychosociale met l'accent sur les organisations communautaires, étant à même de comprendre les réactions et comportements des personnes face aux phénomènes violents qui coexistent dans les territoires où sont commises de graves

atteintes aux droits humains, comme c'est le cas dans le contexte socioculturel, ancestral et politique de ces peuples. Le traumatisme psychosocial se rencontre très souvent chez les communautés qui ont subi les dures conséquences de conflits armés. Alors qu'elles n'ont pas encore fini de surmonter ces séquelles, une nouvelle période de violence s'ouvre pour les communautés, causée par la présence de projets extractifs. Le traumatisme psychosocial devient la clef à analyser et sur laquelle travailler avec les communautés constamment exposées aux agressions, aux abus et à l'oppression.

**Le travail de protection collective, tel que le conçoit PI Méso, intègre des approches transversales : la perspective psychosociale et celle de genre.**

La perspective psychosociale s'inscrit dans la **psychologie sociale communautaire**. D'après Maritza Montero, la psychologie communautaire est définie comme « la branche de la psychologie dont l'objet est d'étudier les facteurs psychosociaux qui permettent de développer, favoriser et maintenir le contrôle et le pouvoir que les individus peuvent exercer sur leur environnement individuel et social afin de résoudre les problèmes qui les affligent et parvenir à des changements dans ces environnements et dans la structure sociale ».





Cette définition implique :

- ❖ Un rôle différent pour les professionnels de la psychologie, celui d'agents de transformation sociale, qui partagent leurs connaissances avec d'autres acteurs sociaux issus de la communauté, détenteurs d'un savoir et orientés vers les mêmes objectifs, avec lesquels ils travaillent conjointement.
- ❖ Le positionnement de cette sous-discipline en tant que champ interdisciplinaire, car en établissant des changements sociaux, elle adopte un objectif que d'autres sciences sociales ont également établi.
- ❖ La détection de potentialités psychosociales et leur stimulation.
- ❖ Un changement de la façon de faire face à la réalité, de l'interpréter et de réagir face à elle.
- ❖ Une pratique de la psychologie qui a pour but une transformation positive, sociale et individuelle.
- ❖ Des changements dans l'habitat, l'individu et les relations individu-groupe-société. Les changements chez l'individu conduisent à des changements chez les groupes auxquels il appartient, notamment la communauté ; et vice-versa, les changements dans ces groupes transforment les personnes. Il se produit ainsi une relation dialectique de transformations mutuelles (Montero, 2004).

Par ailleurs, la perspective de genre est analysée à partir de théories comme le féminisme communautaire. Celui-ci intègre une vision partant de la compréhension de l'ensemble des oppressions qui sont subies dans la région et plaide pour la déconstruction des relations inégales que génèrent ces oppressions, à savoir la décolonisation et la dépatricialisation. La question de genre est abordée comme une contestation, comme l'explique Julieta Paredes : « Le genre dénonce les relations subordonnées des femmes par rapport aux hommes ; cette subordination sociale qui est un des mécanismes du système, encore une fois, dans le féminisme communautaire, on l'appelle genre : il s'agit de la reconceptualisation théorique d'une catégorie politique relationnelle de contestation. »

Le féminisme communautaire naît en Bolivie et au Guatemala, où les femmes autochtones réclament un féminisme différent du féminisme occidental hégémonique. Ce féminisme ne remet pas seulement en question la problématique du genre, mais aussi les oppressions liées à l'origine ethnique et sociale, de même que les modes d'exploitation et d'expropriation de la terre par le système capitaliste. La relation corps-terre se situe au cœur du discours visant à comprendre en quoi les corps des femmes, au même titre que les territoires, ont été violents, colonisés et assassinés par un système capitaliste et patriarcal





De même, il est important d'énoncer que ce féminisme opère une rupture épistémologique avec celui de l'Occident, puisqu'il correspond aux femmes de sa propre société : elles ont développé des luttes et des constructions théoriques qui entendent expliquer leur situation de subordination à partir d'une réalité faite de relations coloniales, impérialistes, transnationales. « La définition du féminisme, du point de vue du féminisme communautaire, renvoie à la lutte et à la proposition politique de vie de n'importe quelle femme, dans n'importe quel endroit du monde et à n'importe quelle étape de l'histoire, qui a pu se rebeller contre le patriarcat qui l'opprime » (Paredes, 2010).

En ce sens, on travaille spécifiquement avec les femmes défenseuses des droits humains en tenant compte des particularités des agressions qu'elles subissent, qui sont corrélées à des structures de genre inégales, avec une perspective qui permet d'intégrer leur identité en partant de la communauté, dans l'idée que « tout groupe humain peut faire et construire des communautés, ce qui du point de vue du féminisme communautaire est une proposition alternative à la société individualiste » (Paredes, 2010).

<sup>19</sup>.



## 1.5 La communication en vue de faire face aux menaces

La communication pour la protection collective vise avant tout à faire face aux menaces.

En ce sens, la communication constitue un outil fondamental pour trois aspects: rompre l'isolement des organisations communautaires de défense des droits humains, dissuader le réseau agresseur et persuader la population et les acteurs tenus par des obligations de respecter le droit de défendre les droits humains.

Nous comprenons la communication comme un processus d'échange d'informations à différents niveaux (local, national, international), avec divers degrés de formalisme (formel ou informel), dans le cadre de la protection collective, et de production à partir et au bénéfice du territoire.

Pour la stratégie utilisant la communication pour faire face aux menaces, il se crée des espaces de renforcement des capacités des communicant·e·s de la communauté et des propositions de plaidoyer en vue de la protection collective

<sup>19</sup> Paredes, J. (2010). *Hilando fino, desde el feminismo comunitario*. La Paz-Bolivia: Mujeres Creando Comunidad.



## QUE PROPOSE PI MÉSO?



Inscrivant son travail dans le droit de défendre les droits humains, PI Méso accompagne les processus de renforcement de la protection collective dans les territoires où il a été convenu d'apporter cet accompagnement. PI Méso a une conception intégrale de la protection et se fonde sur des actions de groupe, ce qui n'exclut pas, dans certaines circonstances, un travail individuel avec tel ou telle défenseur-e, comme cela peut être le cas en cas d'assistance de crise ou d'urgence.

Les processus de groupe s'articulent en rencontres où les personnes participantes sont issues du sujet collectif défendant les droits humains. Les liens existants entre elles, ainsi que les situations de violence et de répression qu'elles ont en commun, font de ces rencontres des espaces d'appui mutuel et de recherche de solutions. Lors de la rencontre, le groupe peut devenir un espace pour développer la confiance et l'acceptation, le renfort idéologique, l'expression et la solidarité<sup>20</sup>

**La rencontre est un espace de partage s'appuyant sur la créativité et la spontanéité, allant du moi vers le groupe et du groupe vers le moi.**

Une fois le processus en marche, ces rencontres de groupe peuvent avoir des thématiques très diverses et s'adapter au contexte ainsi qu'au territoire, au temps et à l'espace, mais les points communs sont le fait de défendre le territoire et d'exiger le respect du droit de défendre les droits humains.

Nous pouvons distinguer trois actions de groupes : le groupe opérationnel, le groupe d'entraide et de soutien et les groupes d'échange.



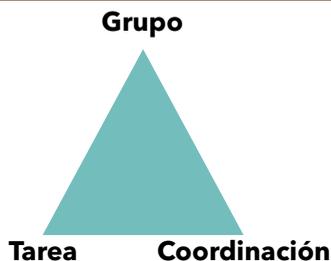
### **Le groupe opérationnel**

PI propose de centrer l'accompagnement des processus de groupe pour le renforcement de la protection collective sur les sujets collectifs défendant les droits humains, en se fondant sur le groupe opérationnel tel que défini par Enrique Pichón Riviere.

<sup>20</sup> Carlos Martín Beristain y Francesc Riera, *Afirmación y Resistencia - La comunidad como apoyo*, pag 193



## GRUPO OPERATIVO



Le groupe opérationnel se compose de personnes défenseuses des droits humains ayant des liens entre elles, comme un engagement commun en faveur de la défense de leur territoire. Les personnes qui composent le groupe ont un certain degré de représentativité, avec l'objectif que le groupe, à lui seul, soit représentatif du sujet collectif défendant les droits humains dans le territoire. Les personnes facilitatrices de PI y jouent un rôle de coordination et d'observation, recentrent la « tâche » à l'aide de diverses techniques d'analyse et de psychodrame et se chargent de refléter les doutes surgissant dans le groupe.

La tâche répond à la requête que les sujets collectifs ont faite à PI : renforcer leur protection collective afin de faire face aux menaces. C'est pourquoi cette « tâche » est ce qui unit le groupe autour d'un objectif commun, répond à la production d'un savoir collectif, mais qui à son tour influence la subjectivité individuelle. Sachant que tout

individu dispose de son propre schéma référentiel (SCRO) pour comprendre la réalité, le groupe opérationnel génère un espace collectif qui permet que les schémas référentiels individuels se déstructurent, afin de se restructurer en un schéma collectif émergent à partir du groupe, unifiant les critères liés à la tâche.

Ce processus a des effets de cohésion et permet d'aborder, à partir de leurs différents rôles, leurs angoisses, peurs, résistances, résonances et espoirs, qui vont permettre l'apprentissage et le processus de production collective. L'intégration et l'interaction du groupe renforcent la construction d'objectifs communs, le savoir collectif et la réussite de la tâche, qui est de faire face aux menaces et de protéger les personnes défenseuses qui composent le groupe défendant les droits humains.

Le plus important, pour le groupe, c'est la praxis et l'opérationnalisation (matérialisme didactique), les relations sociales par lesquelles elles se construisent et le maintien de sa santé psychosociale (psychologie sociale).

La fonction principale de la facilitation de PI est que le groupe parvienne à une production, à un savoir collectif concernant sa protection collective, pour renforcer les relations personnelles et de confiance au sein du groupe. En même temps, chaque participant se développe à travers son propre processus d'identité. Les groupes opérationnels peuvent être spécifiques, par exemple des groupes composés uniquement de femmes, dans le cas où on travaille avec les défenseuses des droits humains, ou de jeunes, si on travaille pour la communication communautaire.



<sup>21</sup> ECRO, Esquema conceptual, referencial y operativo, es el esquema referencial de cada individuo, es decir, sus experiencias, conocimientos y afectos con los que el individuo piensa y actúa.



## Le groupe de soutien

Le groupe d'entraide ou de soutien endosse une charge psychosociale plus importante.

Il s'agit de groupes de personnes (défenseurs des droits humains) ayant une situation commune en matière de violence et de répression, de genre ou encore d'âge.

Dans ce groupe, il se met en place un système d'aide pour pouvoir travailler sur des aspects psychologiques et imprimer des changements à leur vie.

Afin d'apporter un soutien au groupe et à ses membres, la principale ressource sur laquelle compte le groupe est son propre processus. Un groupe est bien davantage qu'une simple somme de personnes. La communication et l'activation du processus du groupe constituent une source de soutien pour ses membres.

Afin de fournir ce soutien, le groupe peut compter sur six forces ou ressources. Il est important que le groupe les développe afin de parvenir à un appui mutuel qui soit efficace et intégral. Ces ressources sont :

:

- ❖ Pouvoir se soutenir mutuellement.
- ❖ Contrôler les réactions impulsives.
- ❖ Reconnaître les sentiments.
- ❖ Généraliser les expériences vécues.
- ❖ Développer le pouvoir collectif.
- ❖ Mettre en avant des solutions.



## Le groupe d'échange

Les échanges sont une autre forme de rencontre de groupe. Il s'agit d'espaces où viennent se réunir des représentants de plusieurs territoires pour partager leurs expériences dans le domaine de la protection collective, ainsi que pour favoriser la création d'alliances au sein du réseau externe des territoires.

Les échanges, qui peuvent se produire dans le contexte national ou international, sont une façon de partager, de collaborer et d'apprendre des diverses situations qui existent en lien avec la défense des droits humains.

<sup>22</sup> Carlos Martín Beristain y Francesc Riera Afirmación y Resistencia - La comunidad como apoyo, pag 196



## Exercices pratiques



## Exercices pratiques associés

Les processus de groupe sont activés lorsque les personnes sont rassemblées en cercle, participant toutes sur un pied d'égalité. Ils permettent de faire émerger une conscience de groupe, avec des participants qui se regardent et s'écoutent les uns les autres, ce qui favorise la coopération et la communication.

Le cercle repose lui-même sur son centre, où est canalisée l'énergie. Au début du travail avec le groupe, on dispose au centre du cercle des bougies, de l'eau et tout autre élément choisi par le groupe (fleurs, objets de la nature, photos) qui peut aider à rendre présentes les énergies du jour, des ancêtres ou de ceux qui ne sont plus là, faisant naître un lien d'énergie au sein du groupe.



## Exercices d'échauffement

Avant de commencer chaque rencontre, on réalise une série d'exercices d'échauffement pour préparer le corps, l'esprit et le cœur des participants, faisant naître une disposition physique, intellectuelle et émotionnelle avant d'entamer le voyage, ainsi qu'un espace de confiance, d'intégration et de communication de groupe. Nous expliquons ci-dessous quelques-uns des exercices d'échauffement mis au point par PI Méso-Amérique.





## L'INVOCATION

Xabier Zabala, *PI Guatemala (2017)*

En démarrant l'atelier par l'invocation des énergies qui guident les points cardinaux et l'énergie du jour, on génère un espace énergétique avant de commencer la rencontre. Le groupe se dispose en cercle.

Nous plaçons au centre les quatre bougies, rouge-est, violet-ouest, blanc-nord et jaune-sud, ainsi qu'un verre d'eau. Cette présentation basique peut être enrichie d'éléments de la nature (fleurs, photos, etc.), selon ce que décident les personnes participantes.

Nous expliquons le sens de chaque point cardinal et demandons à des volontaires d'allumer les bougies en expliquant pourquoi ils ou elles ont choisi cette orientation ou couleur. Puis on effectue en cercle des exercices d'étirement que nous appelons « le yogi maya ». Il s'agit d'un exercice de yoga qui intègre des éléments de la vision du monde des Mayas: On inspire tout en étirant les bras vers le haut, dessinant un arc de cercle de chaque côté, « Ajaw la force de l'univers » ; on expire en baissant les bras au niveau de la poitrine, les paumes l'une contre l'autre et les coudes à l'horizontale, « les aïeux et les aïeules ». Inspirant à nouveau, on étend les bras devant puis on forme un arc de cercle jusqu'à ce qu'ils soient étendus à l'horizontale à la hauteur des épaules et de la poitrine, « lieux sacrés, collines, volcans, lacs, forêts, etc. » ; puis on expire en relâchant les jambes et les bras, et on fait des cercles avec les quatre membres, les épaules et les hanches, « les 4 Balam, les quatre points cardinaux, les quatre éléments : feu, terre, vent, eau, les quatre couleurs du maïs : rouge, noir, blanc, jaune ». À recommencer quatre fois.



## PRÉSENTATIONS

### **Présentations croisées.**

Tout d'abord les membres du groupe se présentent deux par deux. Puis devant tout le groupe, chacun présente son partenaire en disant son nom, d'où il ou elle vient, quelles sont ses attentes vis-à-vis de la rencontre et quel est son totem (l'être avec lequel il ou elle s'identifie et ressent une connexion spéciale). L'idée est de commencer à nous connaître et à comprendre quelles sont les attentes de la journée de travail.

### **Présentation des participants selon leur énergie de naissance (nawal). ”**

*Xabier Zabala, PI Guatemala (2019)*

Les nawales signifient énergie, esprit et force des êtres et des éléments de la nature. Chacun·e a un nawal qui dépend du jour de sa naissance.

Chaque personne lit une description de son nawal, de ses dons et de ses difficultés. Chacun des 20 nawales correspond à un point cardinal ou couleur, de l'une des quatre familles (rouge, noire, blanche et jaune).

Le groupe se dispose en cercle autour du centre, chaque personne se plaçant face à la direction qui correspond à son nawal. Depuis cette position, on commence à présenter chaque personne en précisant son identification à la description de cette énergie (que ce soit un don ou une difficulté).

En partageant avec le groupe les difficultés et les dons avec lesquels nous nous identifions, il se crée un espace d'ouverture et de confiance.





## TRAVAIL SUR LE CORPS

Faire naître une prédisposition corporelle avant les exercices est une pratique qui donne confiance en le groupe, élimine le stress et améliore la concentration ultérieure. Il existe divers exercices pour travailler sur le corps:

- ❖ Marcher dans la pièce et saluer les autres participants d'un regard, d'un sourire, à l'aide du coude, à l'aide des jambes.
- ❖ Marcher dans la pièce en sachant que si l'on entend « 1 », il faut marcher le plus lentement possible, « 10 », le plus vite possible, 5 étant la vitesse normale. La personne facilitatrice donnera des chiffres de 1 à 10 et le groupe devra marcher à la vitesse appropriée.

En marchant, le corps s'oxygène mieux, la circulation sanguine est stimulée. De plus la parole s'élimine d'elle-même et on se concentre sur le langage corporel, communiquant avec le corps.

- ❖ **Musique pour bouger et danser.** Répartir le groupe deux par deux, en se plaçant face à face, les mains très proches mais sans se toucher : nous sentons l'énergie de notre partenaire. Puis on envoie la musique dansante (choisie en fonction des coutumes du territoire). Une des personnes dirige l'autre, qui devra suivre ses mouvements de près, mais sans la toucher. Ensuite on inverse le rôle de guide et on crée progressivement des groupes plus grands, de 4 ou 8, où c'est toujours une personne qui mène toujours la danse et où les autres l'imitent. À la fin, tout le groupe est en cercle, en train de danser. Chaque personne à son tour passe au centre pour mener la danse puis invite celle qui prendra la relève.

*La spiritualité, le divertissement, le jeu, l'expression corporelle et l'art stimulent les capacités créatives, curatives, à même de transformer les personnes et les communautés.*



## JEUX DE CONFIANCE

Il existe une série d'exercices ludiques qui peuvent être utilisés dans n'importe quel module. Ce sont les jeux de confiance, qui permettent de renforcer la confiance entre les membres du groupe opérationnel, notamment:

- ❖ **La maman et le bébé pingouin:** deux par deux, on attribue à une personne le rôle de la maman pingouin, l'autre étant le bébé. La maman doit guider le bébé, qui aura les yeux fermés, à l'aide d'un son qui sera différent pour chaque paire. Le bébé, faisant confiance à son guide (la maman pingouin), sera mené dans la pièce sans entraves, guidé par le son de sa mère. Puis la dynamique se répète en échangeant les rôles.
- ❖ **L'aveugle et son guide:** deux par deux, une personne ferme les yeux et laisse l'autre la guider, sans parler, seulement en lui touchant les épaules. Puis on rassemble quatre personnes ayant les yeux fermés, disposées en file indienne, et une cinquième qui les guide, jusqu'à former une file réunissant tous les participants pour faire passer le message que le guide a transmis à la personne qu'il a devant lui.
- ❖ **Lance-toi:** on place les personnes en deux rangées, l'une face à l'autre. Elles se tiennent fortement par les mains, et une personne participante, faisant confiance au groupe, monte sur une table placée devant la file formée par le groupe. De dos, le corps bien droit, elle se laissera tomber sur les bras du groupe. Une fois qu'elle repose sur leurs bras, les deux rangées les bougent de façon coordonnée pour faire avancer la personne qui s'est laissée tomber, jusqu'à ce qu'elle ait parcouru toute la rangée. À tout moment, le groupe prend soin de la personne qui s'est offerte et lui a fait confiance.



## Chapitre



# Analyse des menaces

L'analyse des menaces envers les sujets collectifs en milieu rural se fonde sur la conceptualisation développée dans le Nouveau manuel de protection pour les défenseurs des droits humains de PI<sup>1</sup>.

En travaillant sur l'analyse des risques (Risque = menace x vulnérabilités/capacités), nous nous sommes rendu compte que le facteur clé, pour diminuer le risque, était de diminuer les menaces et leur impact. Voilà pourquoi l'analyse se concentre sur les menaces. En effet, nous considérons les menaces, dans leur complexité, comme le facteur déterminant dont découle la nécessité de protection. Cette analyse méthodologique sépare les composantes de la menace afin d'améliorer leur analyse et leur compréhension de la part du sujet collectif DDH.

### Elle est développée en trois étapes principales ::

1. Analyse des incidents de sécurité, des faits qui constituent l'agression envers nous et de ceux qui les exécutent.
2. Analyse des acteurs agresseurs, du réseau agresseur, en partant de l'acteur qui est le bénéficiaire principal de l'agression jusqu'aux intermédiaires et exécutants de cette agression.
3. Compréhension du contexte, aussi bien micro (ce qui survient dans notre territoire et domaine local) que macro (sa connexion avec le domaine national et international)

Une agression envers une personne DDH devient une menace si cette même agression indique qu'elle peut se répéter contre d'autres personnes du collectif de défense des droits humains. D'où l'importance d'identifier les menaces et les schémas d'agression, qui nous indiquent quelles sont les menaces qui ont la plus grande probabilité de se produire à nouveau.

<sup>1</sup> Eguren, Enrique y Caraj Marie. 2012. Nuevo Manual de protección para los Defensores de Derechos Humanos. Bruxelles: Protection International. Este capítulo está construido a partir de las definiciones del presente Manual. La autora ha decidido no citar la fuente por todas las definiciones que se recopilan desde el Manual para que el texto sea más fluido. Para un estudio conceptual y metodológico más detallado sobre el análisis del riesgo y de la amenaza remitimos a este manual.

<sup>2</sup> Sucesos recurrentes, que ocurren con cierta periodicidad.





### Qu'est-ce que la menace ?

? C'est la possibilité que quelqu'un porte atteinte à l'intégrité physique, psychologique ou morale d'une autre personne, ou à ses biens, au moyen d'actes délibérés et souvent violents. La menace est une déclaration ou une indication, implicite ou explicite, exprimant l'intention de causer un dommage, généralement dans le but d'obtenir quelque chose. Il est important d'identifier la menace pour évaluer la probabilité qu'elle se concrétise.



Une menace a toujours une origine, que nous appelons le réseau agresseur, au sein duquel on identifie l'acteur adverse/l'agresseur principal, c'est-à-dire celui qui bénéficie de l'agression, qui menace parce qu'il est affecté par le travail des DDH. Il est la raison pour laquelle les menaces sont exécutées. La menace a également un objectif, qui est lié à l'impact du travail de défense des droits, ainsi qu'un moyen d'expression spécifique, c'est-à-dire une façon particulière de se révéler. En fonction de qui (origine) exécute la menace et de pour quoi (objectif) et comment (moyen d'expression) elle est exécutée, nous pouvons

distinguer différents types de menaces, qui ne s'excluent pas entre eux mais, la plupart du temps, sont complémentaires.

**Les menaces d'exclusion:** Il s'agit d'un type de menaces qui existe dans le contexte local et national dans lequel se développent les actions de défense des droits humains et qui est dû à l'exclusion de vastes portions de la population, ignorées dans la prise de décision sur des questions qui les affectent directement. C'est le cas par exemple lorsqu'une communauté n'est pas consultée sur les perspectives d'exploitation des ressources naturelles sur son territoire, les entreprises extractives imposant leurs projets. Les gouvernements, le patriarcat et le racisme jouent un rôle important dans cette action d'exclusion. Cette menace plane sur le territoire, l'environnement et le développement durable dans les communautés. Du fait de l'activation de groupes sociaux pour défendre le territoire, ces acteurs qui menacent pour défendre leurs intérêts chercheront à agir à l'encontre de ceux et celles qui se positionnent comme défenseur-e-s du territoire, jusqu'à émettre des menaces ciblées à leur encontre. Nous avons observé, en de nombreuses occasions, comment, en conséquence d'une vision raciste, de stigmatisation et d'exclusion envers la population des territoires, les acteurs agresseurs menaçaient le territoire via des projets visant à s'en assurer l'usage exclusif et effectuaient un travail préalable en vue du contrôle territorial en achetant les volontés et les autorités locales et départementales, dans l'intention de contrôler la population et d'éviter ainsi que des mouvements sociaux s'opposent à leurs intérêts.



**Les menaces accessoires:** corruption et rapprochement avec les autorités, délinquance ordinaire, des gangs (bandes criminelles) ou des narcotrafiquants. Elles sont analysées principalement à partir de la visualisation du contexte.



**Les menaces ciblées (targeting):** ce sont des menaces qui ont un objectif concret et sont intentionnellement dirigées vers quelqu'un. Il s'agit du type de menaces le plus courant subi par les DDH. Elles ont pour but de réduire au silence, freiner et modifier le travail de défense des droits de la part du sujet collectif, en plus d'agir sur les émotions et comportements quotidiens de ses membres.





QUE  
PROPOSE  
PI MÉSO?



### 3.1 Analyse des menaces

Les personnes défenseuses des droits humains qui vivent en milieu rural peuvent faire face à une grande diversité de menaces. D'après notre expérience, nous pensons qu'il est important de partager et d'analyser collectivement les menaces pour estimer quand et comment elles se manifestent dans le temps et dans l'espace. En effet, toutes les menaces n'évoluent pas en actes violents : parfois, elles restent des menaces témoins. Cela dépend de nombreux facteurs, comme le pouvoir politique des agresseurs, leurs moyens et la capacité de dissuasion du sujet collectif.

Par ailleurs, la menace est une expérience autant personnelle que collective, puisqu'elle affecte d'une façon ou d'une autre la personne qui la reçoit et celles qui vivent et travaillent dans son entourage. De fait, les menaces font généralement naître des sentiments de vulnérabilité, d'impossibilité de se défendre, de peur et de nervosité chez les personnes membres de l'organisation communautaire, même si elles n'ont pas été elles-mêmes prises pour cible par des menaces directes. C'est pourquoi nous disons que les menaces comprennent également une composante psychologique. Par exemple, dans le cas spécifique du sujet collectif DDH en milieu rural, les menaces de mort peuvent avoir des répercussions sur l'organisation, car à travers les émotions qu'elles suscitent, elles peuvent semer la méfiance et la peur, ce qui finit éventuellement par affaiblir l'union entre ses membres au point de rompre le tissu social d'une communauté. Par ailleurs, il faut considérer l'histoire personnelle vis-à-vis de la violence, la dimension de genre dans les menaces, puisqu'il existe des agressions spécifiques se produisant uniquement parce qu'on est une femme. En ce sens, toute menace a divers impacts qui renforcent sa capacité d'avoir un effet sur la sécurité dans le domaine émotionnel, moral, économique et physique. À cet égard, il est fondamental que l'organisation communautaire connaisse et reconnaisse les schémas récurrents d'agression, afin de renforcer ou de mettre en place des tactiques de protection collective adaptées à la situation spécifique. Par ailleurs, il est important de parler collectivement des menaces reçues pour partager la

charge émotionnelle qu'elles suscitent.

Il est important de considérer la composante relative à la mémoire historique des menaces. En recoupant la carte des graves violations des droits humains qui furent commises lors de l'époque de la violence politique avec celle des politiques extractives qui sont menées actuellement, nous remarquons que les deux territoires coïncident. Il s'agit en fait d'un seul territoire, la composante de mémoire collective faisant partie de la psyché des victimes. À l'heure actuelle, vu la présence physique sur les territoires ayant subi de graves altercations avec l'appareil défendant les mégaprojets, la seule présence de l'appareil répressif ayant provoqué la violence, ainsi que l'utilisation de méthodes de guerre psychologique employées lors du conflit armé interne, suscite la peur chez les communautés, sachant qu'il s'agit d'un moyen de domination que maîtrisent parfaitement l'élite économique et le système corrompu dont les entreprises ont gagné les faveurs. Il devient donc nécessaire d'aborder le présent à partir des apprentissages du passé. Le temps ne connaît pas de démarcations, nous nous intéressons au passé pour résoudre l'avenir.

Les cinq étapes pour évaluer une menace sont :

Déterminer les faits

1

Déterminer les schémas d'agression les plus courants sur un territoire donné à long terme

2

Déterminer les acteurs exécutants, le réseau agresseur et l'agresseur principal.

3

Déterminer pourquoi on nous menace, dans quel but on nous menace, ainsi que les moyens, capacités et faiblesses de ceux qui menacent.

4

Parvenir à une compréhension collective et commune de l'évaluation des menaces.

5





### 3.3.1 Analyse des incidents de sécurité



Les deux premières étapes de l'analyse des menaces sont effectuées à travers ce que PI appelle l'analyse des incidents de sécurité. Cette partie aborde l'analyse des incidents du point de vue des personnes défenseuses des droits humains en milieu rural.

Un incident de sécurité peut être défini comme tout fait ou événement qui affecte la sécurité d'un·e défenseur·e, de l'organisation communautaire ou du sujet collectif qui s'implique dans la défense du territoire. Les impacts qui caractérisent les incidents peuvent se produire sur le plan physique, matériel, économique ou psychologique.

Il convient d'enregistrer tous les incidents, car ils peuvent être considérés comme des indicateurs de la situation concrète de sécurité d'une organisation communautaire spécifique. En fait, il est important que lors de l'analyse collective de tous les incidents de sécurité, les participant·e·s rapportent tous les incidents, avec des informations les plus détaillées possible.

Voilà pourquoi il est important que le sujet collectif DDH mette en place une pratique d'enregistrement des incidents de sécurité en tant que pratique de protection collective. Cela implique que tous les membres d'une organisation communautaire notent tous les incidents qui leur sont advenus sur le plan personnel et collectif. Chaque organisation communautaire adoptera sa propre forme de registre, en fonction des caractéristiques du contexte et en tenant compte de ses pratiques quotidiennes. Par exemple il peut exister un cahier commun où toutes les personnes peuvent inscrire les incidents vécus (en s'assurant que ce cahier soit conservé en lieu sûr). Les incidents peuvent être compilés lors des assemblées communautaires. Alternativement, chaque personne peut avoir un carnet personnel qu'elle remplit individuellement. Toutes les options sont valables, l'essentiel étant de conserver systématiquement une trace des incidents.



Comment enregistrer un incident de sécurité:

- **Que s'est-il passé?** Se concentrer sur la description des faits.
- **Où et quand cela a-t-il eu lieu ?** Le lieu bien défini, la date et l'heure précises.
- **Qui a commis l'agression?** Avec tous les détails possibles, par exemple le numéro de la plaque d'une voiture, la description de l'agresseur ou du suspect de l'agression, etc.
- **Qui a subi l'agression, y a-t-il eu des dommages aux personnes ou aux biens ?** Avec tous les détails possibles sur les préjudices causés.

Un registre rigoureux des incidents de sécurité est un avantage lorsqu'il s'agit de porter plainte auprès des autorités nationales et internationales, qui demandent généralement des informations très détaillées pour traiter la plainte.

PI Méso facilite l'analyse collective des incidents de sécurité grâce à la mise en commun des faits enregistrés. Il est important que l'analyse soit effectuée de façon régulière car, comme nous l'avons vu, elle peut se modifier avec le temps.

Lors de l'exercice d'analyse, on classe les incidents de sécurité par ordre chronologique en distinguant les incidents intentionnels de ceux qui sont dus au contexte (comme on l'a expliqué dans le paragraphe précédent sur les menaces), et enfin en les divisant en différentes catégories afin de repérer des schémas d'action récurrents. Celles-ci sont choisies en fonction du contexte, de la situation spécifique et des objectifs du sujet collectif. Par exemple, les schémas peuvent être définis par le moment, le type d'agression (attaque directe, intimidation, criminalisation, vigilance, etc.), les symboles employés, le lieu et la récurrence.

Cette catégorisation est importante car elle permet de rendre visibles et d'analyser les schémas d'agression les plus courants dans un territoire spécifique. Par exemple on peut réfléchir à comment ces pratiques des agresseurs se reproduisent dans le territoire, la communauté ou l'organisation communautaire, et à partir de là, imaginer des stratégies de protection collective pour neutraliser et transformer les schémas récurrents d'agression en les rendant inefficaces.

Finalement l'objectif ultime de cette analyse est que les personnes défenseuses elles-mêmes acquièrent la méthodologie leur permettant d'analyser leurs propres incidents de sécurité, que l'analyse des incidents de sécurité devienne une pratique sociale des sujets collectifs DDH, c'est-à-dire une pratique routinière de protection collective.

<sup>3</sup> Para un análisis detallada sobre patrones de agresiones en las áreas rurales de Guatemala, ver Informe Anual de UDEFEGUA

<sup>4</sup> Las prácticas sociales se abordan en profundidad en el capítulo 3





### 3.3.2 Analyse des acteurs agresseurs et de leurs alliés

Pour compléter l'analyse des menaces, il est essentiel d'analyser le réseau agresseur - quels sont les acteurs adverses/les agresseurs, la façon dont il s'articule, son idéologie, ses intérêts économiques et sa position vis-à-vis du racisme. De plus, cela nous donne la possibilité de trouver des manières d'agir sur des points concrets (cibles) qui pourront réduire la probabilité d'exécution des menaces.

Par ailleurs, il est important de réaliser une analyse détaillée des acteurs adverses, car cela permet d'estimer plus raisonnablement, quoique jamais de façon certaine, si les menaces sont susceptibles de se transformer en attaques réelles. Cette analyse sert à évaluer la capacité d'action des acteurs adverses. Avec ces objectifs, une réflexion collective est menée sur les divers aspects qui caractérisent chaque acteur agresseur.



### 3.3.3 Compréhension du contexte

Por último, el análisis de la amenaza es en su esencia un ejercicio. Enfin l'analyse des menaces est essentiellement un exercice d'analyse du contexte. La compréhension du contexte précis où se produisent les menaces et du réseau agresseur qui les exécute permet de faire une analyse au niveau local, national et international. Le fait de construire le discours depuis le niveau micro (ce qu'il advient dans la famille, les agressions sur le territoire, les incidents de sécurité) jusqu'au niveau macro (acteurs nationaux et internationaux faisant partie du réseau agresseur, analyse du système capitaliste...) permet d'avoir une vision intégrale de la situation. De cette manière, on comprend comment un problème que partagent d'autres territoires, avec leurs particularités, découle d'un système d'injustices mondiales, dont le sujet collectif fait partie. Cela permet du coup de comprendre le pouvoir visible, invisible et caché que détiennent les acteurs dans le contexte actuel ainsi que les répercussions des structures de pouvoir dans le territoire.



### 3.3.4 Application concrète de l'analyse des risques

Abordons à présent l'utilisation de la théorie du risque comme outil permettant de comprendre la gestion du risque dans un espace et à un moment donné. L'analyse des risques, pour les défenseur·e·s des droits humains, consiste en une méthodologie qui aide à analyser une situation de menace spécifique et concrète et à décider d'actions, en termes de prévention et de réaction immédiate, dans un scénario déterminé. L'intention est de réduire les risques pour un groupe, une organisation ou les participant·e·s d'un événement spécifique en élaborant un plan d'éventualité destiné à cette menace spécifique. .



Autrement dit, c'est en utilisant l'analyse des risques pour un lieu ou une activité bien définie, à un moment et dans un espace spécifique, que cette méthodologie est la plus efficace.

On analyse les risques à l'aide de la formule suivante :  
Le risque est égal aux menaces multipliées par les vulnérabilités et divisées par les capacités, comme l'exprime l'équation ci-dessous :

$$\text{Risque} = \frac{\text{Menace X Vulnérabilité}}{\text{Capacités}}$$

Nous avons étudié la composante fondamentale de l'analyse des risques, à savoir la menace. À présent, voyons les deux autres facteurs de l'analyse : la vulnérabilité et la capacité.

**Vulnérabilité:** C'est le degré de sensibilité d'un individu ou d'un groupe aux pertes, préjudices ou souffrances qu'il subira s'il fait l'objet d'une attaque. Il varie d'un individu ou d'un groupe à l'autre ; de plus, pour le même individu ou groupe, il varie dans le temps. La vulnérabilité est toujours relative, puisque tous les individus et groupes sont vulnérables d'une façon ou d'une autre. Néanmoins, tout le monde est doté de son propre niveau et type de vulnérabilité, selon les circonstances , c'est pourquoi il est plus efficace de réaliser l'analyse à un moment et dans un espace bien définis, où les circonstances sont plus stables

<sup>5</sup> Ibid. Pg. 31



**Capacité:** Elle désigne les points forts et les ressources dont dispose un groupe ou une personne afin d'atteindre un degré raisonnable de sécurité .

Nous l'appliquons selon le schéma suivant



### Comment applique-t-on la formule du risque ?

Il est recommandé de réaliser un travail de groupe qui apporte des informations et points de vue variés.

#### 1 étape

Définir clairement la situation ou le scénario dans lesquels il nous faut renforcer la sécurité. Une mobilisation ou une marche, un acte public, une conférence de presse, un lieu précis (comme un bureau, un sit-in ou un campement, un bureau ou un centre de formation).

#### 2 étape

- Quelles menaces (ou menaces potentielles) nous prendrons en compte. Analyser de quels incidents de sécurité ou agressions nous devons tenir compte, au sein de l'organisation ou d'autres organisations DDH, pour évaluer la probabilité que les menaces soient mises à exécution.
- Qui représente la menace, comment est le réseau menaçant.
- La menace peut être aussi un fait ou une action conjoncturelle qui va à l'encontre de notre travail.

### 3 étape

**Identification des vulnérabilités :** On énumère toutes les circonstances de l'organisation qui, au cas où les menaces seraient mises à exécution, peuvent favoriser une agression.

### 4 étape

Les capacités, comme indiqué plus haut, sont toutes les circonstances de l'organisation qui peuvent atténuer ou pallier le préjudice causé par une menace.

### 5 étape

#### **Configuration du plan d'éventualité.**

À l'aide des informations sur lesquelles on a travaillé à l'étape antérieure au su de tout le groupe, on entreprend alors de proposer des mesures de sécurité et de les approuver collectivement. Il convient de commencer par la menace, la façon de l'affronter et les moyens de dissuasion pour éviter l'agression. Puis on cherche des mesures pour corriger les vulnérabilités et stimuler les capacités.

Afin que le plan d'éventualité soit viable et efficace, il est important de considérer les points suivants :

- Il doit être réaliste et réalisable.
- Il doit s'adapter aux besoins du moment.
- Les mesures de sécurité concernent toute l'organisation, tous les DDH qui la composent.
- Attribuer des responsabilités spécifiques afin d'appliquer le plan d'éventualité.
- Le plan d'éventualité cherche à renforcer émotionnellement celles et ceux qui font face aux menaces et doit prévoir les éventuels préjudices psychosociaux.
- Les mesures doivent intégrer la perspective de genre.
- Il faut examiner la disponibilité des ressources pour les mesures qui en nécessitent.





## 4. Conclusions

Pour conclure, nous avons appris que l'analyse des menaces était un outil précieux pour compiler, partager et analyser les informations dans une organisation, ainsi que pour créer un socle de connaissances communes chez ceux qui la composent. Nous avons observé par ailleurs que ces méthodologies pouvaient créer

des espaces sûrs de confiance où les participant·e·s se sentent à l'aise pour partager les craintes et inquiétudes suscitées par les menaces auxquelles ils et elles sont exposé·e·s.

Bien que cela ne soit pas l'objectif principal, nous jugeons positif que les DDH expriment leurs émotions et puissent recevoir en même temps une aide psychosociale de groupe, car la reconnaissance, la gestion et la transformation de la sphère émotionnelle font aussi partie de la protection collective, comme nous le verrons au Chapitre 6.

Par ailleurs, nous avons observé que cette analyse avait ses limites en ce qui concerne la prévision du risque dans la réalité quotidienne. Les menaces sont complexes, écologiques, systémiques, dépendent de multiples facteurs et ne suivent pas un lien linéaire de cause à effet, c'est pourquoi elles ne peuvent être prédites avec exactitude.

Cela implique que les mesures de sécurité construites pour les processus de groupe et collectifs doivent être abordées à partir d'un concept plus complexe que celui de vulnérabilité ou de capacité, qui s'adapte à des dynamiques complexes, relationnelles et multidimensionnelles. Cette considération n'entend pas invalider ces outils méthodologiques, mais simplement mettre ses limites en évidence pour éviter de susciter des attentes irréalistes chez les organisations communautaires accompagnées.

D'ailleurs l'observation et les réflexions menées à propos de ces limites se sont montrées indispensables pour les processus d'apprentissage et de transformation de PI, afin de continuer à imaginer et créer de nouveaux outils conceptuels et méthodologiques avec les organisations accompagnées



## Deuxième série d'exercices pratiques

### Méthodologies pour l'analyse des menaces

#### CARTE DES INCIDENTS DE SÉCURITÉ

**Objectifs :** Identifier les schémas récurrents, les menaces spécifiques, les lieux et la distribution dans le temps.

**Description :** En groupes ou individuellement, les participant-e-s identifient les incidents de sécurité d'une période spécifique et inscrivent chaque incident sur une carte de format A5, avec la date, le lieu, l'agresseur responsable de l'incident et la communauté agressée. Ces informations sont réparties aux quatre coins de la carte, avec au centre une brève explication des faits. La couleur violette indique les incidents de genre et la couleur rouge, ceux qui ont un fort impact.

Lors de la présentation à tout le groupe, les cartes sont alignées au mur dans l'ordre chronologique. Une réflexion collective est menée sur les moments les plus marquants des menaces ainsi que sur le nombre d'incidents liés au genre et de fort impact. Ensuite on procède à une analyse des schémas d'agression récurrents, en identifiant chaque type au moyen d'étiquettes colorées. Les statistiques sont extraites pour l'ensemble des incidents, par type récurrent d'agression et par agresseur. À la fin on dispose d'une vue générale des incidents de sécurité sur le territoire, du type de menaces auxquelles on est confronté, de l'identité des agresseurs ou des exécutants des incidents, des lieux et des moments, sur la base d'un plus grand nombre d'incidents.



## RÉSEAU DES ACTEURS AGRESSEURS ET DE LEURS ALLIÉS

Xabier Zabala, PI Guatemala (2013).

**Objectif :** Analyser quels acteurs sont ceux qui attaquent et/ou menacent et lesquels apportent leur soutien.

**Description :** En partant de la carte des incidents, nous extrayons des incidents les agresseurs, et à l'aide d'icônes (dessins schématisant les acteurs possibles), nous identifions l'ensemble des agresseurs qui agissent sur le territoire en formant une ligne de base.

Ensuite nous reconnaissons l'acteur principal, qui est celui à qui profitent les menaces et agressions à l'encontre du groupe de défenseur-e-s. L'icône de l'acteur principal est placée plus haut que les icônes situées dans la ligne de base.

Le groupe identifie progressivement d'autres acteurs qui participent à l'agression en connectant l'acteur principal à la ligne de base des agresseurs. Le résultat final est une représentation du réseau agresseur au moyen d'icônes, sur lesquelles nous pouvons inscrire les noms propres à chaque cas.

De cette façon, on met en évidence quel est le réseau qui existe derrière la menace, qui sont les responsables des incidents de sécurité et avec qui ils sont connectés et alliés.

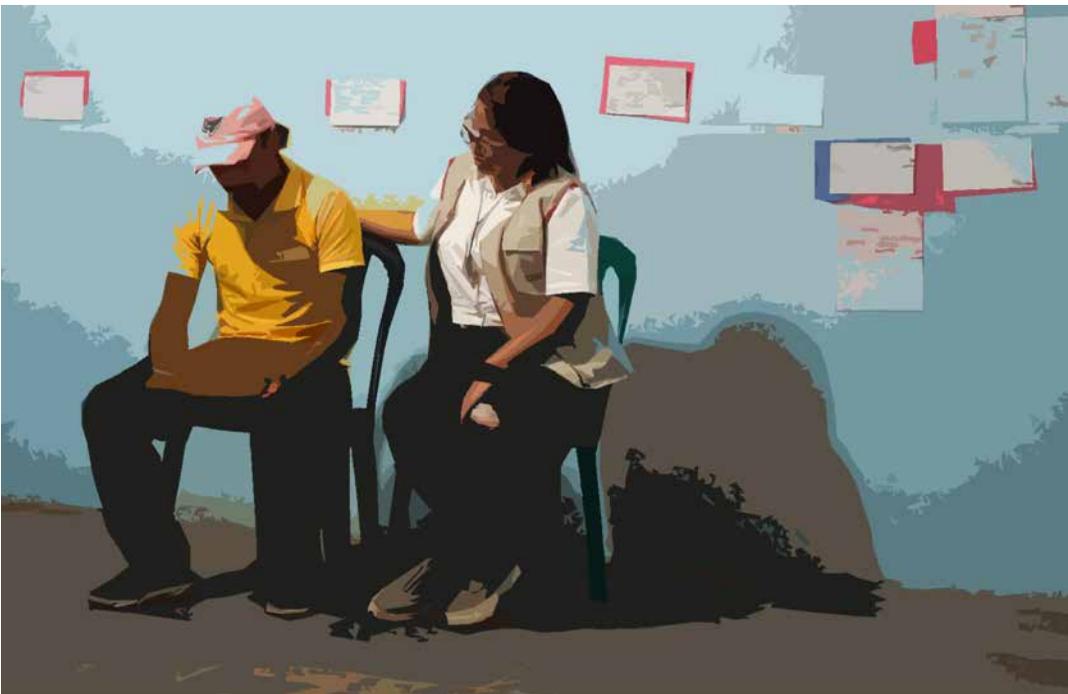


## ANALYSE DE L'ACTEUR PRINCIPAL

**Objectif :** Analyser de façon approfondie l'acteur adverse/ agresseur principal.

Pour effectuer l'analyse de l'acteur principal, on propose d'organiser la discussion d'après cette matrice.

Acteur	Pourquoi ?	Motif	Moyens	Capacités	Faiblesses
L'acteur principal du réseau	Pourquoi l'acteur principal nous agresse-t-il ? Quelle est sa motivation pour nous agresser ?	Que veulent-ils obtenir en nous agressant ? Qu'espèrent-ils changer du fait de l'agression ?	Que possède l'agresseur principal pour mener à bien son agression ?	Quels appuis peut obtenir l'agresseur principal pour exécuter l'agression ou s'assurer l'impunité ?	Quelle faiblesse a l'agresseur pour pouvoir exécuter l'agression ? Quels obstacles ou répercussions peut-il subir s'il décide de mener à bien l'agression ?



## « LA CHAISE DU POUVOIR »

Xabier Zabala, *PI Guatemala* (2013).

**Objectif :** Expérimenter la difficulté de défendre les droits face à un pouvoir bien établi, doté de divers moyens et discours faisant diversion. Constaté que l'action collective est indispensable pour transformer la situation et faire face aux menaces.

**Durée :** de 20 à 30 min.

**Matériel :** une chaise sans accoudoirs.

Au centre de la pièce, la personne facilitatrice place une chaise et demande aux participant·e·s de former un grand cercle tout autour. La personne facilitatrice explique au groupe qu'il s'agit de la « chaise du pouvoir » où se prennent les décisions : l'objectif est donc de s'asseoir dessus. Elle s'assoit sur la chaise et incarne le rôle du pouvoir, expliquant au groupe les deux règles à respecter :

- ❖ On ne peut employer la violence pour la faire partir de la « chaise du pouvoir ».
- ❖ Les participant·e·s peuvent se réunir, échanger pour échafauder des stratégies, mais pour les mettre en application, il ne doit y en avoir qu'un à la fois : ils ne peuvent pas se présenter à plusieurs pour tenter de lui enlever la « chaise du pouvoir ».

Lorsque les personnes essaieront d'enlever la chaise à la personne facilitatrice, celle-ci résistera par tous les moyens, toujours sans se lever de la chaise, acceptant le jeu - danser, par exemple -, mais sans jamais se lever de la chaise. Il est très difficile qu'une personne seule parvienne à lui enlever la chaise : le groupe se rendra compte petit à petit de la nécessité d'une action collective. Il en arrivera probablement à la conclusion qu'il ne peut pas éloigner la personne facilitatrice de la chaise de façon individuelle et choisira d'enfreindre la règle en agissant collectivement. On constate habituellement que plusieurs personnes soulèvent la personne facilitatrice et lui retirent la chaise sans que la moindre violence soit nécessaire. Dans la réflexion suivant le jeu, on soulignera que les règles sont la plupart du temps imposées par le système et qu'il est nécessaire d'agir collectivement pour surmonter les problèmes les plus ardues.



## ANALYSE DES POUVOIRS

Contribution de JASS Méso-Amérique sur la perspective de genre.

**Description :** Différentes sphères de pouvoir sont analysées.

- ❖ **Pouvoir visible :** Espaces, processus et mécanismes de prise de décision, lois, politiques, règlements, budget, les trois pouvoirs de l'État.
- ❖ **Pouvoir caché :** Intérêts et forces qui ont une influence en coulisses. Entreprises, crime organisé, etc.
- ❖ **Pouvoir invisible :** Normes et habitudes culturelles.

On répartit les catégories Pouvoir visible, Pouvoir caché et Pouvoir invisible. Il faut expliquer qu'elles sont importantes pour aller au-delà de l'évidence et parce que, en fonction de l'origine des menaces (acteurs visibles, invisibles ou cachés), on utilise des stratégies différentes pour notre protection. En partant de la construction du réseau agresseur au moyen d'icônes, nous déplaçons les icônes vers une nouvelle classification portant sur les pouvoirs visibles, invisibles ou cachés. Avec tout le groupe, on écoute les divers points de vue pour déterminer où placer chaque icône d'agresseur, en ajoutant s'il en manque. Dans cette nouvelle classification, il est important de susciter des réflexions sur la fonction dans chaque type de pouvoir, à partir de sa propre expérience.



## Chapitre



# Réseaux de protection et pratiques sociales

## 3.1 Réseaux et organisation communautaire

Las Redes de Protección (RdP) son una estrategia de fortalecimiento  
Les Réseaux de protection (RP) constituent une stratégie de renforcement et de mise en pratique de la protection collective qui propose une « réponse intégrale articulée face à un risque » (Guide Cuidándonos de PI-UDEFEGUA, 2009, p. 90). Le RP a pour objectif d'améliorer les conditions de sécurité du sujet collectif DDH dans la défense de son territoire. Il est configuré comme un axe de travail tendant vers la protection collective. Les RP sont divers, changeants et nécessaires à l'exercice de la défense du territoire.

Les réseaux de protection activent les différents réseaux sociaux que le sujet collectif DDH peut tisser à l'intérieur et à l'extérieur du territoire. Lorsque nous parlons de réseaux sociaux, nous entendons « un ensemble donné d'acteurs - individus, groupes, organisations, communautés, sociétés mondiales, etc. - qui sont connectés les uns aux autres à travers un ensemble de relations sociales » (Lozares, 1996, p. 108).



**Parler de réseaux sociaux dans le domaine de la protection collective implique d'observer la réalité depuis l'angle des relations significatives entre acteurs sociaux, dans un contexte et à un moment donné.**

Les relations sociales garantissent les processus de sécurité et de protection des DDH ainsi que la lutte contre l'impunité des actes d'agression. La caractéristique des RP est qu'en plus de développer les liens, les attachements et la communication implicite des réseaux sociaux, ils activent une réaction de solidarité en faveur des personnes ou groupes les plus vulnérables.

<sup>1</sup> Las Redes de Protección (RdP) son una estrategia de fortalecimiento y puesta en práctica de la protección colectiva que propone una respuesta integral articulada ante un riesgo" (Guía Cuidándonos PI Udefegua 2009, 90)



**La solidarité est une composante essentielle pour apporter une réponse collective aux menaces. Comme cela transparaît dans le discours des personnes défenseures, « la solidarité est une forme d’union et de soutien nécessaire à la défense du territoire, c’est un principe et une valeur, c’est la capacité de développer une entente entre êtres humains à l’intérieur et à l’extérieur d’un territoire disputé ».**

La solidarité est contextuelle, elle naît et grandit en fonction des caractéristiques du Réseau et parmi les acteurs qui le composent. Les réponses sont modulées suivant le déroulement et les besoins du conflit sur le territoire et se déclinent sous de multiples formes (présence physique sur le territoire, plaidoyer politique, mise en lumière de la résistance et des violations des droits humains dans les médias, accompagnement juridique, soutien émotionnel et psychosocial, etc.).

Pendant des années de travail sur le terrain et grâce à des activités de Recherche-action participative (RAP) réalisées entre 2013 et 2015, nous avons observé que les relations sociales se révélaient significatives pour les personnes DDH que nous accompagnons dans le Guatemala rural. Comme nous l’avons souligné au Chapitre 1, les personnes DDH évoquent l’importance de la dimension relationnelle dans leur sentiment de sécurité. Celle-ci sert aussi à rompre l’isolement favorisé par l’invisibilité et l’impunité des violations systématiques des droits qui sont commises dans leur zone rurale.

La théorie des réseaux vient appuyer ce discours du point de vue théorique, considérant les réseaux sociaux comme « un capital social que les acteurs peuvent utiliser pour poursuivre leurs propres buts ou intérêts » (Colmehan, 1988, et Granovetter, 1985, cités par Lozares, 1996). Nous observons en effet que les organisations communautaires qui ont été capables de renforcer les réseaux internes de solidarité sur leur propre territoire se sont avérées plus à même de faire face aux menaces.

Si en outre elles ont su ériger des ponts relationnels hors du territoire avec des acteurs nationaux et internationaux,

<sup>2</sup> COLEMAN, J.S. (1988). "Social capital in the creation of human capital". American Journal of Sociology, 94(special supplement):95-12 GRANOVETTER, M.S. (1985). "Economic action and social structure: the problem of embeddedness". American Journal of Sociology, 91:481-510.



elles ont pu recevoir des manifestations de solidarité dans les cas d'urgence et bénéficier de la présence d'observateur·rice·s, de dénonciations publiques (vidéos, photos et communiqués), de dénonciations politiques (lobbying auprès des différentes autorités et institutions nationales et internationales) et d'un accompagnement juridique dans les cas de criminalisation. On voit donc que les réseaux de protection génèrent du pouvoir, c'est-à-dire une capacité d'agir, puisqu'ils multiplient les accès aux ressources et connaissances (le capital social) et s'étendent à partir des pratiques sociales existantes de chaque sujet collectif.

Autrement dit, le Réseau de protection est constitué de l'organisation communautaire et de multiples acteurs locaux, nationaux et internationaux en interaction constante, unis au nom du même objectif : accroître la sécurité des personnes défenseuses des droits humains en améliorant leur protection collective et en préservant l'exercice du droit de défendre les droits humains. Du point de vue de PI, nous distinguons le Réseau interne, qui correspond aux relations au sein du sujet collectif DDH, et de celui-ci avec son territoire, et le Réseau externe, qui désigne les liens que le sujet collectif DDH tisse avec d'autres organisations communautaires, organisations proches et de soutien, autorités, institutions et autres acteurs externes au territoire susceptibles d'agir positivement sur sa protection (Bureau de protection Colombie, 2013).

Forte de cette vision, PI Méso-Amérique propose une méthodologie de travail sur les RP dont l'élaboration a exigé de conjuguer les expériences des organisations communautaires aux théories et méthodes de travail, afin de disposer d'un cadre méthodologique à appliquer à la protection collective des DDH des zones rurales.



**Les réseaux de protection ne répondent pas à un schéma d'action unique, mais se forment par rapport à certains savoirs et manières de faire propres à chaque organisation communautaire, sachant qu'ils sont activés à partir et en faveur de la défense du territoire.**

Le présent chapitre entend mettre de l'ordre dans les outils conceptuels et aborder la proposition de PI sur la construction de cette stratégie.

<sup>2</sup> PDCOL(2013) La protección colectiva d ellos defensores del derecho a la tierra y el territorio en Colombia: Desarrollos conceptuales y desafíos metodológicos. Pensamiento y Acción Social y PI.

### 3.2 Schéma de fonctionnement du processus des Réseaux de protection

D'après son expérience de terrain, PI Méso-Amérique a observé qu'un sujet collectif DDH défendant le territoire et la vie avait besoin qu'il préexiste dans sa structure interne trois éléments fondamentaux pour adopter la stratégie de protection collective Réseaux de protection : un sujet collectif DDH doté d'un certain degré d'organisation communautaire, des flux d'informations au sein de réseaux, ces derniers apportant une solidarité.



1

**L'organisation** communautaire découle de ces premières actions. Comme nous l'avons vu au Chapitre 1, c'est une structure collective où se déroulent un ensemble d'activités et de pratiques sociales ayant un objectif commun. En ce sens, l'organisation communautaire est une ressource fondamentale pour développer les processus de renforcement des stratégies de protection collective. Sans un minimum d'organisation interne du sujet collectif DDH, il est impossible de faciliter ces processus.

2

Les **informations** sont diffusées par le sujet collectif DDH à destination de son propre territoire et des organisations de soutien, nationales et internationales, qui font partie du Réseau. Il s'agit essentiellement d'informations sur le contexte, les pratiques sociales de protection, les schémas d'agression récurrents et les acteurs des agressions. Le flux et la démocratisation de l'information constituent un des éléments centraux de la stratégie des RP. On l'abordera de façon plus approfondie au Chapitre 5, consacré à la communication pour faire face aux menaces.

3

Enfin la **solidarité**, comme expliqué plus haut, est le sentiment qui est suscité à partir des réseaux sociaux, des attachements, afin de répondre au besoin de protection du sujet collectif DDH face à une menace imminente ou exécutée.



Les RP sont configurés autour d'un ensemble de pratiques sociales développées au sein d'une organisation communautaire et en lien avec les acteurs externes qui influencent les processus de protection. Concentrer l'analyse sur les pratiques sociales permet donc de comprendre comment sont configurés les RP et quelles sont les pratiques sociales à développer, en tant que capacités permettant de renforcer les RP et par là même la protection du sujet collectif. C'est pourquoi, chez PI, on travaille à partir de la théorie des pratiques, qui sera expliquée plus loin.



### 3.3 Théories des pratiques appliquées aux processus de protection collective des défenseur-e-s des droits humains des zones rurales

Au cours de l'année 2015, PI a introduit les théories des pratiques en tant que nouveau cadre conceptuel facilitant les diagnostics et les processus de transformation des capacités en matière de protection collective des organisations communautaires accompagnées. Cela permet d'augmenter le pouvoir et le capital social des Réseaux de protection. Cette perspective ne vient pas se substituer aux cadres conceptuels adoptés précédemment par PI, mais s'y intègre, offrant un changement supplémentaire au regard porté sur la protection.

Les théories des pratiques sont un ensemble de points de vue théoriques qui considèrent les pratiques sociales comme le point central de l'analyse sociale (Bueger, p. 383 ). Les pratiques sont définies de différentes façons, comme « des activités corporelles de routine rendues possibles par la contribution active d'une série de ressources matérielles » ou bien comme « une forme de tradition reproduite dans le temps via un processus de participation soutenu par une communauté spécifique », selon la théorie qu'on décide d'adopter. Nicolini soutient que les différents courants s'accordent pour considérer une pratique comme un ensemble d'éléments divers, comme les infrastructures, les outils, les choses matérielles, les symboles, les discours ou les actions individuelles, qui conjointement prennent un sens et un objectif spécifiques (Nicolini, 2012, p. 10). Parmi les autres caractéristiques des pratiques, on peut préciser qu'elles sont routinières, collectives, qu'elles reproduisent l'ordre social, sont corrélées et qu'elles intègrent des identités, des codes de communication, des représentations collectives, l'entourage, les processus historiques, nos corps ainsi que des actions individuelles et collectives.



PI voudrait mettre l'accent sur le fait que les pratiques d'une communauté vivent leur propre vie, faisant partie de l'échafaudage complexe qui génère la protection, mais qu'elles peuvent aussi avoir des effets pouvant être considérés comme négatifs

**Ainsi les « commérages » constituent une pratique sociale, très récurrente dans de nombreuses sociétés, qui génère une vulnérabilité pour beaucoup de leaders, surtout les femmes, car elle est employée pour discréditer et stigmatiser leur travail de défense des droits humains.**



Pour appliquer le point de vue des pratiques aux processus de protection, il s'agit d'énumérer les pratiques quotidiennes du sujet collectif DDH puis d'analyser lesquelles peuvent être significatives et comment elles peuvent être adaptées ou renforcées par le sujet collectif afin d'améliorer sa protection collective. Nous proposons une transformation de la compréhension de la sécurité, qu'on pourrait qualifier de « basculement vers la pratique » de la protection de l'organisation communautaire, en partant de ses membres et de son territoire.

Selon Nicolini (2012), les différentes théories des pratiques ont en commun les caractéristiques suivantes :

- ❖ Les pratiques sont des actions physiques, matérielles et discursives, qui acquièrent et créent du sens pour un groupe à un moment déterminé.
- ❖ Les pratiques sont contingentes, s'appuyant sur des conditions matérielles et discursives, appréhendées dans un contexte historique, un lieu et un moment donnés : elles naissent, perdurent, se transforment, disparaissent.
- ❖ Les pratiques sont menées à bien par des acteurs sociaux (personnes) au sein de systèmes de relations dont elles dépendent et auxquelles elles contribuent.
- ❖ Les pratiques sont interconnectées et composent un ensemble, une structure et un réseau.
- ❖ Le rôle du corps dans le processus de transformation sociale.





### 3.4 La viabilité des pratiques sociales

La persistance d'une pratique dépend en partie de son aptitude à être retenue par l'ensemble des pratiquants (personnes de la communauté) qui, à travers leurs actions, maintiennent, reproduisent, voire transforment la pratique.



Si l'on veut travailler sur la pratique, il est important de prêter attention à la façon dont les pratiques gagnent et perdent des pratiquants.

C'est pourquoi il est important de comprendre que l'engagement et la motivation ne sont pas des prérequis pour effectuer une pratique, mais le résultat de sa viabilité et de la signification qu'elle a prise chez un sujet collectif DDH spécifique et dans un territoire déterminé.

En fait, la réalisation des pratiques de protection dépend aussi de la disponibilité de certains éléments préalables, qui les rendent possibles et les caractérisent :



**Matériaux, outils ou infrastructures** Exemples : un bâton de commandement autochtone, des itinéraires de fuite, un accès à Internet, des mégaphones, des radios, des téléphones portables, des cartes ou des plans, des appareils photo, etc.



**Significations symboliques et formes culturelles, notamment les expériences de la pratique et sa signification sociale** Exemples : rite d'initiation à la garde autochtone et connexion avec le groupe, proclamation en tant que communauté de paix ou zone humanitaire, engagement auprès de celles et ceux qui sont tombé-e-s en défendant la communauté, engagement religieux, engagement auprès de ceux et celles qui « nous soutiennent », développement d'une identité propre, invocations, énergie du jour, etc.



**Connaissances pratiques et compétences spécifiques** Exemples : savoir se repérer dans un territoire, savoir comment agir en cas de rencontre avec un acteur armé, pouvoir se cacher, pouvoir s'enfuir rapidement ou chercher un autre itinéraire, pouvoir rédiger un rapport et l'envoyer par Internet, pouvoir négocier avec les autorités, etc.

Ces éléments qui composent une pratique ne sont pas répartis de façon uniforme chez les membres d'une organisation communautaire.

Les capacités des pratiquants, c'est-à-dire des personnes qui réalisent la pratique, au niveau individuel et collectif, peuvent déterminer la configuration des rôles de pouvoir parmi les membres d'une organisation communautaire, le degré de participation à cette pratique et surtout sa viabilité.

C'est ainsi que les inégalités sociales et les déterminants structurels peuvent affecter les pratiques. Les déterminants structurels qui influencent les pratiques de protection sont donc liés à la distribution inégale des matériels, des sens et des compétences nécessaires à chaque pratique.

En ce sens, appliquer à la protection les théories des pratiques implique de modifier la perspective des interventions et de l'analyse : on ne se concentre plus sur l'individu, ni sur le groupe comme somme d'individualités ; c'est à travers les pratiques des communautés qu'on analyse leur capacité de protection et leur adaptation aux besoins de protection collective.



**Mettre l'accent de l'analyse et du changement sur les pratiques sociales implique de se concentrer sur les éléments qui les composent, de savoir comment, où, quand et pourquoi certaines pratiques sont réalisées et d'autres pas.**

L'amélioration de la protection se fait de l'intérieur du groupe lui-même, émerge de sa propre construction sociale et de sa vision du monde. Cela permet d'aborder les déterminants structurels des pratiques en matière de protection, de même que les mécanismes et leurs résultats.



Un point de vue fondé sur les théories des pratiques cherche à comprendre et influencer la façon dont émergent, perdurent et disparaissent les pratiques sociales qui génèrent protection et contrôle sur le territoire. C'est pour cette raison que cette perspective a des répercussions méthodologiques sur le travail de terrain auprès de sujets collectifs DDH des zones rurales, car elle ouvre un nouvel espace pour la modification du processus d'accompagnement en matière de protection.





## QUE PROPOSE PI MÉSO?



### 3.5 Implications méthodologiques de la théorie des pratiques

Du point de vue des théories des pratiques, PI commence à travailler les pratiques de protection depuis le contexte spécifique des organisations communautaires, en tant que sujet politique, à partir des aspects les plus quotidiens possible, afin que ces pratiques soient constituées sans imposition et qu'elles ne soient pas éloignées des réalités quotidiennes.



L'accompagnement de PI porte sur des processus communautaires déjà existants et a pour objectif de favoriser les conditions nécessaires pour améliorer et générer des pratiques de protection, parmi l'ensemble de pratiques sociales existantes.

Avec cet objectif, nous proposons quelques étapes pour faciliter le renforcement des pratiques de protection :

1

En premier lieu, la détermination des pratiques sociales ayant un effet sur la protection, dans le contexte spécifique de chaque organisation communautaire, est le premier pas pour démarrer un processus de renforcement, car il faut les reconnaître et comprendre leur signification dans un groupe.

2

En second lieu, il convient d'identifier les pratiques réalisées par l'organisation communautaire pour défendre le territoire et de les regrouper en différentes catégories selon l'effet qu'elles ont, c'est-à-dire d'identifier et de catégoriser les actions propres à la protection collective. Chaque catégorie s'entend comme un ensemble corrélé de pratiques et exprime la capacité du sujet collectif DDH à agir sur un niveau spécifique de la protection collective. Chaque catégorie a un objectif spécifique de protection, par exemple des pratiques relatives à la capacité de protéger l'espace physique ou bien aux capacités organisationnelles ou de participation. Chaque organisation aura des pratiques propres selon la configuration du territoire, ses ressources matérielles, compétences, traditions, son processus historique et spirituel. Il faut donc concevoir les catégories que nous proposons comme des systèmes ouverts.

Cette analyse conjointe permet de réfléchir et de comprendre comment ces pratiques apparaissent, sont effectuées et entrent en relation avec d'autres pratiques dans le temps et dans l'espace. C'est important pour comprendre les schémas de distribution et de durabilité de ces pratiques, en particulier pour suggérer des interventions visant à étendre ou améliorer ces pratiques afin d'atteindre les objectifs de protection collective.

<i>Nuestras prácticas de protección</i>	
<i>3 campanadas: Alerta</i>	✓
<i>1 campanada: Reunión comunitaria</i>	✓
<i>Celulares encriptados</i>	✓
<i>Contactos de medios de comunicación</i>	✓
<i>Ceremonias Mayas en día Kame</i>	✓
<i>Partido de fútbol comunitario</i>	✓

On propose une série de catégories pour identifier les pratiques dans les domaines suivants :

- ❖ **Pratiques organisationnelles** : Capacité d'accord ou de consensus, réponse en cas d'urgence, action préventive, etc.
- ❖ **Pratiques relatives à la participation** : Communautés/ population du territoire, femmes, jeunes.
- ❖ **Pratiques de gestion de l'espace physique et de ses éléments** : Domicile/lieu de travail, déplacements, protection des informations numériques, etc.
- ❖ **Pratiques relatives au plaidoyer et au lobbying** : **Communication** : informer/dénoncer ; **Lobbying** : influencer les autorités et entités tenues par des obligations, etc.
- ❖ **Pratiques au niveau juridique** : Connaître les lois nationales et internationales qui abordent ses droits spécifiques, dénoncer, se défendre au cours des affaires judiciaires, etc.
- ❖ **Pratiques psychologiques et spirituelles** : Gestion de la peur, gestion du stress, gestion des énergies.
- ❖ **Autres pratiques**





Enfin, discuter et se mettre d'accord pour décider quelles sont les catégories de la protection collective qui pourraient bénéficier d'un renforcement des pratiques.

Après le processus de catégorisation, il s'ouvre un espace pour que l'organisation communautaire, avec l'appui externe d'une personne facilitatrice, réfléchisse à ses propres pratiques et à ce qu'elle peut en tirer. Dans cet objectif, l'équipe Méso-Amérique emploie l'outil des groupes focaux.

À la fin de l'analyse et de la discussion, les participants choisissent de 2 à 4 catégories de pratiques qu'ils considèrent comme prioritaires pour renforcer le processus de protection collective.

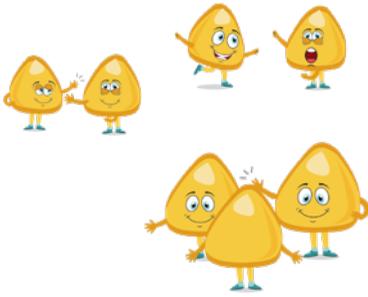
Les pratiques ne sont pas toujours des actions conscientes, ne découlent pas toujours d'analyses et d'interprétations rationnelles, mais peuvent être des actions quasi automatiques existant dans la tradition sociale et culturelle d'une communauté spécifique.

Une organisation communautaire ne sera pas toujours capable d'indiquer ses pratiques de protection, ni leur portée. C'est pourquoi, à côté de la pratique réflexive d'analyse avec le sujet collectif, PI Méso-Amérique propose de mettre en place une méthodologie d'observation parti-

Objetivo
Describe las posibles amenazas de la comunidad
Describe las vulnerabilidades potenciales en la comunidad
Se reconoce liderazgo en DDH de la comunidad
Contacto con otras redes de protección

L'objectif est que l'équipe sur le terrain dispose d'un outil d'observation pour détecter les pratiques automatiques, inconscientes, employées par l'organisation à des moments spécifiques.





### 3.6 Articulation des Réseaux de protection

Les pratiques sociales s'articulent autour de la protection collective du territoire et des relations spontanées générées à l'intérieur et à l'extérieur de l'organisation communautaire.

Les RP doivent se renforcer au moyen d'actions simples qui s'adaptent et s'insèrent dans les pratiques préexistantes de l'organisation communautaire et de la communauté.

Dans la facilitation des processus de renforcement d'un RP, nous avons distingué des processus de groupe spécifiques, qui varient en fonction du point de départ avec l'organisation communautaire. Le groupe opérationnel est chargé d'améliorer la protection et la sécurité en travaillant à partir du diagnostic et du renforcement du processus d'articulation interne (Réseau interne) et externe (Réseau externe).

De même, on peut présenter des processus des groupes d'aide, qui impliquent une action psychosociale et de renforcement du groupe et, par extension, de l'organisation communautaire. Par ailleurs on peut travailler avec des groupes d'échange entre plusieurs organisations communautaires et/ou organisations de soutien, afin qu'elles partagent leurs expériences et savoirs.



**Pour renforcer les RP, cela implique d'augmenter le capital social et le pouvoir à partir du territoire, face aux menaces du réseau agresseur.**





### 3.7 Action préventive des Réseaux de protection

PI Guatemala nomme « action préventive » toute action ou pratique cherchant à éviter que des menaces soient concrétisées. Une telle action se fonde sur l'analyse préalable des informations et sur la recherche des capacités et pratiques sociales de protection existant dans l'organisation communautaire, ainsi que des schémas récurrents d'agression, afin de déterminer les actions permettant de contrer ou d'affaiblir les menaces. L'action préventive, dans la méthodologie des RP, est développée dans différents chapitres de ce manuel.

Le travail sur les Réseaux de protection se fonde sur les trois étapes nécessaires à l'action, corrélées entre elles de façon circulaire, que nous appelons **IADA**:

**I**nformer  
**A**nalyser  
**D**écider  
**A**gir



**1 Information** ((écouter, voir, faire connaître, être attentif-ve): Les membres de l'organisation communautaire accomplissent divers efforts pour assurer des informations étendues et vérifiées sur ce qu'il se passe à l'intérieur et à l'extérieur du territoire.

Ces informations sont partagées entre tous les acteurs qui composent le Réseau de protection, depuis l'organisation communautaire jusqu'aux acteurs locaux, nationaux et internationaux du réseau externe.

Lors de cette phase, le sujet collectif DDH produit également des informations mises en forme sur les événements dans le territoire et les menaces à l'encontre des DDH, pour les communiquer à de multiples acteurs et dans des espaces différents.



**Analyse** (comprendre, prendre conscience) : À intervalles réguliers, l'organisation communautaire se réunit pour analyser les informations compilées et les menaces à l'encontre de l'organisation et de ses membres. Partager l'analyse entre divers acteurs connectés au sein du Réseau de protection aide à améliorer la compréhension du risque et de la menace, depuis l'échelle locale jusqu'à l'internationale. Par exemple, lorsqu'on évalue un possible accroissement du risque, on peut mettre en œuvre des actions coordonnées depuis des espaces différents pour agir plus efficacement sur la protection des défenseur·e·s du territoire.



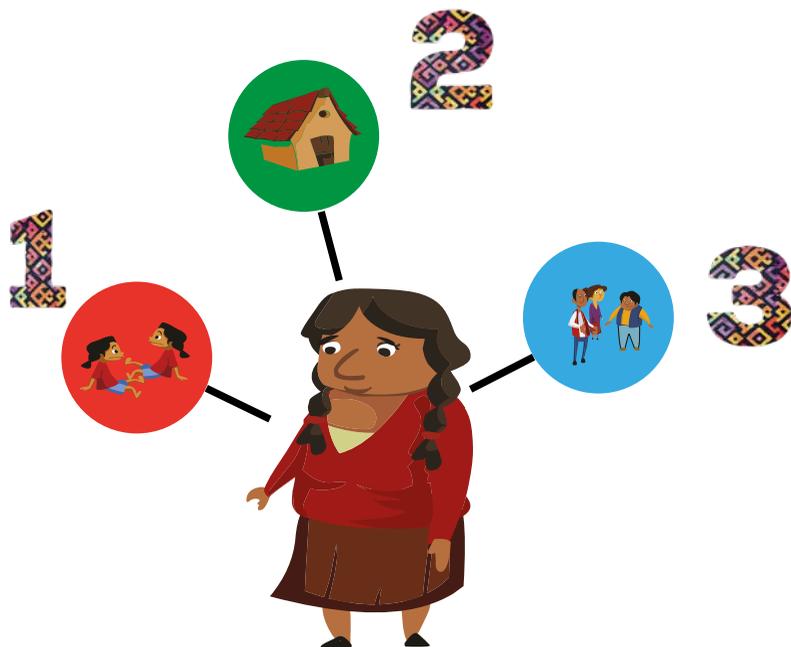
**Prise de décisions/actions** (prendre soin de nous, nous protéger) : Les personnes représentant l'organisation communautaire proposent des stratégies, mises en œuvre à l'aide de mesures et d'activités qui renforcent les pratiques liées à la protection. Elles diffusent également les stratégies de protection collective décidées en commun à tous les membres de l'organisation communautaire, pour savoir quel est le danger et comment réagir. En outre, il existe une stratégie de communication à destination des acteurs externes pour leur faire connaître le combat face aux processus de stigmatisation et de criminalisation lancés à l'encontre des DDH, en plus de les informer sur les violations des droits humains subies et d'alerter en situation d'urgence.



**Nous sommes convaincus que les deux réseaux - interne et externe - constituent des ressources fondamentales pour la protection collective, car les relations sociales avec de multiples acteurs ont un impact sur différents niveaux et espaces.**

La proposition est de mettre en œuvre les trois phases du processus IADA dans les différents espaces d'action du sujet collectif DDH et de ses membres : dans leur espace personnel, leur territoire (Réseau interne) et dans les espaces externes (Réseau externe).





1

### Actions au niveau personnel

Il s'agit de l'espace personnel d'action de chaque DDH, notamment sa famille, son domicile et son voisinage, ainsi que de son bien-être émotionnel. Dans cet espace, chaque défenseur-e prend soin de sa zone personnelle de sécurité et fait constamment attention à ce qu'il se passe autour de lui ou d'elle. Il ou elle connaît, et a prévu d'effectuer, des actions de protection, de soin ou d'urgence pour lui-même ou elle-même, ainsi que pour sa famille.

2

### Actions au niveau communautaire sur le territoire

Il s'agit de l'espace d'action de l'organisation communautaire sur son territoire, c'est-à-dire de l'espace du Réseau de protection interne spécifiquement chargé de la protection de chaque membre de l'organisation communautaire, du groupe et du territoire.

3

### Actions au niveau local, national et international

Il s'agit de l'espace d'action externe au territoire, au niveau local, national et international. C'est l'espace où le sujet collectif DDH tisse des relations sociales qui favorisent la solidarité et la protection des acteurs externes à l'égard de son territoire, c'est-à-dire l'interaction entre le réseau interne et le réseau externe. À ce niveau, les acteurs externes contribuent à la protection du groupe DDH, de ses membres et du territoire.

Ces trois niveaux d'action doivent être compris comme trois systèmes de relations sociales qui se chargent de la protection individuelle et collective de façon autonome et qui, en même temps, pour être efficaces, doivent être interconnectés. Les acteurs de chaque niveau ont des relations entre eux et agissent à partir de leur propre localisation et position de pouvoir, au nom du même objectif : améliorer les conditions de sécurité du sujet collectif DDH.



### 3.8 La réponse d'urgence des Réseaux de protection

La **réponse d'urgence**, ou alerte immédiate, est un ensemble d'actions coordonnées développées entre divers réseaux qui interagissent au sein du Réseau de protection, avec leurs différents rôles, fonctions, pouvoirs et espaces d'action, face à une situation de menace imminente contre les DDH et le sujet collectif DDH.

Cette réponse est activée à partir du territoire, à partir des membres de l'organisation communautaire, à destination du réseau interne ainsi que des acteurs externes de soutien, dans le but de neutraliser la menace imminente et/ou de réduire les répercussions négatives pour les DDH.



L'accompagnement de PI Méso-Amérique met l'accent sur l'importance de cette alerte dans le territoire, contribuant à la renforcer et à l'organiser.

- ❖ **Qui lance l'alerte :** il est important de nommer les personnes qui ont cette responsabilité pour ne pas surcharger la communication au moment de l'urgence.
- ❖ **Quel est le signal d'alerte :** pour diffuser les informations d'une alerte dans les communautés du territoire, on peut utiliser divers instruments : téléphones mobiles, enfants ou jeunes gens envoyés comme messagers, signaux visuels (comme des étendards), cloches, trompes, messages clés diffusés sur les radios communautaires, etc.
- ❖ **Comment réagir au niveau de chaque membre du groupe :** attribuer des tâches spécifiques, ainsi qu'à d'autres personnes de l'organisation, peut aider à développer une réponse plus coordonnée : ainsi les actions ne sont pas effectuées deux fois et toutes celles qui sont indispensables sont assurées.
- ❖ **Établir quelques normes de sécurité en cas d'urgence :** il faut qu'il y en ait peu, qu'elles soient simples et acceptées par tous.

L'expérience a permis d'observer qu'il fallait que ces axes d'action soient clairs, simples et contextualisés, construits à partir des pratiques sociales habituelles, pour que ces dernières soient appliquées lors des urgences. Il est important de tenir compte de la dimension émotionnelle des DDH dans les situations d'urgence : la peur et le stress pouvant créer la confusion, il est plus simple de mettre en œuvre des actions de protection fondées sur ce qu'on fait quotidiennement.



Établir des axes d'action collective spécifiques pour les cas d'urgence contribue à l'efficacité de la réponse et de la protection. Cependant, si on veut neutraliser la menace et/ou en réduire les conséquences négatives pour les personnes DDH, le succès dépendra de nombreux facteurs, entre autres de la corrélation des forces de l'organisation communautaire et des acteurs agresseurs.

PI Méso considère qu'une action d'urgence peut être efficace lorsque le sujet collectif DDH parvient à limiter les préjudices subis par ses membres, ainsi qu'à préserver la capacité de continuer leur combat, en dépit des agressions physiques, psychologiques, sociales ou territoriales (comme dans le cas d'une expulsion). D'autres perspectives coïncident, comme celle de l'écologie, où la résilience d'un système est définie par trois caractéristiques : la capacité du système à supporter une perturbation en maintenant ses fonctions de base, la capacité de s'auto-organiser et la capacité d'apprendre et de s'adapter à des événements transformateurs (Luthe, Wyss et Schuckert, 2012).

Ainsi il convient d'effectuer une évaluation de la réponse du groupe après les faits, afin d'estimer les capacités et les vulnérabilités lors de l'urgence, la façon dont l'action collective a été coordonnée et appliquée à travers les RP, ainsi que la nécessité d'amélioration pour les différents acteurs du RP.



<sup>4</sup> Luthe, T., WYSS, R. & SCHUCKERT, M. (2012). Network governance and regional resilience to climate change: empirical evidence from mountain tourism communities.. *Regional Environmental Change*. 12. 10.1007/s10113-012-0294-5.



## Troisième série d'exercices pratiques

### Méthodologie pour le renforcement des Réseaux de protection

#### RÉFLEXION SUR LA STRUCTURATION DE LA PROTECTION COLLECTIVE.

*Xabier Zabala, PI Guatemala (2010)*

**Objectif :** Analyser l'action collective de protection en découvrant les éléments fondamentaux qui la composent.

**Description:** On projette la courte vidéo intitulée « Pinguinos, hormigas y cangrejos » (Pingouins, fourmis et crabes), disponible sur Internet. La vidéo présente divers groupes d'animaux travaillant en équipe pour faire face à une menace. Après la projection, on pose des questions favorisant le débat, du type « Qu'avez-vous vu dans la vidéo ? Quelles actions ont été cruciales dans ces courtes scènes ? » Cela suscite une séance de brainstorming et les idées sont notées au fur et à mesure sur une grande feuille. La facilitation mettra l'accent sur les actions liées à l'information et à la solidarité. On termine en faisant le lien entre les résultats du brainstorming et la protection collective.



## **JEU DE RÔLE : COMMENT NOUS AGISSONS EN RÉSEAU**

*Xabier Zabala, PI Guatemala (2009)*

**Objectif** : Présenter, via un jeu de rôle, la difficulté de mettre en œuvre des stratégies de protection collective en réseau.

**Description** : On veut recréer, à travers le jeu de rôle, une situation d'attaque sur un territoire où l'organisation communautaire a adopté la stratégie de protection collective.

La personne facilitatrice décrit au groupe une communauté ayant des problèmes de sécurité et qui devra s'organiser pour affronter collectivement n'importe quel problème qui pourrait se produire. Dans un espace déjà défini, on lui assigne un territoire.

On demande à deux volontaires de jouer les rôles de l'agent de police et du tueur. Une ou deux personnes supplémentaires seront observatrices du jeu et prendront note de son déroulement. Le reste des participants figurent la communauté. On leur demande de s'organiser en vue de n'importe quelle éventualité, mais une fois le jeu commencé, ils ne pourront pas se parler.

Lorsqu'ils se retirent pour s'organiser, la personne facilitatrice, sans qu'ils s'en rendent compte, choisit une personne qui sera le mouchard (espion) et lui donne des instructions pour qu'elle fournisse des informations sur la stratégie de protection de la communauté et qu'elle soutienne le tueur et le policier sans être découverte.

Le policier et le tueur se voient recommander d'effectuer une action contre la communauté. Cela peut être l'enlèvement d'une personne, ou toute autre atteinte qu'ils choisiront eux-mêmes en fonction des caractéristiques du contexte et des besoins du groupe.

Le jeu se déroule jusqu'à ce qu'on parvienne à un point de blocage, lorsqu'il n'y a plus de nouvelles actions qui apparaissent.

## Apparaissent:

Il convient de donner la parole dans l'ordre suivant :

❖ La **victime** : Comment s'est-elle sentie ? A-t-elle eu peur ? S'est-elle sentie soutenue par la communauté ?

❖ Le **tueur** : Comment s'est-il senti ? A-t-il eu peur ? Sa stratégie a-t-elle fonctionné ? Quels ont été les moments les plus difficiles pour atteindre l'objectif ? Pourquoi a-t-il atteint l'objectif, ou ne l'a-t-il pas atteint ?

❖ Le **policier** : Comment s'est-il senti ? A-t-il eu peur ? Sa stratégie a-t-elle fonctionné ? Quels ont été les moments les plus difficiles pour atteindre l'objectif ? Pourquoi a-t-il atteint l'objectif, ou ne l'a-t-il pas atteint ? Disposait-il d'informations sur la stratégie de la communauté ?

❖ La **communauté** : Comment s'est-elle sentie ? A-t-elle eu peur ? Sa stratégie a-t-elle fonctionné ? Quels ont été les moments les plus difficiles pour atteindre l'objectif ? Pourquoi a-t-elle atteint l'objectif, ou ne l'a-t-elle pas atteint ? Savait-elle qu'il y avait une personne infiltrée (espion) en son sein ?

❖ Le **mouchard ou espion** : Comment s'est-il senti ? A-t-il eu peur ? Sa tâche a-t-elle été facile ? Quels ont été les moments les plus difficiles pour atteindre l'objectif ? Pourquoi a-t-il atteint l'objectif, ou ne l'a-t-il pas atteint ?

❖ **Observateur-riche** : Quels ont été les moments clés du jeu ? Qu'est-ce qui lui a paru le plus important, qu'est-ce qui a fonctionné ou pas fonctionné parmi les différentes stratégies ?

La facilitation, qui peut contribuer à la réflexion, recueille tout ce qui émerge de la discussion collective afin de souligner l'importance d'agir en réseau.



...

...

## PRÉSENTER LES RÉSEAUX DE PROTECTION

*Xabier Zabala, PI Guatemala (2010)*

**Objectif :** Expliquer graphiquement, via un support, comment la protection collective s'articule en réseaux.

**Description :** En nous appuyant sur un schéma à compléter d'une communauté et de ses différentes connexions (photo), nous expliquons le concept de réseau de protection. Des petits cartons figurant les principaux concepts du réseau de protection sont placés petit à petit. On montre ce qui circule sur les lignes du réseau : l'information et la solidarité.

On opère une distinction entre le réseau interne et le réseau externe, qui agissent à l'intérieur et à l'extérieur du territoire. Autrement dit, on articule le réseau interne avec les réseaux extérieurs de soutien, les autorités tenues par des obligations et les parties prenantes.



...

....

## LE LOUP ET LES TROIS PETITS COCHONS

Xabier Zabala, *PI Guatemala (2017)*

**Objectif :** Expérimenter notre réaction spontanée face à une menace imminente.

**Description :** On demande un volontaire pour jouer le rôle du loup, les personnes restantes seront les petits cochons. On dispose le groupe d'un côté d'un vaste espace de jeu, si possible à l'air libre. On leur explique qu'ils doivent atteindre l'autre côté sans être attrapés.

On indique au loup, placé sur une ligne médiane, qu'il doit attraper les petits cochons. Après un premier tour, les petits cochons qui ont été attrapés se transforment en loups. On demande à nouveau aux petits cochons de passer de l'autre côté, mais le nombre de loups ayant augmenté, la menace est multipliée pour eux. On continue à jouer jusqu'à ce que tous les petits cochons soient attrapés et que la menace du loup disparaisse d'elle-même. À la fin du jeu, on réfléchit sur le fait qu'en situation de menace imminente, il se produit un stress important.

On a tendance à opter pour une réponse individuelle du type « sauve qui peut » et cela demande un effort énorme de penser et d'élaborer une option de réponse collective.



## AFFICHE REPRÉSENTANT LES PRATIQUES SOCIALES

*Adaptación de PI Guatemala 2019*

**Objectif :** Socialiser la définition du terme « pratique sociale » et réfléchir à son influence face aux menaces.

**Description :** En nous appuyant sur une affiche représentant le territoire (un territoire avec des falaises rocheuses, une rivière, une forêt, la communauté, diverses activités), on identifie les menaces et les agresseurs potentiels. Interprétation de PI : Le rocher est le risque. Les personnes situées près du rocher, ou les nuages rocheux, sont les menaces.

Dans la représentation des activités de la communauté, on identifie des pratiques sociales. Il faut indiquer en quoi les pratiques nous exposent au risque, comme la femme ou la maison près de la rivière, et que les pratiques sociales nous protègent de la chute du rocher. Puis on replace les pratiques sociales données dans le dessin. En suivant le dessin, il est plus facile de réfléchir aux pratiques de protection, à celles qui nous exposent au risque et à celles qui varient selon les circonstances.

*Quelles activités effectuons-nous qui sont devenues des pratiques au sein de la famille, du groupe ou de la communauté ?*

*Quelles actions avons-nous vues dans le jeu de rôle qui reflètent des pratiques existant dans la communauté ou le groupe ?*



## PLAN D'ACTION POUR RENFORCER LA PROTECTION COLLECTIVE

**Objectif :** Se mettre d'accord sur des actions visant à renforcer les pratiques de protection. Construction collective d'un plan d'action.

**Description :** Le groupe donne la priorité aux catégories de pratiques qu'il nous faut renforcer pour améliorer la protection collective :

- ❖ **Pratiques organisationnelles :** Capacité d'accord ou de consensus, réponse en cas d'urgence, action préventive, etc.
- ❖ **Pratiques relatives à la participation :** Communautés/population du territoire, femmes, jeunes.
- ❖ **Pratiques de gestion de l'espace physique et de ses éléments :** Domicile/ lieu de travail, déplacements, protection des informations numériques, etc.
- ❖ **Pratiques relatives au plaidoyer et au lobbying :** Communication : informer/dénoncer ; Lobbying : influencer les autorités et entités tenues par des obligations, etc.
- ❖ **Pratiques au niveau juridique :** Connaître les lois nationales et internationales qui abordent ses droits spécifiques, dénoncer, se défendre lors des affaires judiciaires, etc.
- ❖ **Pratiques psychologiques et spirituelles :** Gestion de la peur, gestion du stress, gestion des énergies.
- ❖ **Autres pratiques**

Nous pouvons répartir les catégories sélectionnées en groupes de travail. La participation aux groupes peut se faire en fonction du thème auquel chacun estime pouvoir le mieux contribuer. Alors, dans chaque catégorie, on commence à lancer des questions stimulantes, dans le but que chacun contribue, discute et se mette d'accord:

### Ce que nous aimerions réaliser à court terme :



Que pouvons-nous faire ?

**Comment peut-on le**

faire ?

Qui le fait ?

**Quand est-ce fait ?**

Qu'espérons-nous obtenir avec ces activités, à quoi

voulons-nous parvenir, qu'est-ce qui aura changé après ces activités ?

**Quel changement idéal aimerions-nous observer pour cette catégorie ?**

Sur des cartes de différentes couleurs, on écrit le changement espéré et le changement idéal, rédigés de façon à répondre à la question « qui fait quoi ? » en se référant à une pratique.

Expliquer que l'objectif de ce plan d'action est de pouvoir évaluer:



Si les activités prévues ont pu être effectuées.



Si ces activités ont produit le changement espéré.

Si ce n'était pas le cas, pourquoi, et quelles autres activités seraient nécessaires pour produire le changement espéré.

Si on a produit le changement espéré, quelles nouvelles activités seraient nécessaires pour progresser vers le changement idéal.



## Chapitre

# 4

# Litige pour le contrôle du territoire

Nous observons actuellement en Amérique centrale un processus d'expansion de (méga)projets extractifs et d'activités agricoles exportatrices qui accélèrent l'exécution de plans portant sur les infrastructures qui, dans leur ensemble, imposent un processus de transformation accélérée des territoires régionaux et locaux.

Ce processus aggrave les problèmes historiques des peuples autochtones et paysans, comme les inégalités dans la possession des terres, les déplacements forcés, l'accès aux sources d'eau, aux forêts et aux autres ressources naturelles.

En parallèle, les mouvements sociaux organisés par des acteurs territoriaux génèrent des processus de résistance et de souveraineté territoriale qui répondent à une conception du territoire comme appartenance et comme identité, ainsi que d'autres processus en matière de droits humains et de développement.



Dans le contexte centro-américain, la possession, l'appropriation, la configuration, la délivrance de titres de propriété et l'exploitation relatives à un territoire délimité géographiquement, ainsi que les droits afférents, font souvent l'objet d'un litige entre deux acteurs (ou davantage) ayant des intérêts, des conceptions et des actions divergentes.

L'espace d'action des organisations communautaires défendant le territoire et la vie est étroitement lié au **territoire qui fait l'objet du litige**.

C'est précisément à ce niveau territorial que s'expriment et se produisent, dans leur majorité, les menaces et les multiples attaques à l'encontre du groupe de défense des droits humains qui s'oppose à ce que son territoire soit exploité et utilisé de façon exclusive. Voilà pourquoi l'élément territorial vient constituer un volet crucial du processus d'élaboration de stratégies de protection collective.

Dans ce chapitre est brièvement évoqué le concept de contrôle du territoire comme stratégie de protection collective, abordant la dimension territoriale de la protection et s'intégrant à la stratégie des Réseaux de protection développée au Chapitre 3. On propose aussi un outil mis au point par PI pour l'analyse en groupe des capacités de contrôle territorial chez chacun des acteurs qui se disputent un territoire, à un moment spécifique et délimité.



#### 4.1 Définition du contrôle du territoire

Dans le premier chapitre, nous définissons le territoire comme une construction sociale complexe qui est à la fois un objet configuré et un objet de représentation, d'appropriation, d'organisation, de reproduction et de

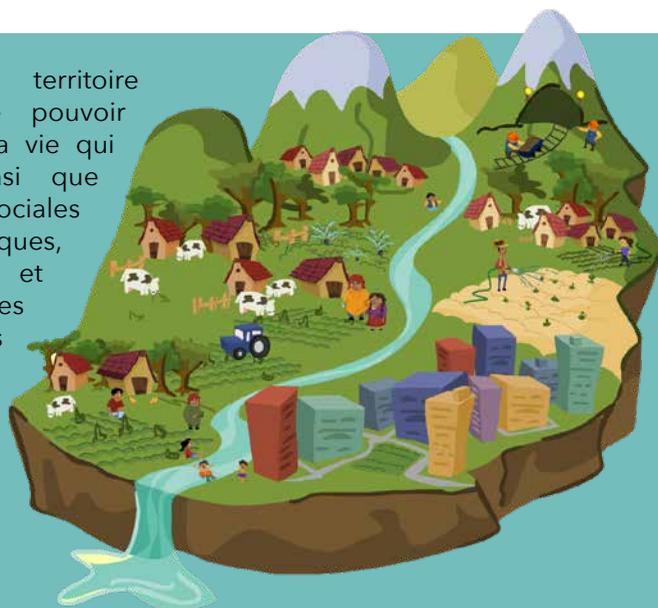
transformation. Dans les cas où le territoire fait l'objet d'un litige, il devient la scène et l'objet d'un conflit, d'une lutte où les différents acteurs, ayant des intérêts contradictoires, agissent afin de le contrôler et se l'approprier totalement ou partiellement.

On a présenté plus haut le territoire comme un concept multidimensionnel, où les dimensions sociale, culturelle, économique, juridique et politique sont inséparables et corrélées entre elles. C'est pourquoi la capacité de contrôler le territoire dépendra également de la façon dont les différents acteurs comprennent ces dimensions et agissent en conséquence.

De ce point de vue, le contrôle du territoire renvoie aux capacités dont dispose chacun des antagonistes pour y demeurer et l'influencer, pour le configurer à son profit ainsi que pour gérer et réglementer son usage.



Contrôler le territoire signifie avoir le pouvoir de régler la vie qui s'y déroule, ainsi que les pratiques sociales, économiques, culturelles et politiques des peuples et des communautés qui y vivent.



Les organisations autochtones et/ou communautaires qui se disputent le contrôle du territoire sont également liées aux capacités de défendre leurs processus de signification collective, d'autodétermination et d'autonomie.

Par ailleurs, il existe un lien entre les pratiques et les capacités relatives au contrôle du territoire et celles qui correspondent aux stratégies de protection collective. Par exemple, le contrôle du territoire est corrélé de façon réciproque aux informations que détient un acteur, sachant que c'est une action essentielle pour la protection collective. Disposer d'informations détaillées de plusieurs points du territoire et d'une connaissance de ce qu'il s'y produit dépend de la capacité de le parcourir.

Au travers de ces réflexions, PI Méso comprend le contrôle du territoire comme faisant partie de la stratégie de protection collective, au sein du complexe de pratiques qu'adoptent les organisations communautaires en milieu rural afin d'atteindre l'objectif de la défense de leur territoire, qui fait partie intégrante de la défense des droits humains, dans des conditions de relative sécurité, autonomie et justice sociale.



**Le contrôle du territoire est connecté à de multiples acteurs, dimensions, niveaux, pratiques et schémas récurrents de menaces, qui sont en continuelle transformation et influencent la corrélation des forces.**

<sup>1</sup> Se aborda el tema de las prácticas en el capítulo 3.



¿QUÉ  
PROPOSE  
PI MÉSO?



## 4.2 Analyse du litige pour le contrôle du territoire

Dans le but de pouvoir analyser ce litige autour du contrôle territorial, PI a mis au point un outil qui facilite l'analyse de la dimension relationnelle du contrôle du territoire et aide à mettre en évidence la corrélation des forces entre les acteurs ayant des intérêts divergents et conflictuels vis-à-vis d'un même territoire.

Cet instrument doit être compris comme une catégorisation de base, comme un plan sur lequel se fonder pour faciliter l'analyse collective de la capacité de contrôle du territoire de la part des organisations communautaires et de l'acteur adverse.



**Estimer la capacité des acteurs principaux se disputant le contrôle du territoire permet de mieux comprendre les opportunités en matière de protection collective, de connaître son opposant et de décider dans quels aspects renforcer ses pratiques quotidiennes pour augmenter son contrôle territorial.**

### 4.2.1 Les six paramètres du contrôle du territoire

Les six paramètres proposés dans ce manuel sont issus des expériences de terrain auprès des organisations communautaires qui défendent leur terre et leur territoire ainsi que de la réflexion collective des participants de différents projets de terrain de PI en Amérique centrale et du Sud et de personnes liées à l'organisation.

L'analyse des pratiques sociales et des capacités de chaque sujet collectif DDH et de l'acteur adverse, au moyen des six facteurs proposés, aide à développer une connaissance plus approfondie des capacités de contrôle territorial existantes. Dans notre cas, ce qui nous intéresse est d'analyser la corrélation des forces entre l'organisation communautaire et l'acteur adverse. Cet instrument nous aide par ailleurs à mettre en évidence les

<sup>2</sup> La herramienta ha sido desarrollada durante el encuentro en Guatemala, en Agosto 2013, entre el Proyecto Guatemala, UDEFEGUA, su contraparte local en aquel momento, el Proyecto Colombia, PRTU, y otras colaboradoras externas. El mismo ha sido modificado y ampliado durante el encuentro en Bogotá, en Abril 2014, entre los proyectos de Guatemala y Colombia y PRTU. Se ha implementarlo en el 2014 en el marco de la Investigación Acción Participativa (IAP) en los dos Países.



points de vulnérabilité sur lesquels il est nécessaire que le sujet collectif DDH renforce ses capacités organisationnelles, améliore et repense ses pratiques, dans le but de transformer les rapports de pouvoir dans le territoire disputé.

Pour chaque paramètre, il existe une infinité de pratiques internes possibles, qui dépendent de multiples facteurs, liés notamment aux caractéristiques de l'organisation communautaire, du territoire, des menaces et des acteurs agresseurs.

Par exemple, dans le paramètre 1, on trouve la catégorie de pratiques intitulée « Se mobiliser, parcourir le territoire ». Cela implique, pour l'organisation communautaire, d'être physiquement présente sur le territoire, soit dans son intégralité, soit dans des limites imposées par les conditions de sécurité ou d'autres raisons. Il faudra débattre pour savoir si le sujet collectif DDH possède cette pratique, comment il l'applique et dans quels buts. Par ailleurs celles et ceux qui parcourent le territoire sont vu·es par d'autres acteurs et peuvent faire preuve de leur capacité à effectuer continuellement ce parcours. Autrement dit, il existe une relation réciproque entre les pratiques sociales qui entendent contrôler le territoire et le contrôle concret de ce dernier.



### **Appropriation physique et quotidienne du territoire**

Lorsque nous parlons d'appropriation physique et quotidienne, nous nous référons aux pratiques habituelles ou routinières développées par les communautés dans leur territoire. Il peut s'agir de pratiques sociales communautaires se référant aux catégories suivantes:

- Être et demeurer sur un territoire, l'occuper.
- Le connaître et le marquer.
- Exploiter le territoire, en tirer ses moyens de subsistance.
- Se mobiliser, parcourir le territoire.
- Établir des normes internes d'usage (par exemple le type de culture, la répartition des aides, les règles de vie commune, la consommation d'alcool, etc.).
- Avoir un rapport respectueux à la nature et l'environnement physique.



## Actions de résistance et de défense du territoire

Dans cette section nous nous référons aux actions directes et, dans la majorité des cas, collectives, réalisées par la communauté, seule ou en association avec d'autres, pour la défense du territoire ou pour sa protection et son contrôle. Ce sont des pratiques sociales communautaires qui renvoient aux catégories suivantes:

- Mobilisation massive, urgente et coordonnée.
- Élaboration de stratégies de lutte non violente (ex. des sit-in contre l'arrivée d'un projet minier, des marches, etc.).
- Capacité d'influencer les politiques publiques d'exploitation du territoire au niveau local, régional et national. Création de normes locales ou nationales.
- Capacité de faire respecter les normes nationales ou locales existantes en vue de la protection du territoire, par exemple celles qui régissent le devoir de consultation préalable, la mise en place de zones de réserve paysanne, la protection des forêts ou des sources d'eau.
- Contrôler et conditionner l'entrée et la mobilisation des opposants.



## Organisation

Cette section se réfère au processus organisationnel mis en œuvre par le sujet collectif pour maintenir et consolider sa résistance et la défense du territoire. Les catégories sont:

- Capacité de s'organiser collectivement et de s'attacher un grand nombre de membres de la communauté (disposer d'une structure organisationnelle, maintenir des réunions périodiques, organiser des assemblées, planifier ses actions de résistance et de défense).
- Capacité de régler les conflits internes.
- Capacité de gérer les risques et les moments de découragement de la communauté.
- Participation des femmes au processus de résistance et de défense du territoire.
- Participation des jeunes gens au processus de résistance et de défense du territoire.
- Clarté et consensus pour appliquer la stratégie non violente dans les processus de résistance et de défense du territoire.
- Capacité d'adopter une position vis-à-vis du développement de son territoire, de remplir ses engagements et de générer des consensus (par exemple, avoir des propositions de développement définies, une position sur le secteur agro-industriel, minier ou de l'énergie).





## Information

Cette section correspond au flux, à la gestion et à l'utilisation des informations pour la résistance et la défense du territoire. Les catégories que propose PI

sont:

- Capacité de connaître les situations relatives au territoire, d'en garder une trace, de savoir ce qu'il s'y déroule.
- Connaissance des plans, des intentions ou des mouvements de ses opposants.
- Capacité d'éviter que l'opposant connaisse les plans ou stratégies de la communauté.
- Capacité de partager les informations. Les utiliser en interne (prendre des décisions) et en externe (rendre visible).



## Alliances et réseaux externes

Cela désigne la capacité qu'a la communauté de générer des liens et des réseaux avec d'autres acteurs (communautés, organisations non gouvernementales, églises, instituts universitaires, organisations internationales) afin de soutenir ou de se solidariser avec son processus de résistance et de défense du territoire. Les catégories proposées sont:

- Capacité de sensibiliser, de convoquer et de générer des alliances et une solidarité au sein de sa communauté, auprès de communautés proches ou d'autres acteurs vivant sur le même territoire.
- Capacité de partager avec la population de la communauté, du village, de la commune ou du district, ses propositions de développement.
- Capacité de s'organiser en un réseau d'alliances en dehors du territoire, au niveau régional, national et international.





## Connaissance, utilisation et réponse des mécanismes légaux (juridiques et administratifs)

Il s'agit des pratiques que possède la communauté qui consistent à employer des mécanismes juridiques nationaux et/ou internationaux afin d'épauler son processus de résistance et de défense du territoire et de porter plainte formellement contre les violations des droits humains commises par les acteurs adverses. Les catégories proposées sont:

- Capacité de se servir de moyens juridiques et administratifs pour défendre le territoire et obtenir des procédures judiciaires en bonne et due forme et rapides.
- Capacité de dénoncer les agressions de l'opposant auprès du système judiciaire et de l'opinion publique.
- Capacité à demander des comptes pour les actes de corruption et de mauvaise gestion de la part de l'opposant en se servant de l'appareil d'État.
- Capacité de transmettre des informations à destination des organismes régionaux de défense des droits humains et du système des Nations Unies.



### 4.2.2 Analyse des résultats sur le litige territorial

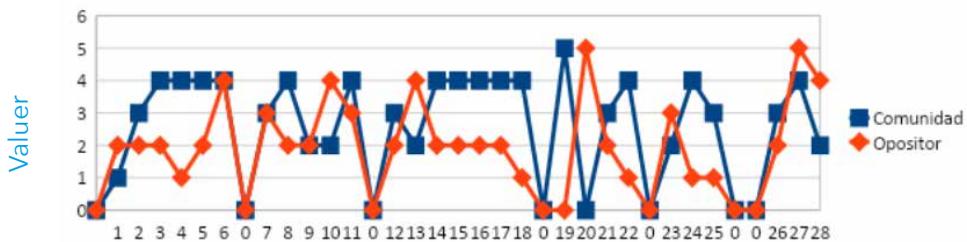
Chaque catégorie de pratiques est dotée d'une valeur numérique allant de 0 à 5, qui correspond à une valeur qualitative, respectivement « presque nulle », « faible », « moyenne », « élevée » et « très élevée ». Ces valeurs permettent d'estimer quantitativement la capacité de chaque acteur pour chaque pratique. Les valeurs sont fixées par les participants, qui représentent l'organisation communautaire, via un processus de consensus lors de la réunion du groupe focal.

Une fois compilées toutes les informations nécessaires sur le contrôle du territoire auprès des groupes focaux, on propose deux façons de les analyser. Premièrement, la personne facilitatrice développe une analyse quantitative, issue des données recueillies par l'outil.

Les résultats sont exprimés dans des graphiques pour être mieux visualisés et analysés. On obtient un graphique semblable au suivant, où l'on peut observer que les deux acteurs étudiés disposent de capacités plus ou moins importantes dans chaque catégorie et la façon dont se distribue la corrélation des forces entre eux



<sup>3</sup> Criticar y traer a juicio las acciones u obras de alguien. (Diccionario de la Real Academia de la Lengua Española)



Numéro de la question posée

Deuxièmement, la personne facilitatrice réalise une analyse qualitative portant sur les discours, les points de vue et les expériences ayant émergé lors du processus de discussion de groupe, intégrant ces informations à ce qui a été observé lors du processus d'accompagnement intégral de l'organisation.

L'objectif est de parvenir à une connaissance la plus détaillée possible sur la corrélation des forces pour le contrôle territorial : les forces du sujet collectif DDH qui a participé au groupe focal et celles de son opposant.





## Quatrième série d'exercices pratiques

### Méthodologie pour le contrôle du territoire

#### LA MARCHÉ DU POUVOIR

Aporte de JASS a la perspectiva de género.

**Objectif** : identifier les rapports de pouvoir dans la communauté en fonction de la protection et de la sécurité.

**Description** : La personne facilitatrice place tout le groupe en ligne, face à un espace où on peut librement marcher vers l'avant. On marque un départ et une arrivée de la marche. On explique qu'il faut faire un pas si la réponse est affirmative ou rester sur place si elle est négative.

On trouvera ci-dessous quelques exemples de questions ou d'assertions. La personne facilitatrice peut en imaginer d'autres en se fondant sur l'expérience de travail avec le groupe et les inégalités de genre :

- ❖ Je ne dois demander la permission à personne pour sortir de chez moi et me rendre à une activité quelconque.
- ❖ J'ai accès à des espaces de repos et de divertissement dans mon foyer.
- ❖ Je peux me promener tranquillement dans la rue, tout-e seul-e, la nuit.
- ❖ Je suis libre de décider si j'assiste à n'importe quelle réunion au sein de la communauté.
- ❖ Dans mon organisation, je participe sur un pied d'égalité avec les autres.
- ❖ Dans mon organisation, j'ai le pouvoir de prendre des décisions.

La personne facilitatrice va observer qu'une partie du groupe avance, tandis qu'une autre reste en arrière, au fil des questions posées.

Une fois les questions terminées, elle suscite la réflexion du groupe en invitant les participants à donner leur opinion sur ceux et celles qui ont avancé plus ou moins loin et en demandant quel est leur sentiment à ce sujet.

La personne facilitatrice conclut en assurant une analyse portant sur les relations de pouvoir, les privilèges, la sécurité pour les hommes et les femmes.



## JEUX D’AFFIRMATION

**Objectif :** Faire naître une sensation de puissance en s’affirmant.

**Description :** On se divise en deux groupes variés (en termes de sexe, d’âge, etc.) et on dispose les personnes en deux rangées parallèles se faisant face à plusieurs mètres de distance. On demande aux personnes formant l’une des deux rangées d’avancer d’un pas ferme (en tapant des pieds sur le sol pour faire résonner leurs pas) vers celles de l’autre rang, et quand elles sont juste devant, de se tourner vers elles à l’unisson en criant.



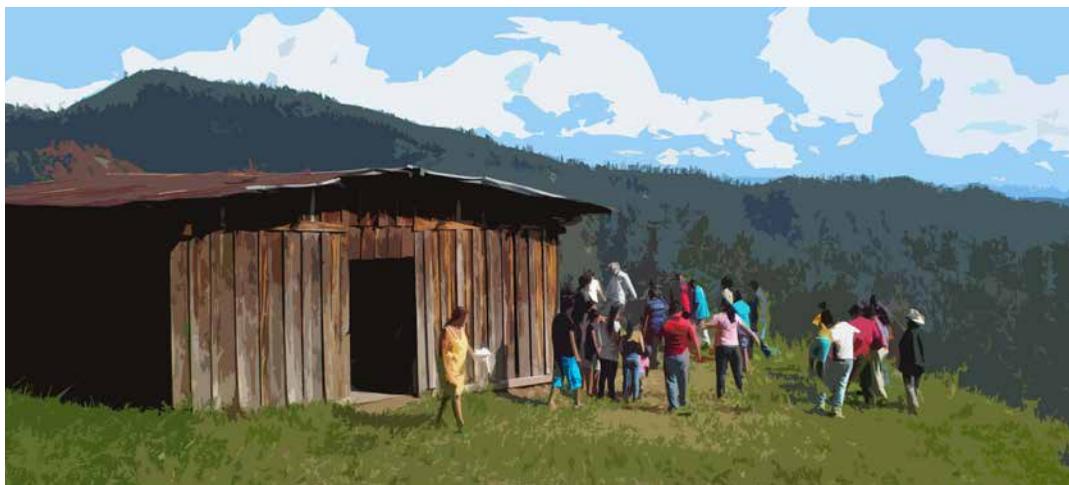
## EXERCICE D'OBSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

*Xabier Zabala, PI Guatemala (2019)*

**Objectif :** Pratiquer et analyser notre capacité d'observation de notre entourage.

**Description :** On demande deux volontaires dans le groupe. Si le groupe est suffisamment grand, on peut désigner une ou deux personnes chargées d'observer le jeu. Au reste du groupe, on demande de simuler sur une grande scène, si possible à l'air libre, une journée normale de la communauté ou du territoire, avec divers personnages représentant le quotidien, certains jouant des vendeurs ambulants, d'autres travaillant (balayeurs, gardiens...), d'autres en train de se promener, etc. On demande aux deux volontaires de s'approcher et d'observer ce qu'il se passe, tout ce qu'ils voient dans cet environnement de théâtre. Quand ils ont terminé de parcourir la scène, celle-ci s'interrompt et on commence à préparer une nouvelle version, avec quelques changements de rôles dans la représentation. On introduit notamment un nouveau rôle, celui d'une personne qui surveille les volontaires (elle les photographie, prend des notes à leur sujet) en s'efforçant qu'ils ou elles ne s'en rendent pas compte. On reprend la mise en scène et on demande aux volontaires de repérer les changements.

Avec tout le groupe, on analyse ce qu'ont observé les volontaires : le groupe leur répond en disant si c'était correct ou non et on discute des rôles qui ont été joués et des changements apportés. Enfin on demande à la personne qui surveillait qu'elle montre les informations recueillies sur les volontaires, à qui on demande s'ils ont soupçonné qu'ils étaient surveillés, ou s'ils ont remarqué d'éventuels indices. Les observateurs font part, eux aussi, de ce qu'ils ont remarqué dans le jeu.



## LE ZOMBIE

**Objectif :** Expérimenter une action de défense du territoire et l'impact du stress et de la nervosité sur la coordination du groupe.

**Description :** On dispose plusieurs chaises dans la salle : autant que de participants, plus une. Les chaises sont réparties de façon aléatoire, en désordre, mais suffisamment éloignées les unes des autres pour occuper tout l'espace. Le groupe s'assied sur les chaises, il en reste donc une inoccupée.

La personne facilitatrice explique qu'elle jouera un zombie, qui avancera toujours à la même vitesse, sans courir, vers la chaise vide, avec l'intention de s'asseoir. L'objectif du groupe sera de l'empêcher de s'asseoir, mais on n'a pas le droit de toucher le zombie, et si quelqu'un fait le mouvement de se lever, détachant son corps de la chaise, il ne pourra pas revenir en arrière. Il est courant d'observer des scènes où le groupe se montre très nerveux, avec beaucoup de cris, jusqu'à ce qu'il perde la chaise. On refait plusieurs tentatives pour empêcher que le zombie ne s'assoie.

Une fois le jeu terminé, avec tout le groupe, on réfléchit à propos de la façon de défendre la chaise, des cas où le zombie a réussi à atteindre son objectif et de la difficulté de se coordonner dans des conditions de stress



## PLAN D'ACTION POUR LE RENFORCEMENT DU CONTRÔLE TERRITORIAL

**Objectif :** Parvenir à des accords sur des actions visant à renforcer les pratiques de contrôle territorial. Construction collective d'un plan d'action.

**Description :** À partir du graphique du litige du contrôle territorial, on classe par ordre de priorité les thèmes qui doivent être abordés pour améliorer la corrélation des forces vis-à-vis de l'opposant. Nous pouvons distribuer les thèmes sélectionnés à différents groupes de travail. La participation aux groupes peut être décidée de façon à ce que chacun-e choisisse un thème auquel il ou elle peut contribuer. On procède de la même façon que dans le cas du renforcement des pratiques.

### **Ce que nous aimerions réaliser à court terme :**



Que pouvons-nous faire ?	via ces activités, à quoi voulons-nous parvenir, qu'est-ce qui aura changé après ces activités ?
Comment peut-on le faire ?	Quel changement idéal aimerions-nous observer pour cette catégorie ?
Qui le fait ?	
Quand est-ce fait ?	
Qu'espérons-nous obtenir	

Sur des cartes de différentes couleurs, on inscrit les changements espérés et le changement idéal, rédigés de façon à répondre à la question « **qui fait quoi ?** » en se référant à une pratique.

Expliquer que l'objectif de ce plan d'action doit pouvoir être évalué, en tenant compte des aspects suivants :



Les activités prévues ont-elles pu être effectuées ?



Ces activités ont-elles produit le changement espéré ?

Si ce n'était pas le cas, pourquoi, et quelles autres activités seraient nécessaires pour produire le changement espéré ?

Si on a produit le changement espéré, quelles nouvelles activités seraient nécessaires pour progresser vers le changement idéal ?



## Chapitre



# Communiquer pour faire face aux menaces

### 5.1. La communication, une pratique permettant d'affronter les menaces

Dans les chapitres précédents, nous avons vu l'importance d'analyser et de comprendre les menaces afin de tenter de réduire leur impact, tout en travaillant sur la protection collective à partir des Réseaux de protection.

Les impacts des menaces sur les sujets collectifs défendant les droits humains ont des répercussions physiques, psychologiques, morales et économiques, tant au niveau collectif qu'individuel. Afin d'atténuer les impacts négatifs des menaces, on développe donc des actions permettant de les affronter. Il est nécessaire d'affronter les menaces, sur le territoire et depuis le territoire, pour la protection collective et pour réduire la probabilité que ces menaces soient mises à exécution. Une pratique sociale employée pour les affronter est la communication. Il s'agit d'une condition importante pour le fonctionnement des Réseaux de protection.



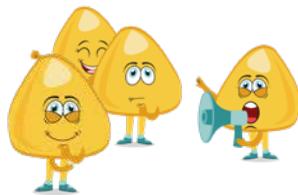
À une époque où l'information, c'est le pouvoir, la communication s'avère un outil nécessaire pour atteindre des objectifs sociaux, dans notre cas relatifs à la protection dans le cadre de la défense des droits humains.

Nous expliquerons plus loin en quoi la communication joue un rôle fondamental, aussi bien pour le réseau agresseur, comme moyen de diffamation ou de stigmatisation des défenseur·e·s des droits humains, que pour les réseaux de protection, comme pratique permettant de faire face aux menaces.

Au sein du réseau agresseur, les médias jouent un rôle essentiel dans le processus visant à exclure ou stigmatiser les défenseur·e·s des droits humains (DDH).

Les médias nationaux d'Amérique centrale fabriquent un discours infantilisant le combat des autochtones et ont recours à un langage agressif et violent afin de délégitimer les actes de défense du territoire via une perspective culturelle raciste ou des messages misogynes à l'encontre des défenseuses, ou encore homophobes pour délégitimer le combat LGBTI, tout en ignorant les situations de violation du droit de défendre les droits humains, afin de produire une désinformation. C'est ainsi que l'on crée une opinion publique favorable au réseau agresseur. Savoir qui contrôle ou finance les médias les plus populaires d'un pays peut nous donner des pistes pour comprendre d'où vient la volonté de donner une image stigmatisante des organisations communautaires défendant les droits humains en émettant un discours menaçant à l'encontre des territoires.

Face à cette situation, la gestion communautaire de la communication fait naître un sentiment d'appropriation de son programme de développement. Elle permet aux membres de la communauté d'être des protagonistes pour s'exprimer publiquement, débattre sur des thèmes, mener à bien un dialogue, promouvoir la culture, l'histoire et la langue de la communauté. Mettre en place un média de communication, aussi modeste soit-il, « du et à partir du territoire », est une contribution importante au pluralisme des médias et une stratégie basique pour faire face aux menaces puisque cela permet de faire circuler des informations à partir du sujet collectif. Les médias privés et commerciaux, aux côtés des médias communautaires, sont une condition indispensable pour que le public ait accès aux différents faits, débats et points de vue<sup>1</sup>.



## 5.2. Pratiques de communication et d'information

Du point de vue de la protection des DDH, les pratiques de communication dans les territoires comprennent trois actions fondamentales.

**Rompre l'isolement** relatif à la situation menaçante que vivent ceux et celles qui défendent les droits humains

**Dissuader** ceux et celles qui font partie des menaces

**Persuader** la population du territoire et les entités tenues par des obligations de respecter le droit de défendre les droits humains et de résoudre le conflit sans violence.

<sup>1</sup> UNESCO (2019) "Medios Públicos y Comunitarios" Artículo en la web: <http://unesco Guatemala.org/comunicacion-e-informacion/desarrollo-de-los-medios/medios-publicos-y-comunitarios/>



### 5.2.1 La dissuasion

La dissuasion se réfère aux situations de conflit, c'est-à-dire dans lesquelles les parties prenantes ont des intérêts opposés. On parle de théorie de la dissuasion pour évoquer l'existence d'une stratégie visant à empêcher qu'un rival lance une action déterminée.

La dissuasion apparaît au moment où change le sens de la communication : l'intention se modifie pour influencer l'autre en évitant les pratiques préjudiciables qui affectent la défense des droits.

**La dissuasion est une action qui cherche à en éviter une autre, considérée comme néfaste ou dangereuse pour l'intégrité des DDH, ou bien à faire en sorte que quelqu'un renonce à quelque chose ou modifie son opinion.**

En dissuadant ceux qui menacent ou agressent les groupes défendant les droits humains, on entend faire naître une tolérance envers cette activité légitime et reconnaître que le recours à la violence a ses conséquences, que la violence aggrave les conflits et qu'elle représente le pire chemin qu'on puisse prendre.





### 5.2.2. La persuasion

La réalité de la publicité sociale, dans les sphères de la communication, a un caractère hétérogène. Le fondement de la publicité sociale, c'est la persuasion.

Persuader vient de per et suadere, en latin, suadere signifiant « conseiller » : c'est donc une façon d'obtenir quelque chose d'une personne en la convainquant via les raisons qu'on lui présente. Si la persuasion est nécessaire, c'est parce que les individus, les communautés et les nations ont généralement des intérêts, des coutumes et des points de vue distincts. Ainsi la persuasion cherche à les orienter vers une direction, par exemple vers l'acceptation de la défense des droits humains en tant qu'action favorable au développement et à la construction de la démocratie.

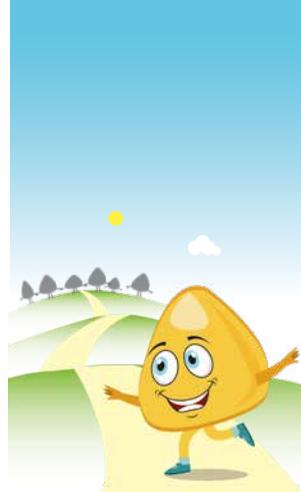
**Il s'agit de convaincre les gens que les droits humains constituent un important accord mondial pour la cohabitation et la paix, et que la défense de ces droits contribue à l'institutionnalité du pays et légitime le système légal à des fins pacifiques et démocratiques. Grâce à ce contenu, le ou la destinataire du message acquiert un plus grand degré d'acceptation, ce qui contribue à protéger l'espace d'action des DDH.**

De nombreux acteurs tenus par des devoirs et obligations ne remplissent pas pleinement leur rôle. La persuasion via des informations destinées à ces acteurs peut pousser les fonctionnaires d'État à prendre davantage leurs responsabilités et à se montrer plus engagés envers les droits humains. Cela peut aller jusqu'à les convaincre de ne pas participer aux agressions à l'encontre des DDH, voire de ne pas les tolérer.





¿QUÉ  
PROPOSE  
PI MÉSO?



### 5.3. Communiquer dans le territoire et à partir du territoire

Du point de vue de PI, la communication est l'axe central de la connexion et de la cohésion au sein des Réseaux de protection. La communication est également nécessaire pour rompre l'isolement, pour dissuader le réseau agresseur, afin qu'il tolère l'activité de défense des droits humains, et pour le persuader, afin qu'il accepte l'importance des groupes DDH dans la construction de la démocratie. Pour obtenir cet effet, il faut connaître les moyens de communication disponibles sur le territoire et comprendre les méthodes de dissuasion et de persuasion en tant qu'éléments essentiels pour faire face aux menaces. Il convient donc de passer par une campagne de communication communautaire, comme stratégie de renforcement des réseaux interne et externe et comme moyen de dénonciation face à l'existence de problèmes liés aux violations des droits humains.

Le fondement de la communication, c'est de sensibiliser la population à l'importance de la défense des droits et de pousser les destinataires à une action de légitimation du droit de défendre les droits. Le moyen d'y parvenir, c'est la campagne de communication communautaire





### 5.3.1 Rompre l'isolement

L'isolement des territoires en conflit et la méconnaissance des événements par la société, ou les informations déformées à ce sujet ont un impact psychosocial perpétuant la violence, sont un facteur de revictimisation et de négation du droit de connaître la vérité sur ce qu'il s'est passé, et accroissent la vulnérabilité des DDH.

Les menaces et les attaques ont lieu dans un climat d'impunité, de peur et d'autocensure qui porte atteinte à la liberté d'expression.

La communication est un outil permettant de rompre l'isolement et d'informer le monde extérieur de ce qu'il se passe sur le territoire, afin de mieux faire connaître les faits au public et de persuader les acteurs externes intéressés par la défense des droits humains et du territoire ; ou d'influencer les entités tenues par des devoirs et obligations vis-à-vis du rôle qui leur incombe, en leur qualité de sujets responsables, dans la protection des DDH via des mécanismes efficaces et du point de vue des droits humains.

De nombreux acteurs, étatiques et non étatiques, nationaux et internationaux, interviennent vis-à-vis de la protection des DDH. Il faut accorder de la valeur au fait d'être accompagné dans la défense des droits humains. Il existe beaucoup d'organisations, d'institutions et de personnes qui cherchent un moyen d'appuyer et d'accompagner ces processus. Comme mentionné au Chapitre 3, cet entrelacs de relations est nommé « réseau externe ».

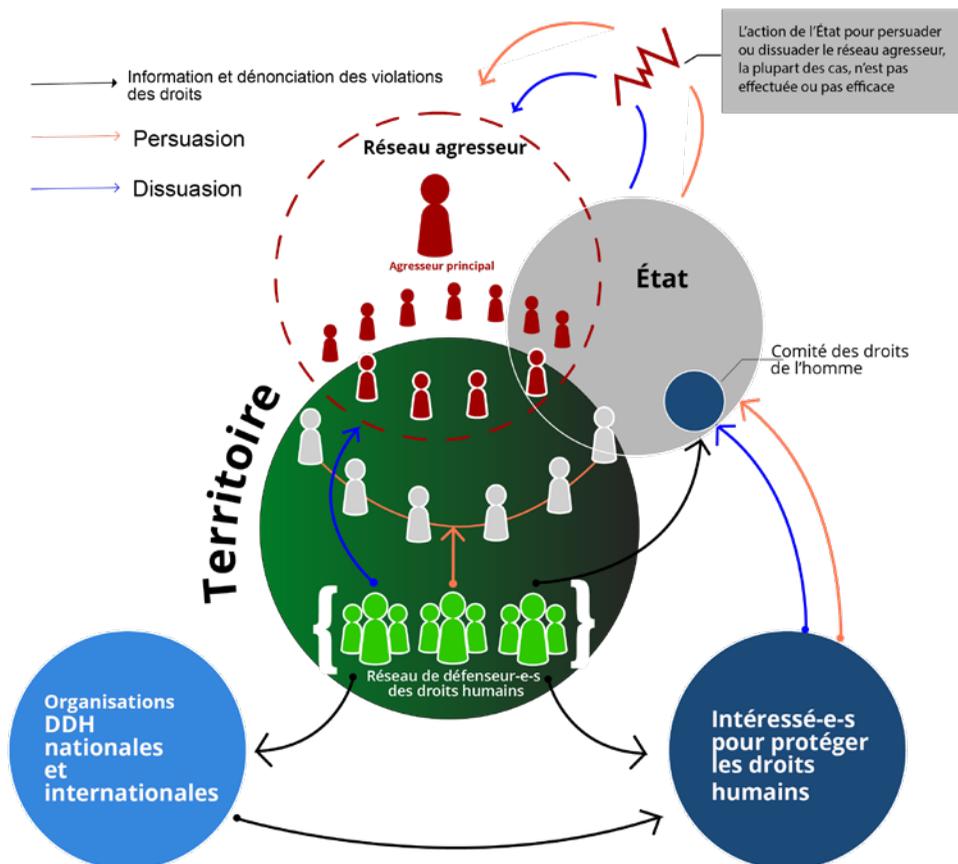
Il est nécessaire de maintenir informé le « réseau externe » d'acteurs nationaux et internationaux enclins à protéger et accompagner ceux et celles qui défendent les droits humains, afin d'accentuer le rapprochement avec eux, de gagner leur accompagnement et leur appui. D'autant que ces acteurs intéressés, en comprenant l'environnement et le contexte de la situation, pourront persuader ou dissuader les entités tenues par des devoirs et obligations.



### 5.3.2 Le réseau interne et le réseau externe

Nous avons deux scènes : un réseau défenseur des droits humains agit dans le territoire et depuis le territoire à destination d'un réseau externe.





Le réseau interne est composé du sujet collectif défendant les droits humains et de ses appuis à l'intérieur du territoire. La publicité sociale se concentre sur le territoire, à destination de sa communauté et des personnes du voisinage, que nous devons « persuader » pour qu'elles reconnaissent notre travail ainsi que les raisons de défendre les droits, en tant qu'action aidant à construire la démocratie et l'entente sur le territoire. Il est nécessaire de démontrer les risques et répercussions qui s'ensuivraient en l'absence de défense des droits humains. L'objectif primordial est d'ouvrir un espace de respect envers diverses opinions, sans considérer que quelqu'un est un-e ennemi-e parce qu'il ou elle pense différemment.

La dissuasion, de même que la persuasion, est dirigée vers ceux et celles qui, dans le territoire, sont enclin-e-s à agresser les personnes défendant les droits humains à cause de leurs liens avec le réseau agresseur

Il est intéressant d'obtenir des appuis du réseau externe qui résultent de cette publicité sociale et de la diffusion sur le territoire. Le fait d'enregistrer et de faire connaître à l'extérieur les agressions subies par le sujet collectif défendant les droits humains se transforme souvent en une forme de dissuasion, puisque l'agresseur se rend compte que cette action de communication peut entraîner la perte de son impunité. Sur le réseau externe, la publicité sociale cherche avant tout à activer des processus de dissuasion et de persuasion de la part des acteurs tenus par des devoirs et obligations, à destination de ceux qui exercent les menaces, afin d'éviter qu'elles soient mises à exécution et de les désactiver. Obtenir des actions du réseau externe sur le territoire est très important pour rompre l'isolement. Face aux acteurs non étatiques, les stratégies de dissuasion et de persuasion doivent être fondées sur la réalité des communautés et des zones géographiques spécifiques. Dans notre cas, la communication sera élaborée à partir d'une conception claire du territoire. Cela implique de :

- ✚ Effectuer constamment l'analyse des pouvoirs concernant le contexte local, en schématisant les différents acteurs et intérêts, aussi bien les visibles (formels/étatiques) que ceux qui sont dans l'ombre, et en montrant quelles relations ils ont entre eux.
- ✚ Reconnaître les stratégies pour traiter des contextes spécifiques, qui devront être développées et mises en œuvre au cas par cas, en tenant compte des schémas récurrents au niveau régional et mondial ainsi que des enseignements tirés d'autres stratégies.



**Rompre l'isolement et informer sur la situation dans les territoires est une stratégie de protection.**

Voici comment nous pourrions appliquer la théorie de la dissuasion : Quels messages sont transmis et en combien de temps ? Comment ces acteurs alliés pourraient-ils dissuader les autres acteurs, étatiques et non étatiques, qui sont tenus de réagir du fait de leurs devoirs et obligations ?

Mais pour savoir s'il faut impliquer les médias et les moyens de diffusion dans un cas particulier, cela dépendra du contexte local ainsi que du degré d'indépendance des médias à contacter. Dans les environnements où il est possible et souhaitable d'impliquer la presse, divers scénarios peuvent intervenir: un communiqué de



presse peut soit être largement diffusé, soit confié exclusivement à un unique journaliste indépendant ; ou bien on peut convoquer une conférence de presse au moment idoine.

Nous allons aborder concrètement ces scénarios permettant de nous assurer des actions ponctuelles capables de s'adapter à la vie quotidienne des communautés par rapport à la communication.



#### 5.4. La diffamation et la stigmatisation

Elle désigne l'action d'offenser, diffamer, calomnier, outrager ou humilier une personne, lui refusant la reconnaissance en tant qu'être humain devant la société et provoquant son exclusion. Le préjudice causé par la stigmatisation est irréparable et laisse des séquelles psychosociales difficiles à effacer.

La stigmatisation discrimine, attaque et insulte les membres d'un groupe qui est étranger à un lien social proche des critères des personnes qui stigmatisent. Celles-ci utilisent la stigmatisation pour améliorer leur estime d'elles-mêmes au travers d'une comparaison avec ceux et celles qu'elles rabaissent. En se comparant à d'autres personnes qui leur paraissent être inférieures et mériter moins qu'elles, elles finissent par déprécier autrui.





#### 5.4.1 Comment réagir aux campagnes de diffamation ?

Le harcèlement médiatique devient le moyen de discréditer les DDH. La crédibilité des personnes harcelées est entamée si leurs collègues ou le grand public commencent à douter, ce qui les isole ou les paralyse. Un autre facteur de perte de crédibilité survient lorsque des plaintes infondées sont déposées devant la justice, elles s'épuisent lorsqu'elles sont rejetées pour absence de preuves.

Parmi les méthodes les plus courantes employées pour discréditer les DDH, on peut citer les fausses accusations sur les médias ou devant les tribunaux, les déclarations publiques sur les médias locaux et internationaux et les déclarations faites en privé à des alliés clés comme des fonctionnaires des ambassades ou des donateurs. Les DDH se voient accusé·e·s d'« appartenance à la guérilla », de « penchants politiques communistes », de « terrorisme », de « trahison », de « collaboration avec des gouvernements étrangers » ou d'autres formes de « subversion » allant « à l'encontre du développement ». Certains DDH se voient inscrits sur des listes d'« organisations extrémistes », ce qui leur vaut l'attention des corps de sécurité de l'État et les stigmatise socialement. Les discours de haine et la reproduction de la stigmatisation à l'encontre des défenseur·e·s des droits humains portent atteinte à leur sécurité et, en diffusant au sein des communautés de fausses informations qui reproduisent le « commérage » ou la « rumeur », aspirent à réduire l'influence qu'ils et elles peuvent exercer.

En réaction, certaines organisations travaillent discrètement à mettre fin à ces tentatives de les discréditer, en ayant des conversations privées avec les personnes ayant formulé les accusations.

D'autres au contraire cherchent davantage à agir publiquement. Elles rencontrent les instances concernées, publient des articles, recherchent le soutien d'autres organisations et de partenaires, demandent réparation devant les tribunaux et convoquent l'opinion publique via la publication de communiqués de presse, la tenue de conférences de presse, ou les deux. Pour le groupe, le fait de réagir par la voie privée ou publique dépendra de la situation locale. Dans tous les cas, il est essentiel que les DDH brisent le silence et bloquent les tentatives de les discréditer.

Comme mécanisme de réponse aux campagnes de diffamation, certains DDH cherchent à renforcer leur camp au moyen de diverses initiatives, notamment en créant des coalitions locales, en activant un réseau d'organisations locales et en favorisant le rapprochement avec les médias locaux et les leaders communautaires d'autres territoires proches. Le discrédit subi



appelle à une solidarité régionale et internationale, de façon à mettre en évidence la valeur qu'ont pour la société le respect et la défense des droits humains dans leur globalité. C'est aussi une manière de réagir aux campagnes de diffamation, en publiant des communiqués de presse, en invitant des observateurs des processus, en s'impliquant dans des campagnes conjointes et en organisant des activités publiques comme des discours, des conférences, des dîners de remise de prix et des réunions avec d'autres activistes et décideurs locaux et internationaux.



### 5.4.3 La pratique de dénonciation publique

Les médias audiovisuels et la presse écrite constituent un moyen important de faire connaître les menaces et intimidations. Cela est rendu possible par l'émission de communiqués et la tenue de conférences de presse. Le succès de la diffusion d'une dénonciation dépendra de l'importance de la nouvelle pour le média en question (elle-même liée aux protagonistes et à la gravité des faits eux-mêmes).

Il s'agit de s'assurer que cela ne soit pas couvert comme un simple fait divers, mais à la mesure des véritables événements, qui touchent aux droits humains. Il est suggéré de conserver une liste complète à jour des médias, avec leurs adresses et numéros de téléphone, de même que les courriels des journalistes, pour favoriser une communication permanente.





### 5.5. La communication communautaire

Les réseaux de communication sont les structures sur lesquelles se basent les médias communautaires pour fonctionner. Ils représentent l'espace permettant de définir et de rendre opérationnel le programme de contenus des médias communautaires, aussi bien d'actualité qu'éducatifs. Les personnes qui composent les réseaux sont des hommes et des femmes, des jeunes gens surtout, certains sans formation universitaire, mais participant activement à des processus de formation journalistique qui leur permettent de développer les compétences indispensables pour exercer cette fonction de façon empirique et bénévole.

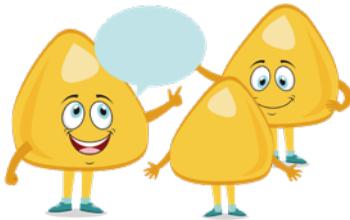
Ces personnes ont la capacité de réaliser des reportages, des interviews d'opinion, des productions audiovisuelles sur des thèmes d'intérêt ainsi que d'autres supports d'information. Toutes ces productions sont diffusées sur Internet et lors de manifestations communautaires. Leurs thèmes de prédilection ont comme source principale les communautés dont elles font partie.

En outre, les communicant-e-s ont la capacité de travailler en équipe pour réaliser des productions portant sur des moments clés de la conjoncture nationale, comme des émissions spéciales sur des événements de portée nationale (élections, urgences dues aux phénomènes naturels, etc.).



Les principaux axes politiques du programme des réseaux communautaires sont :

- ❖ Leur ligne éditoriale est critique et riche en propositions.
- ❖ Leur programme est déterminé par les intérêts de la population.
- ❖ Leur approche est axée sur l'information et la formation.
- ❖ Ils aspirent à rendre visibles les revendications des secteurs de la société qui sont exclus des médias traditionnels, ainsi que la défense de leurs droits.
- ❖ Mettre en lumière les initiatives et expériences du Bien-Vivre.
- ❖ Donner la priorité aux thématiques de la vulnérabilité socio-environnementale.
- ❖ Agir, à travers l'information, sur les changements structurels et la transformation sociale.



### 5.5.1 Qu'est-ce qu'un-e communicant-e communautaire ?

- ✓ Elle connaît sa communauté et les leaders.
- ✓ Elle est constamment à l'affût de ce qui est publié sur les médias (alliés et adverses).
- ✓ Elle observe et interagit avec les communautés.

### 5.5.2 Actions spécifiques du ou de la communicant-e communautaire

Elle agit en tant que correspondante auprès des acteurs alliés pour fournir des informations sur son territoire. Cela permettra que la communication soit plus efficace, véridique et centralisée.

Elle prend en charge l'activation de la communication des territoires en vue de la sensibilisation des communautés.

Elle réalise des actions de plaidoyer à la recherche d'appuis de la part d'acteurs alliés qui permettront de mettre à exécution les plans de travail élaborés par les communautés.



### 5.5.3 Plan de communication à élaborer par le ou la communicant·e communautaire



**Il est fondamental de disposer d'un plan de communication pour renforcer les actions de prévention et d'échange d'informations entre les territoires.**

Il vaut mieux être préparé vis-à-vis des actions à réaliser : le fondement d'un plan de communication, c'est comment mettre en évidence le message sur les événements ayant lieu dans les communautés de la façon la plus précise possible.

Grâce à un plan bien formulé, il sera plus difficile que d'éventuels auteurs d'agressions envers les DDH lancent une campagne de diffamation à leur encontre et qu'ils parviennent à construire une stigmatisation justifiant une criminalisation, en collusion avec le système judiciaire.

En fait, si on dispose d'un plan de communication, il est possible que ces agresseurs, considérés comme faisant partie du réseau opposé aux intérêts des DDH, chercheront à étouffer le message qui est transmis par l'intermédiaire des communicant·e-s communautaires. Ces référents et les risques qu'ils courent doivent être pris en compte dans le plan de communication des communautés, pour pouvoir réagir comme il se doit aux manœuvres des acteurs adverses.



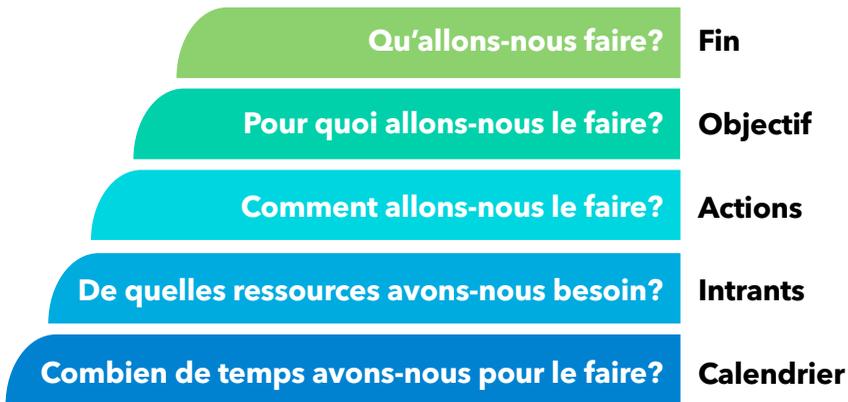
Avant d'élaborer un plan de communication, il est important de connaître la situation actuelle :

- Que faisons-nous actuellement ?
- Quels sont les médias de la communauté ? (WhatsApp, Signal, journaux communautaires, radios communautaires, réseaux sociaux, réunions, assemblées, affiches, bulletins d'information, etc.)
- Quelles sont les personnes de la communauté qui nous informent de l'actualité de notre territoire ? (Ont-elles accès à Internet ? Comment s'informent-elles ? Comment les aidons-nous à faire perdurer cette pratique ?)
- Quelles sont les menaces ?
- Qui doit participer au plan de communication ?
- Qu'avons-nous besoin de faire connaître ?

Connaître et reconnaître nos forces, faiblesses, opportunités et menaces.



Pour répondre à nos inquiétudes, il est important d'établir des priorités. Cela exige d'avoir une marche à suivre de référence. À partir d'un grand nombre d'idées à communiquer, toutes étant importantes, il faut émettre un message clair et précis, donc bien visible. Établir des priorités permet d'obtenir un message clair, direct et impactant.



### 5.5.2 La mise en œuvre

Guidé·e·s par ces questions, nous avons élaboré un plan de communication initial où nous pourrions consulter nos objectifs, actions, buts, intrants ainsi qu'un calendrier inscrivant chaque action dans le temps. À partir de ces informations, nous avons classé les messages prioritaires. Il faut désormais les mettre en œuvre.

Lorsqu'on a réalisé les ateliers « Analyse des menaces », développés au Chapitre 2, le sujet collectif s'est forgé, grâce à la carte des acteurs construite, une vision claire de la situation de ses alliés et adversaires. Afin de reprendre cette carte des acteurs, il faudra effectuer une dynamique pour la reproduire et la rafraîchir. On aura aussi besoin de garder à l'esprit le contexte de la communication, d'identifier les médias et les journalistes alliés et adverses, dans l'idée de pouvoir compter sur un réseau de communication en se servant de médias numériques, traditionnels et alternatifs pour informer à partir du territoire.

Les actions de plaidoyer dont sont chargées les communicant·e·s sont importantes. Il s'agit de se coordonner avec les acteurs alliés, qui apportent une contribution significative pour que les DDH se sentent épaulés et constamment soutenus au niveau interne et externe.

Ce plan aspire à donner les moyens à la communication des territoires, en renforçant le sujet collectif défendant les droits humains. Il faut que les DDH, qui ont la possibilité d'élaborer un Plan de communication à moyen et long terme, sachent à qui demander de l'aide et surtout de rendre visible la situation des communautés au niveau interne et externe.





## Cinquième série d'exercices pratiques

### Méthodologie de la communication face aux menaces

#### DYNAMIQUE « LES DEUX FONT LA PAIRE »

**Objectif :** Employer des modes de communication non verbaux. Donner confiance en le groupe et appréhender les difficultés de communication.

**Description :** On donne à chaque participant une carte portant une indication, par exemple « Tu m'aides ? ». Une autre personne sera porteuse de la réponse correspondante (« Je veux t'aider »). Chaque personne doit chercher celle qui fait la paire avec elle, sans parler, uniquement par la communication non verbale et les sons. Elles doivent marcher en mimant ce qui figure sur leur carte jusqu'à ce que les deux se trouvent.



## PRATIQUER LA PERSUASION ET LA DISSUASION

Clara Torroba, *PI Guatemala* (2019)

**Objectif :** Comprendre, grâce au jeu, les concepts de dissuasion et de persuasion, éléments de base de la communication sociale.

**Description :** On place les personnes en deux rangées se faisant face. La personne facilitatrice indique qu'une des rangées est « pro-mine » et l'autre « anti-mine ». Il se forme donc des binômes où une personne est favorable à la mine et l'autre, opposée à la mine. Puis on distribue de façon aléatoire des cartes à un des membres de chaque binôme, pour qu'il entame la discussion par un argument de persuasion ou de dissuasion, selon l'indication de la carte. Sur chaque carte, on trouvera soit « Dissuasion : convaincre l'autre de ne pas faire... », soit « Persuasion : le convaincre de me soutenir ». On demande de ne pas employer d'expressions ou de manières violentes. Après la discussion, on propose les concepts à tout le groupe. Comment nous sommes-nous senti-e-s ? L'autre participant-e nous a-t-il/elle convaincu-e-s ?



## PLAIDOYER

**Objectif :** Parvenir à des engagements communs au sujet de la communication communautaire.

**Description :** On démarre la dynamique en demandant « Que souhaitons-nous obtenir ? ». Puis on commence à noter ce qu'il en ressort en mode brainstorming. À partir des trois réponses les plus remarquables, on pose les objectifs à atteindre en tant que groupe, en parvenant à un consensus.

Après avoir rappelé toute l'analyse réalisée sur les acteurs alliés et adverses, les techniques de persuasion et de dissuasion et les façons de faire face à la diffamation, la stigmatisation et la criminalisation, on pose la question « Comment pouvons-nous l'obtenir ? ». Si le groupe a l'air fatigué, on mène une réflexion conjointe en mode brainstorming. S'il a l'air en forme, on peut dramatiser.



## CAMPAGNE DE COMMUNICATION

**Objectif :** Prendre des engagements pour l'avenir.

**Description:** On aidera à élaborer un plan de communication en posant des questions comme :

1. Que voulons-nous faire pour faire connaître notre situation?
2. De quoi avons-nous besoin pour communiquer au niveau local - national - international?
3. Quels moyens de communication allons-nous utiliser à partir de maintenant?
4. Allons-nous continuer avec les mêmes ? Ou allons-nous en adopter de nouveaux, en laisser tomber certains?

On explique la nécessité de réaliser une communication à partir des communautés, grâce à des personnes qui génèrent des informations des territoires vers le réseau externe, mais aussi interne. On explique les avantages de pouvoir compter sur des communicant-e-s communautaires et l'importance, pour les communautés, d'avoir une ou plusieurs personnes dotées de ces responsabilités, afin que lors de la prochaine réunion elles soient désignées et qu'on puisse compter sur des personnes ayant cette fonction



## Chapitre



# Perspective psychosociale et soins associés

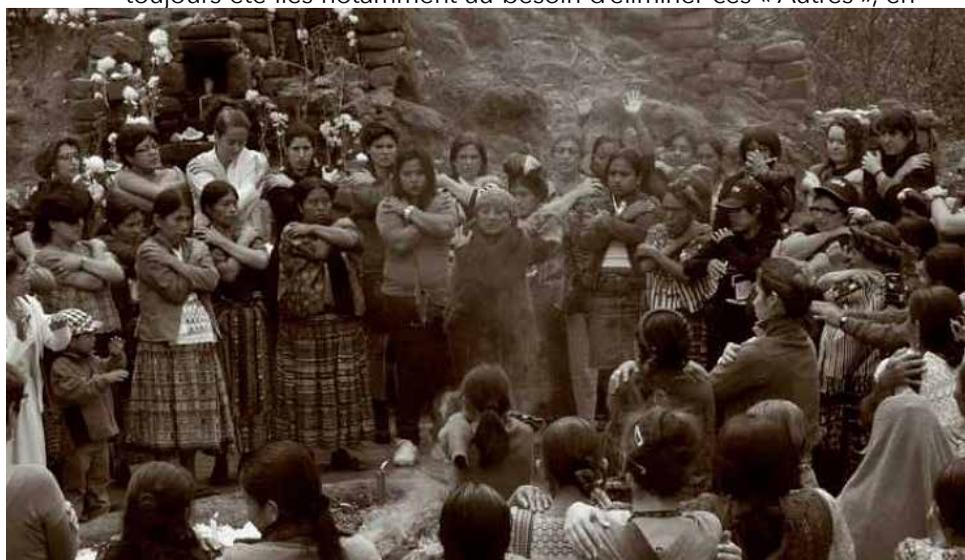
Travailler avec une perspective psychosociale permet de comprendre les réactions et les comportements des personnes face aux phénomènes violents, dans des territoires où sont commises de graves violations des droits humains. En évoquant les territoires défendus par le sujet collectif, nous faisons entrer dans l'analyse leur contexte socioculturel, ancestral et politique.

### **L'HISTOIRE ET LE CONTEXTE**

Pour pouvoir clarifier le contexte, il est nécessaire de tenir compte des effets des conflits armés internes qui font partie d'un passé proche.

En Amérique centrale, la société subit l'effet continu de la violence, d'événements qui détruisent les liens entre les familles et communautés. L'État fait perdurer cette situation au moyen de politiques qui favorisent la continuation des violations des droits humains et du pillage des ressources naturelles. L'État a cherché à démembrer le réseau communautaire à l'aide de processus de rupture du tissu social.

D'ailleurs les génocides qui ont marqué l'histoire de la région ont toujours été liés notamment au besoin d'éliminer ces « Autres », en



ignorant la diversité d'identités, l'existence des peuples premiers et leurs spiritualités. Les séquelles forment un préjudice social qui continue d'être alimenté (polarisation, méfiance, peur latente, rupture des réseaux, ressentiment, haine, etc.). C'est ce qu'on appelle le « traumatisme psychosocial ».

### QU'EST-CE LE PSYCHOSOCIAL

L'angle psychosocial s'efforce de comprendre la société à travers les relations sociales que nouent les groupes et les individus. Afin de comprendre la réalité des territoires, il est donc essentiel de contextualiser les espaces où l'on travaille en vue de l'insertion communautaire.

La théorie psychosocial ne s'explique pas en partant du sujet, puisqu'elle avance que nous ne faisons pas partie du vide, mais que nous sommes des personnes façonnées par une histoire, par rapport à laquelle chacun·e de nous s'est structuré·e.



**Le psychosocial implique d'analyser l'action en question tout autant par des processus de groupe qu'individuels, en gardant à l'esprit que la connaissance des groupes s'avère partielle, relative et limitée.**

Lorsque nous parlons d'action psychosociale, nous désignons une action visant la transformation sociale : elle est donc centrée sur le sujet collectif défendant les droits humains ainsi que sur tout ce qui intervient dans la communauté, renforçant ses capacités. On agit à partir de l'analyse de la réalité, à partir du cheminement de l'histoire et de l'actualité, ainsi que des phénomènes ou difficultés traversés.

### QU'EST-CE QU'UN TRAUMATISME PSYCHOSOCIAL

Dans ses hypothèses de départ, Ignacio Martín-Baró (Martín-Baró, 1990, p. 236) conçoit le traumatisme psychosocial comme « la cristallisation ou la matérialisation, chez les individus, de relations sociales aberrantes ou déshumanisantes, comme celles qui prévalent dans les situations de guerre civile » (p. 236), ou comme celles qu'on observe lors des expulsions faisant suite aux soi-disant invasions de terres, ou encore des épuisants processus de criminalisation, de poursuites pénales, avec leurs répercussions pour la personne et leur famille. Dans la majorité des cas, les personnes affectées sont issues des peuples premiers, d'origine paysanne et de ressources limitées.

<sup>1</sup> Martín Baró, I (1990) Psicología social de la guerra: trauma y terapia. Universidad J.S Cañas, San Salvador, EL Salvador.





Ces contextes sont caractérisés par la conflictualité et les constantes violations des droits humains. Pour mettre fin à cette violence générée, il convient d'en aborder les effets. Selon Martín-Baró, les sociétés traumatisées s'inscrivent dans trois schémas relationnels : la polarisation sociale, le mensonge institutionnalisé et la violence comme seul moyen de transformation des conflits.

Du point de vue psychosocial, la compréhension de ces processus est fondamentale, c'est un élément clé pour la santé mentale des défenseur-e-s des droits humains (DDH) et pour travailler avec les communautés exposées à des formes continues d'abus et d'oppression dues à la présence de mégaprojets sur leur territoire.



**Le traumatisme psychosocial « exprimerait ainsi la cristallisation chez les individus de relations sociales basées sur la violence ou les conflits entre groupes, où typiquement on trouve les biais vis-à-vis de certains groupes, la polarisation sociale et les croyances stéréotypées » (Markez et al., 2006).**

Dans le cas des DDH, il est évident que la blessure qui affecte les personnes a été infligée socialement : c'est donc à partir de ce domaine qu'il faut l'aborder. Les effets violents causés par le mécanisme continu de harcèlement à l'encontre des DDH portent atteinte à l'individualité et à la collectivité, puisqu'il implique la famille et les luttes conjointes développées par les sujets collectifs pour défendre les ressources naturelles de leurs territoires.

<sup>2</sup> Markez J, Moreno 7, Izarzugara I (2006) La violencia colectiva. Un problema de salud pública pendiente de su investigación Norte de Salud Mental.

## PSYCHOLOGIE COMMUNAUTAIRE

En tant que discipline, la psychologie communautaire met l'accent sur l'importance de la perspective écologique de l'échange. Elle aspire à étayer la possibilité d'améliorer l'adaptation des personnes à leur environnement en créant de nouvelles possibilités psychosociales grâce au développement de ressources personnelles dans le cadre du dialogue avec la communauté.



**Dans le cas des DDH d'Amérique centrale, on part de la reconnaissance de leur histoire, en considérant qu'ils et elles ne sont pas des êtres isolés, mais construits à partir d'une réalité qui les isole, et en reconnaissant leur capacité de mettre en place des mécanismes d'affrontement propres, à l'aide de dynamiques de groupe quotidiennes, dans un environnement conflictuel.**

Chaque membre de la communauté joue un rôle d'articulation important grâce à sa fonction fondamentale dans le maintien et la transformation des conditions de vie communautaires depuis la place qu'il ou elle occupe. Le travail de la psychologie sociale communautaire est de développer des processus pour analyser la réalité communautaire, en ayant conscience des processus de construction sociale découlant des systèmes d'apprentissage que sont l'accoutumance, la normalisation et la familiarisation.

Ces apprentissages contribuent à configurer l'identité communautaire au moyen de mécanismes microsociaux qui en étayent la structure - une structure marquée par l'histoire et par un cadre mondial néolibéral transformant la réalité des pays. Dans ces contextes, son rôle est de contribuer à problématiser et à dénormaliser, ce qui est indispensable à l'émergence d'un processus de conscientisation.



<sup>3</sup> Problématiser et dénormaliser : Analyser l'être au monde. On effectue un processus critique de connaissance dans lequel on dissipe le caractère naturel, normal, associé à certains phénomènes. La problématisation conduit à la dénormalisation, ce qui permet de faire émerger un citoyen conscient, doué d'une conscience dynamique (Montero, Psychologie communautaire).



## QUE PROPOSE PI MÉSO?



Le travail que propose PI du point de vue psychosocial s'inscrit dans le cadre de la psychologie sociale communautaire, sachant que les groupes comptent sur les ressources pour affronter leur réalité et que le travail de PI renforcera les actions de la résistance que doivent mener les sujets collectifs DDH face à un contexte menaçant leur intégrité. Grâce aux espaces de réflexion et d'analyse, ce travail contribue à ces processus qui mobilisent la conscience, avec un caractère libérateur.

En inscrivant le travail dans la psychologie communautaire, on se fixe comme objectif ultime de contribuer à faire émerger la conscience des personnes défendant les droits humains via un regard collectif.



**Il est important de générer des processus capables d'ancrer des pratiques d'analyse constante axées sur la déconstruction de la problématique.**

C'est pourquoi, pour travailler avec les sujets collectifs que nous accompagnons, organisés dans les territoires, il est nécessaire d'établir un processus, avec notamment une méthode pour l'entrée et le départ des communautés, en évitant l'assistanat et en mettant en avant un soutien fondé sur une action **non préjudiciable**<sup>4</sup>.

L'objet fondamental, dans la psychologie communautaire appliquée aux DDH et qui aspire au développement de la participation communautaire, consiste à mobiliser le sujet collectif et les réseaux pour affronter et résoudre ses problèmes. Cela implique également un rôle participatif : le sujet collectif n'est pas simplement invité, ou spectateur ; c'est un agent actif et créatif, doté d'une voix, d'un droit de vote et de veto, sachant que les processus sont vécus en partant des maux subis pour aller vers les solutions.

<sup>4</sup> Affirmer qu'on mettra en œuvre un travail respectant l'éthique, c'est-à-dire précisant comment sont envisagés les conflits, comment est gérée l'aide, comment sont apportées les ressources (physiques, humaines, économiques), et reconnaissant que, par le biais des actions institutionnelles, si on ne prévoit pas un travail bien structuré, on peut renforcer des rapports de pouvoir et des dynamiques qui, au lieu de contribuer à atténuer le conflit, pourraient bien l'exacerber.



**Effectuer le travail du point de vue psychosocial contribue à la transformation positive, au développement de processus bénéfiques socialement et individuellement.**

Le rôle de PI est de faciliter et d'observer le processus, avec des retours constants auprès du groupe observé et en émettant des propositions méthodologiques qui répondent aux besoins définis par le groupe.

Cela entraînera des changements dans l'habitat ou le milieu où évolue le sujet collectif, voire dans les relations des personnes défenseuses avec leurs collaborateurs, ainsi que la résistance à laquelle elles appartiennent.

Sans oublier que les changements chez l'individu conduisent à des changements dans les groupes et vice-versa. Par conséquent, les changements au sein de ces groupes transforment les personnes.

Il se mettra donc en place une relation dialectique de transformations mutuelles, qui apportent leur contribution à une réalité sociale grâce à des outils et mécanismes d'affrontement, afin de construire d'autres façons d'entrer en relation, surmontant la conflictualité, en réactivant le réseau primaire : la famille et la communauté.



**Ce qui caractérise le travail de PI est la reconnaissance de l'autre en partant de son identité, de ses propres pratiques, de ses propres outils, afin de les intégrer à la méthodologie du groupe opérationnel.**

### **La première étape**

Pour la perspective psychosociale, la première étape est d'obtenir un espace proche permettant de bâtir la confiance avec les personnes membres du sujet collectif auxquelles est destiné notre accompagnement. Cela exigera de vivre en immersion dans le territoire, avec des visites à domicile ainsi qu'une participation aux activités culturelles et spirituelles, ce qui nous permettra de connaître l'identité du groupe, ses caractéristiques, d'identifier les besoins et à partir de là, de faire des propositions méthodologiques et de renforcement des mécanismes de soutien.



Le travail psychosocial, grâce aux différentes techniques développées par PI (travail de groupe, psychodrame, théâtre spontané, mise en scène des rêves, gestalt), apporte à ces groupes ayant subi des préjudices de meilleurs mécanismes d'affrontement afin d'atténuer les effets de la violence politique générée par le système politico-économique qui prévaut en Amérique centrale. La réaction personnelle et collective permet d'autoriser des processus de sortie de crise en partant de la consolidation de ses capacités.



**Ceux et celles qui défendent les droits humains ont un sentiment d'abandon et de paralysie dans leurs activités quotidiennes, dû au fait que les mécanismes de persécution et de stigmatisation opèrent sans relâche.**

<sup>5</sup> Violence politique : emploi intentionnel de la force par des acteurs individuels ou des groupes organisés, à l'encontre d'un groupe ou d'une communauté, dans le but d'appuyer certains objectifs politiques, et dont le résultat est de tuer une personne ou de lui infliger des préjudices physiques ou psychologiques. Trauma Psicosocial: Naturaleza, dimensiones, y medición, p. 27, Loreto Villagrán Valenzuela..

## Le groupe opérationnel

Le rouage central du travail dans le territoire est le groupe opérationnel, composé de personnes représentant le sujet collectif de défense des droits.

Les principes de base de ce type de groupes sont :

- ❖ Une tâche axée sur la protection et la sécurité.
- ❖ La réciprocité.
- ❖ Un certain vécu que tous les membres ont en commun.
- ❖ Chaque membre a un objectif de changement et est enclin à aider d'autres personnes pour qu'elles en fassent autant.
- ❖ Le changement doit se répercuter à l'extérieur et à l'intérieur des espaces d'échange qui favorisent les réseaux de protection, ainsi que sur la qualité de la communication.

Dans le cas du sujet collectif, les espaces de rencontre pour le renforcement des réseaux deviennent des groupes d'aide, dont la raison d'être est de reconnaître l'autre, de favoriser les échanges et de faire émerger un dialogue, en exprimant ses sentiments et ses craintes, faisant part en quelque sorte de son for intérieur, de sa part d'humanité. Cet échange les structurera dans l'action pour défendre leurs droits et leur permettra d'ouvrir la voie du changement au sein de la dynamique communautaire et d'affronter leurs adversaires.



## Les techniques

En pratique, on a recours à des techniques de psychodrame, une méthode de groupe permettant de sonder la vérité de l'âme au moyen de l'action. Cette action est mise en scène et construite à travers des étapes techniques dont la finalité est conçue de façon stratégique pour induire l'émotion, analyser la problématique et modifier la scène. La technique modifie le sentiment négatif afin de mieux pouvoir construire et analyser les difficultés. Elle aboutit à un changement collectif qui donne lieu à un apprentissage pour toutes les personnes participantes.



Ce processus permet de renforcer la protection collective en partant de la construction et de la compréhension en groupe, favorisant une modification de l'articulation des réseaux primaires et communautaires. Du point de vue de la culture ancestrale des peuples premiers d'Amérique centrale, les rêves jouent un rôle extrêmement important. En employant la méthode du psychodrame, on utilise les rêves comme source d'information pour analyser les menaces et faire progresser les mécanismes de protection collective.



**Le groupe est déterminant pour le travail de l'action psychosociale, c'est l'espace de rencontre pour analyser et générer les actions nécessaires à la protection, aussi bien de groupe qu'individuelle.**

Des techniques inspirées de la gestalt ont également été employées, axées davantage sur les processus que sur les contenus. L'accent est mis sur les événements en cours, les pensées et sentiments suscités dans le moment présent, outre ce qui fut, aurait pu être, pourrait être ou devrait être en train de se dérouler. On fait tout son possible pour réparer sur le moment, on fait entrer les émotions ici et maintenant. Par exemple, dans l'analyse, il existe toute une technique inspirée de la gestalt pour pouvoir les travailler.

De même, on utilise des techniques cognitives-comportementales qui permettent de passer du sentiment à la pensée. Il s'agit d'une fusion entre les techniques et procédés comportementalistes, qui aspirent à la connaissance scientifique fondée sur l'observation. Elles visent aussi à prendre conscience que derrière le comportement, il y a divers processus psychologiques expliquant pourquoi nous agissons, pensons et ressentons comme nous le faisons : « Le modèle ou point de vue cognitif-comportemental repose sur un travail portant sur les aspects cognitifs en vue de produire une modification significative et profonde du comportement".





## Sixième série d'exercices pratiques

### Méthodologie pour le travail psychosocial

Comme nous l'avons vu, la perspective psychosociale se retrouve dans tout le travail pratique de PI Méso-Amérique. C'est pourquoi les exercices mis en place dans le domaine psychosocial sont réalisés en temps utile, sachant qu'il est indispensable d'être formé professionnellement aux techniques psychosociales. Parmi les techniques employées, nous avons mis en évidence les suivantes :

#### REPRÉSENTATION DES RÊVES GRÂCE AU THÉÂTRE SPONTANÉ

**Objectif :** Travailler, par l'intermédiaire des rêves, sur d'éventuelles actions de renforcement de la stratégie de protection à venir.

**Description :** On fait une présentation du rêve, de sa signification dans notre culture, de ce que nous pensons des rêves. Puis nous invitons les participants, sur fond de musique de relaxation, à se remémorer un rêve récent, les yeux fermés pour chercher ce rêve qui leur revient, en retrouver tous les détails. Lorsqu'ils rouvrent les yeux, une fois qu'ils se sont rappelé un rêve (il est possible que certains ne s'en remémorent aucun), chacun fait un bref résumé du sien. Puis on demande qui aimerait partager son rêve en le mettant en scène grâce au théâtre spontané. Les volontaires pour partager le rêve s'assoient sur des chaises au centre et le reste du groupe choisit quel rêve il aimerait voir représenter en posant la main sur la personne de son choix. On voit quel est le rêve le plus sollicité et on demande, avec le consentement de ceux et celles qui n'ont pas obtenu la majorité, que tout le groupe mette la main sur la personne choisie.

On monte une scène, avec des tissus, des casquettes, des vieux vêtements, tous les objets disponibles, afin de représenter les personnages.

La personne ayant fait le rêve s'assoit face à la scène, accompagnée de la personne facilitatrice. On demande des volontaires pour représenter le rêve. La personne ayant rêvé dispose la scène comme il se doit et dirige les volontaires qui la représentent.



Plusieurs saynètes pourront se succéder jusqu'à ce que tout le rêve ait été représenté.

Le reste du groupe accompagne la représentation avec attention. Lors de la représentation, il pourra se produire diverses situations de catharsis, de deuil, etc., que la personne facilitatrice devra gérer avec le groupe.

Après la représentation, on procède à la mise en commun (en cercle, tout autour du centre) en commençant par la personne ayant fait le rêve, celles qui l'ont représenté sur scène, puis le reste du groupe qui faisait office de public.



## LA CHAISE VIDE, UN TRAVAIL SUR LA PERTE ET LA COLÈRE

**Objectif :** Faire sortir les colères, dire au revoir, terminer les conversations en cours.

**Description :** Il se trouve habituellement dans le groupe des personnes qui entretiennent des colères, sont endeuillées par des pertes significatives, très souvent justement à cause de leur combat pour défendre les droits humains. Si le groupe présente une bonne cohésion, la facilitation, habilitée à diriger des techniques psychodramatiques, peut proposer cette représentation.

Choix du protagoniste. On demande sur la scène des personnes volontaires qui ont sur le cœur quelque chose à dire à quelqu'un qui n'est pas là, ou qui veulent dire au revoir à quelqu'un. Assises sur des chaises alignées face au reste du groupe, chacune explique avec qui elle veut parler et pourquoi. On procède au choix du groupe grâce au même système que pour le rêve (représentation des rêves par le théâtre spontané). Une fois choisi·e le ou la protagoniste, on place sur la scène deux chaises face à face. La personne protagoniste s'assied sur l'une d'elles. On sollicite la collaboration du groupe, qui doit être attentif et disponible pour monter sur scène si son aide est demandée. Le ou la protagoniste choisit qui sera son double auxiliaire et qui représentera la personne à qui il ou elle veut parler. À partir de là, le dialogue commence, la personne facilitatrice invitant à changer les rôles. D'autres personnes peuvent monter sur scène si d'autres rôles pertinents apparaissent au cours de la conversation. La facilitation proposera de clore la scène lorsque le thème aura été développé comme il se doit.

On passe à la mise en commun (en cercle, tout autour du centre), où l'on parle de l'expérience vécue de son propre point de vue (qu'est-ce qui m'a interpellé, qu'est-ce qui a attiré mon attention), sans émettre de conseils ni de jugements



# 7

## Protection des défenseuses des droits humains

Nous considérons qu'il est pertinent de réaliser un travail différencié avec les défenseuses des droits humains, vu la particularité des menaces subies parce qu'elles sont des femmes. Par ailleurs, on propose une perspective de genre basée sur le féminisme communautaire, qui correspond à une vision très large des différentes oppressions vécues dans le territoire.

Le féminisme communautaire prend en compte la décolonisation, ce qui implique de comprendre à la fois la racialisation, la classe sociale et le genre comme des constructions sociales d'oppression et de domination que subissent les femmes autochtones à cause de leur condition de pauvreté, de discrimination culturelle et d'exclusion sociale. C'est-à-dire que la population centro-américaine est imprégnée d'une réalité profondément marquée par le racisme et par une histoire de dépossession constante ayant causé pauvreté et marginalisation dans cette épistémè moderne coloniale. Comme l'indique Ochi Curiel, « en raison de l'héritage colonial qui nous est échu, nous devons considérer que ces catégories sont centrales dans nos propositions théoriques, épistémologiques, de recherche ou d'action ; sinon on continue à faire partie de cette masse d'intellectuels et d'activistes qui suivent les canons établis pour continuer à être colonisé·e·s » (Curiel, 2014).



Cette perspective implique d'admettre le démantèlement du patriarcat ainsi que des préjugés, stéréotypes et attitudes dont le système d'accumulation économique se sert pour configurer les relations inégales entre genres, classes et cultures.

Voilà pourquoi il est important de comprendre ce que signifie cette déconstruction, afin de pouvoir le mettre en évidence dans les relations, puis en pratique dans la défense des droits humains.

Afin de comprendre la déconstruction, il convient de prendre en compte l'imbrication des oppressions que subissent les femmes dans les territoires - traditionnellement marginalisées, mais à l'heure actuelle essentielles à la reproduction du modèle de dépossession -, afin de trouver une vision qui aspire à l'égalité de genre et à la transformation d'un système patriarcal-capitaliste et colonial fondé sur l'oppression des identités ainsi que sur le dépouillement et l'exploitation des personnes et des ressources naturelles.



**Le processus de déconstruction implique l'élimination des oppressions et injustices sociales, économiques et politiques touchant les femmes dans les zones rurales, ainsi que la construction d'un système social à même de reconnaître le pouvoir intrinsèque des femmes et des hommes.**

La société, à partir du système capitaliste et patriarcal, utilise de nombreux mécanismes pour maintenir le contrôle sur les femmes. Les différences biologiques (le sexe) sont présentes dès le départ, mais les façons de déterminer le rôle des femmes et des hommes vont bien au-delà des particularités physiques et biologiques qui distinguent les sexes.

Les différences en matière de genre sont construites socialement et inculquées en fonction de la perception de la diversité physique par les différentes sociétés et des préjugés sur les goûts, les préférences et les capacités des femmes par rapport aux hommes. C'est pourquoi il faut bien faire la distinction entre le genre comme construction sociale et le sexe comme état biologique. Il faut également comprendre la justification du discours sexe-genre des inégalités et des oppressions entre l'homme, avec son stéréotype de sexe fort, de leader, et la femme, sexe faible, soumise

<sup>1</sup> Curiel, O (2014) Construyendo metodologías feministas desde el feminismo decolonial. Capítulo 2 en Otras formas de (re) conocer: Reflexiones, herramientas y aplicaciones desde la investigación feminista



Les relations de genre découlent de la façon dont les cultures attribuent des fonctions et responsabilités distinctes à la femme et à l'homme. Elles déterminent divers modes d'accès aux ressources matérielles, comme les terres ou le crédit, ou à des éléments immatériels comme le pouvoir politique. Leurs

répercussions dans la vie quotidienne sont multiples. Elles se manifestent par exemple dans la division du travail domestique et extradomestique, dans les responsabilités familiales, dans le domaine de l'éducation, les opportunités de promotion professionnelles, les instances exécutives et, de façon générale, dans l'exercice du pouvoir comme tel.



Comme l'indique la psychologie sociale, « les individus se développent en tant que personnes en assimilant un ordre social à travers ces processus de socialisation qui leur attribuent un rôle et leur permettent de se bâtir une identité sociale » (Martín-Baró, 1989). Par conséquent il convient de considérer que l'identité de genre se construit dans le territoire, en prenant en compte, pour les analyser, les dynamiques sociales et les rôles de genre entrant en jeu dans le territoire.

### Les menaces du système patriarcal

Se debe tener en cuenta, el impacto diferenciado de la violencia. Il convient de tenir compte de l'impact différencié de la violence ou de la conflictualité sur les hommes et les femmes, mais aussi sur les femmes autochtones (« indigènes »), métisses ou blanches.

Il est nécessaire de le mettre en évidence pour qu'il soit reconnu et évalué comme tel. Les répercussions sur l'identité de genre subissent l'influence directe des autres identités: par exemple l'identité métisse ou blanche se concentre sur la personne, elle n'a pas de connexion avec la mère nature, qui constitue la philosophie et le mode de vie de la population autochtone.

Juan Ginés de Sepúlveda estimait que pour les peuples autochtones, « c'est comme l'âme qui domine le corps, comme l'esprit qui domine le corps, comme l'époux qui domine l'épouse, comme le père qui domine le fils, comme l'être humain qui domine l'animal, dans leur argumentation, il y a la construction d'une société hiérarchisée

<sup>2</sup> Martín Baró, I (1989) *Sistema, grupo y poder. Psicología social desde Centroamérica* (II) UCA Editores, San Salvador, El Salvador.

<sup>3</sup> La violencia interseccional trata de abarcar la conjunción de las múltiples formas de discriminación que se interrelacionan (sexismo, racismo, clasismo, homofobia).

patriarcale, conquérante et compétitive ». Ces éléments sont toujours en vigueur actuellement.

Les abus sexuels, les viols ou la chosification du corps de la femme constituent une menace pesant constamment sur les femmes, ce qui les rend vulnérables. D'où les réflexions affirmant que le premier territoire conquis par le système est le corps des femmes, afin de pouvoir contrôler une société. La pratique des viols de masse infligés aux femmes devant leur famille, lors d'un conflit armé, imposait la domination et cherchait à briser l'âme des communautés, occupées par l'armée, comme moyen de les contrôler.



**La ocupación territorial es simil a la ocupación de los cuerpos, por tanto el abuso sexual se convierte en un arma de dominación corporal y territorial, desarrollada históricamente por la colonia y actualmente por los modelos de represión neocoloniales.**

C'est pour ces raisons, entre autres, que du point de vue du féminisme, on propose de guérir le corps, première étape pour briser le silence et entamer une transformation permettant de restructurer de nouveau les sociétés fracturées.

Les peuples autochtones se fondaient sur la relation entre hommes et femmes, vue comme une dualité politique, qui s'expliquait du point de vue de la complémentarité de la vision du monde maya mentionnée dans le Popol Vuh . Néanmoins, dans cette vision du monde, on trouve aussi des relations d'oppression et de domination de genre, avec des différences par rapport à celles des sociétés occidentales.

Dans la réalité des territoires, les femmes autochtones défenseuses ayant un rôle de leader dans la défense des droits humains sont confrontées à des mécanismes psychologiques de persécution qui minent leurs vies, comme les convocations, la diffamation, la calomnie, les accusations d'ordre sexuel, les taxant de « putes » ou de « sorcières ». Cette stigmatisation devient le mécanisme primordial de paralysie des actions entreprises par ces femmes dans les communautés et territoires où vivent les peuples autochtones qui font face à la présence d'entreprises d'extraction et d'exploitation des ressources naturelles.

Les structures inégales de genre sur le territoire et les intérêts de pouvoir rendent plus difficile encore la participation politique et militante des femmes : on cesse de les considérer comme des égales en politique et on les renvoie vers la maison ou la famille. Des femmes disposées à défendre les droits ont souvent déclaré



lors des ateliers que pour elles, la question de leur participation se posait déjà au sein du foyer ; car leur domicile est également un lieu où elles ne sont pas en sécurité à cause de la normalisation de la violence. Or ignorer les informations et contributions que peuvent apporter les femmes est un désavantage pour l'exercice de la protection collective.

Les violences machistes du système patriarcal sont subies dans le domaine privé et public. La situation particulière d'oppression d'une femme autochtone et paysanne est différente de celle d'une femme métisse ou blanche. Si on tient compte des violences qui agissent dans les différentes sphères sociales de domination, ainsi que de l'imbrication des oppressions, ces femmes se voient également affectées par la violence intersectionnelle, découlant de tous les mécanismes cherchant à contrôler les femmes. Pour l'exercice de la protection collective en vue de la défense des droits humains, les violences machistes sont aggravées dans un contexte de menaces.



**La violence machiste du système patriarcal est vécue dans les sphères privée et publique.**

Elles peuvent même se produire dans les Réseaux de protection, ce qui complique et conditionne le travail de protection.



## QUE PROPOSE PI MÉSO?



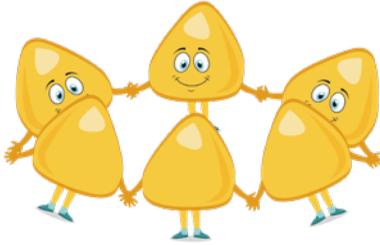
El enfoque de género, al igual que el psicosocial, es transversal en La perspectiva de género, de même que la perspectiva psychosociale, est transversale dans le travail de protection des DDH. Il convient d'aborder la problématique de genre tout le long du processus de protection collective. Du point de vue de PI, il est pertinent de réaliser un travail différencié avec les femmes défenseuses des droits humains, étant donné la particularité des menaces qu'elles subissent. Par ailleurs, on propose une perspective de genre basée sur le féminisme communautaire, qui correspond à une vision très large des différentes oppressions vécues dans le territoire.

À partir du moment où on commence à analyser et accompagner les sujets collectifs, on étudie leur situation. Ainsi nous analysons les structures sociales et les relations inégales entre les genres et les statuts sociaux, dues à des situations de dépossession ou de possession, faisant référence à un exercice de déconstruction.

Lorsque les défenseurs sont poursuivis en justice et emprisonnés, les femmes se retrouvent avec une charge beaucoup plus lourde. La lutte implique pour elles de préserver et de faire vivre la famille, tout en défendant leur époux. Néanmoins, elles ne reconnaissent pas leur propre combat dans cette défense des droits humains, ce qui fait qu'elles s'oublient elles-mêmes alors que ce sont elles qui portent à bout de bras la survie de la



famille. Cela nous révèle l'invisibilisation des femmes, qui annihile la reconnaissance et la conception qu'elles pourraient avoir d'elles-mêmes. La proposition de PI se fonde sur la réalisation d'un travail avec les défenseuses des droits humains : renforcer le Réseau des défenseuses du territoire, réaliser l'analyse différenciée des menaces et transmettre ces enseignements au groupe mixte, renforcé dans son ensemble par le travail psychosocial.



### 1. Le réseau de défenseuses

Pour comprendre la situation particulière des défenseuses, on propose de mettre en place un espace de travail qui leur est réservé, à travers des groupes d'aide, dans l'objectif de prendre conscience de leur réalité et de développer avec elles des façons d'agir différemment dans le domaine communautaire, à partir d'espaces de sororité.

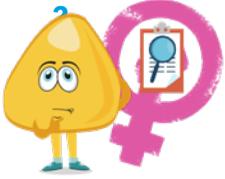
On cherche à construire des processus d'aide pour tisser des réseaux de soutien, donner toute sa valeur à l'émotionnel, au spirituel et à la mémoire ancestrale (des mères, des grand-mères), dans le cadre du travail psychosocial visant à construire des espaces sûrs. Je dois valoriser l'autre, « ma sœur », qui me valorise en retour : c'est le concept de la sororité, qui est une relation réciproque, car si je la détruis, je me détruis moi-même, il s'agit là d'une construction de la confiance.



**Les Réseaux de défenseuses deviennent un espace sûr où partager des expériences marquées par les violences machistes, que ce soit dans le domaine personnel ou politique, grâce à la sororité. On crée des espaces où l'on peut travailler sur la protection collective.**

Dans ces espaces, on reconnaît la sagesse plurielle des femmes, la réciprocité de la capacité de soigner. Les corps sains sont des corps qui s'émancipent. Les Réseaux de défenseuses fortifiées contribuent à la protection du sujet collectif, de toute l'organisation communautaire.





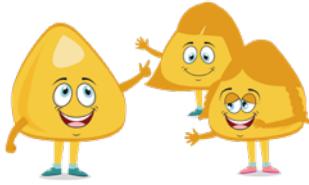
## 2. L'analyse différenciée des menaces

Dans ce développement méthodologique de PI visant à aborder l'imbrication des oppressions, des espaces ont émergé pour une réflexion sur les conditions inégales de genre. Il s'agit d'un processus pour analyser la réalité depuis le contexte qui pousse les défenseuses à prendre conscience de cette normalisation des oppressions. Combiné à la perspective psychosociale, cela permettra de rendre visible la réalité vécue depuis le territoire ainsi que leur condition de genre.

Cela nous amène à effectuer une analyse pour identifier les violences dans les différentes facettes de la vie des défenseuses des droits humains, ce qui permettra de mettre en évidence l'impact différencié et donc de contribuer à démonter la chosification historiquement construite des femmes. Pour aborder les effets de la violence sur le sujet collectif défendant les droits humains, on passe par l'intermédiaire de dialogues partagés au sein des communautés.

Dans la culture patriarcale, il n'y a pas de dialogue, c'est un modèle unique qui est imposé. Si on perd de vue les besoins différenciés dans le cadre de notre travail, nous imposons un modèle unique et donc, sans le vouloir, nous reproduisons un schéma patriarcal. Il devient nécessaire d'effectuer une analyse différenciée des menaces que subissent les femmes, ce qui permettra aux défenseuses de mieux connaître le contexte et les menaces.





### 3. Travailler en groupes mixtes

Suivant l'analyse différenciée entre hommes et femmes, on fait naître un circuit de connexions permettant aux groupes de se retrouver à nouveau et d'ouvrir des chemins ensemble.

Pour travailler avec une perspective de genre, il faut tenir compte du travail avec les groupes mixtes et de la même façon, faire une critique de ce travail, lorsque la présence et la représentativité des défenseuses se voit négligée.

**L'idée est de rendre visible les luttes des femmes pour qu'elles soient reconnues par les hommes dans les processus qu'elles développent, favorisant leur participation à la prise de décisions.**

On observe régulièrement, lors du travail avec les groupes mixtes, que les hommes ont du mal à remettre en question leurs privilèges. Le travail que propose PI adopte donc un regard qui intègre le travail avec les hommes à partir d'une masculinité non hégémonique ; et avec les femmes, à partir d'un féminisme communautaire.

La protection collective devra contribuer à démanteler la colonisation normalisée qui perpétue les relations inégales de classe, de genre et liées au racisme. La première chose à faire pour réduire les risques que courent les femmes défenseuses, c'est de reconnaître le rôle que doivent jouer femmes et hommes dans la formation de sociétés pluralistes et intégratrices. C'est un moyen de consolider le mécanisme de protection intégrale proposé par PI





## Septième série d'exercices pratiques

### Méthodologie des rencontres avec les défenseures

#### RECONNAÎTRE MON HISTOIRE ET MES AÎEULES

**Objectif :** S'identifier soi-même comme femmes et reconnaître le processus historique qu'on a vécu.

**Description :** Les femmes forment un cercle et on demande à des volontaires de raconter leur histoire, comment elles vivaient avec les membres de leur famille, qu'est-ce qu'ils et elles leur ont enseigné, et surtout comment elles voyaient les autres femmes, ce qu'elles se rappellent d'elles. On peut écouter ainsi environ cinq femmes.

Puis on donne une carte (ou plusieurs) aux participantes pour qu'elles y notent le nom de la femme qui a beaucoup compté dans leur vie, même si elle est décédée, parce qu'elles ont appris d'elle ou qu'elle a été un modèle dans leur vie. On leur demande de poser la carte par terre et de dire pourquoi c'est elle qu'elles désignent comme leur ancêtre ou leur référence. On réfléchit à ce que l'on a identifié.



## IDENTIFIER LES LUTTES DES FEMMES (ET DES FEMMES AUTOCHTONES)

**Objectif :** Évoquer les droits décrochés par les femmes, et notamment par les femmes autochtones, au niveau national et international.

**Description :** On demande aux femmes de noter sur une carte colorée une activité qu'elles peuvent faire, contrairement à leur mère ou à leurs grand-mères, à qui elle était interdite. D'abord on pose les cartes des plus âgées, puis celles des jeunes femmes, de façon à former un alignement chronologique, en plaçant un fil de laine le long des cartes.

À partir de cet exercice, on réfléchit aux aboutissements des femmes par rapport à leurs droits spécifiques. En s'efforçant de faire le lien avec ce qui est inscrit sur les cartes, on explique les lois qui ont émergé, au niveau national et international, pour défendre les droits des femmes et ceux des femmes autochtones.



## LE CHAT ET LA SOURIS

**Objectif :** Identifier les menaces qui pèsent directement sur les femmes.

**Description :** La personne facilitatrice demande la participation de deux volontaires : l'une est le chat, l'autre la souris. Les autres forment un cercle et aident la souris en empêchant le chat de l'attraper, mais sans parler. À la fin de l'exercice, on demande à la « souris » comment elle se sentait, si elle peut manifester ses émotions.

De même on demande au « chat » comment elle se sentait lors de la chasse. Enfin on demande aux participantes du cercle ce qu'elles voyaient lorsque la souris était pourchassée. On les prie d'exprimer leurs sentiments, et à partir de là, de commencer à raconter des incidents vécus parce qu'elles sont des femmes.

On note les événements survenus dans la famille, dans la communauté et en dehors. On distingue et on souligne les incidents qui limitent leur participation comme défenseuses des droits humains.



## IDENTIFICATION PERSONNELLE

**Objectif :** Générer un espace de réflexion personnelle à partir des émotions suscitées par la violence exercée contre nos droits humains dans le contexte du territoire.

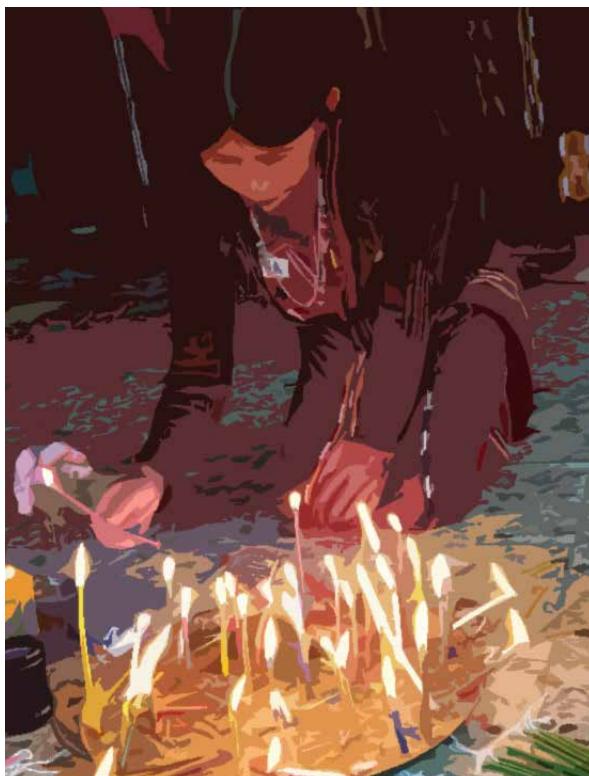
**Description :** On oriente les participantes pour qu'elles identifient leurs émotions et qu'elles les classent sur quatre plans :

- ◆ Physique
- ◆ Psychologique
- ◆ Familial
- ◆ Communautaire

Cet exercice permettra d'identifier les points de risque élevé et d'en faire découler des processus de préservation de l'intégrité physique et émotionnelle des DDH, en employant les outils apportés par la santé mentale communautaire, auprès de personnes affectées par un contexte de violence institutionnalisée.

Le travail sera effectué à l'aide de cartes colorées, où les défenseuses placeront ce qu'elles identifient dans chacun des plans. Cette identification pourra se faire en dessinant ou par écrit, selon les conditions du groupe.

Puis on les pose par blocs pour identifier petit à petit les foyers de conflit et la façon dont ils se répercutent en chaîne, portant atteinte à notre défense des droits humains, désactivant nos activités et agissant comme un combustible pour enflammer les conflits entre individus et entre groupes.



## LA CARTE CORPORELLE

**Objectif :** Dessiner les émotions imprégnées dans le corps et identifier l'impact des violences subies sur notre santé.

**Description :** Déterminer quel a été l'impact de la violence sur le corps en faisant une carte corporelle, dans l'intention de sensibiliser les DDH aux problèmes qu'elles ont accumulés, d'où qu'ils viennent. Ces problèmes, si on ne s'en occupe pas et sans possibilité de se traduire en émotions, se manifestent au travers de maladies.

Suivant les cartes corporelles, on trace une ligne chronologique dans le but d'identifier les degrés de l'atteinte causée par les problèmes, situés dans le temps et dans le corps. On suscite la réflexion du groupe









Protection International (PI) est une organisation internationale qui travaille en collaboration avec les défenseurs des droits de l'homme (DDH) dans différentes parties du monde en créant un "réseau de hubs" qui agissent comme des centres régionaux d'expertise en matière de gestion de la sécurité, de renforcement des capacités, et dans le développement de réseaux pour la protection et le suivi des politiques publiques liées au droit de défendre les droits de l'homme, répondant aux objectifs stratégiques de la les objectifs stratégiques de la "Théorie du changement (TdC)" décrits dans le plan d'action de l change (ToC)", objectifs stratégiques définis par PI.

Le centre régional en Méso-Amérique poursuit ses efforts pour accroître ses capacités de recherche avec l'outil "Social Network Analysis", a "Analyse des réseaux sociaux", a mis en œuvre la "recherche-action participative (RAP)". Recherche-action participative (RAP) " sur les réseaux de protection afin d'élaborer avec le d'élaborer avec les DRH des stratégies qui leur permettront d'obtenir de se rapprocher de leurs réalités, ainsi que de renforcer leur cohésion sociale afin de leur cohésion sociale pour mener à bien la lutte pour les droits de l'homme de manière plus sûre, les droits de l'homme de manière plus sûre.

PI Mesoamerica est membre de réseaux d'organisations internationales qui s'intéressent à la situation des personnes et des groupes qui défendent les droits de l'homme, tels que le Forum des ONG internationales au Guatemala -FONGI-, le coordinateur des ONG espagnoles au Guatemala -CODEG- et le réseau EU Lat Network à Bruxelles.



Protection International AISBL

Brussels, Belgium